



Paul Pfister
Dipl. Arch. ETH,
Raumplaner ETH/NDS



LA FORMATION EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME EN SUISSE

ANALYSE DE L'OFFRE EN REGARD DES BESOINS DE LA PRATIQUE

Rapport final

Mars 2014

Le présent rapport a été élaboré sur mandat d'un groupe de pilotage composé de représentants des institutions et associations professionnelles suivantes: Lukas Bühlmann (Association suisse pour l'aménagement national, VLP-ASPAN), Giancarla Papi et Ueli Strauss (Conférence suisse des aménagistes cantonaux, COSAC), Claudia Guggisberg (Office fédéral du développement territorial, ARE), Thomas Noack (Société suisse des ingénieurs et des architectes, SIA) et Katharina Ramseier (Fédération suisse des urbanistes, FSU).

Les auteurs du rapport sont:

Francesca Pedrina
Raumplanerin FSU



architettura
urbanistica
territorio
economia

studio habitat.ch

ch-6780 airolo - via stazione - cp 01
6501 bellinzona - viale stazione 9 - cp 2150
info@studiohabitat.ch / www.studiohabitat.ch

Pierre Yves Delcourt
Raumplaner FSU



Chemin de la Bovarde 37
CH - 1091 Grandvaux
info@idea-link.eu / www.idea-link.eu

Paul Pfister
Raumplaner ETH/NDS/FSU

Büro für Raumentwicklung
Ob den Reben 3 5023 Biberstein
paul.pfister.ag@bluewin.ch

Table des matières

RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	6
PROGRAMME DE TRAVAIL ET DÉMARCHE	7
1.1 PROGRAMME DE TRAVAIL	7
1.2 DÉMARCHE	9
2 FORMATIONS EXISTANTES ET EN PROJET	10
3 BESOINS DE LA PRATIQUE (DEMANDE)	14
3.1 CHAMPS D'ACTIVITÉ DES AMÉNAGISTES/URBANISTES.....	14
3.2 COMPÉTENCES ATTENDUES	16
4 OBJECTIFS D'AMÉLIORATION DE LA SITUATION EN MATIÈRE DE FORMATION	18
5 OBSERVATIONS RELATIVES À LA SITUATION EN MATIÈRE DE FORMATION EN SUISSE	23
5.1 OBSERVATIONS GÉNÉRALES	24
5.2 OBSERVATIONS RELATIVES AUX DÉFICITS CONSTATÉS	24
6 RECOMMANDATIONS	27
6.1 PROFIL D'EXIGENCES DE LA FORMATION D'AMÉNAGISTE/URBANISTE	27
6.2 PRINCIPES DIDACTIQUES	27
6.3 CONTENUS D'ENSEIGNEMENT	28
6.4 MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE COORDINATION ET DE COLLABORATION.....	31
6.5 INFORMATION ET COMMUNICATION	32
6.6 RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE	32
6.7 EXAMEN DE L'OPPORTUNITÉ D'UNE FORMATION DE BASE AU NIVEAU UNIVERSITAIRE 32	
7 MESURES PRIORITAIRES POUR AMÉLIORER LA SITUATION EN MATIÈRE DE FORMATION	33
ANNEXE 1: AUSBILDUNGSANGEBOTE IN DER RAUMPLANUNG	34
1.1 ANGEBOTE IN DER DEUTSCHWEIZ.....	35
1.2 OFFRE DE FORMATION EN ROMANDIE	81
1.3 OFFERTA DELLA FORMAZIONE NELLA SWIZZERA ITALIANA.....	123
ANNEXE 2: TEILNEHMERLISTE WORKSHOP AUGUST 2013	129
ANNEXE 3: TEILNEHMERLISTE WORKSHOP DEZEMBER 2013,	130
ANNEXE 4 : ÜBERBLICK ÜBER DIE TITEL, DIPLOME UND ZERTIFIKATE IM BEREICH RAUMPLANUNG	131
ANNEXE 5 : LITERATURLISTE	134

RÉSUMÉ

En Suisse, l'offre de formation dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme est à la fois diversifiée et lacunaire. Parmi les cursus proposés – sept de Master, quatre de MAS et autant de CAS –, quatre seulement mènent à un diplôme d'aménagiste/urbaniste: deux en Suisse romande, deux en Suisse alémanique, aucun au Tessin. Toutes les autres filières procurent aux professionnels d'autres disciplines – architectes, ingénieurs, géographes – la possibilité d'acquérir des connaissances en matière d'aménagement et d'urbanisme. Or, si ces possibilités de formation continue sont indispensables, elles ne suffisent pas pour permettre à ceux qui les suivent d'assurer, du début à la fin, la conduite de projets concrets.

Sur le plan du contenu, les formations existantes se révèlent très différentes: certains cursus mettent l'accent sur les sciences humaines (géographie et anthropologie urbaine, sciences politiques), d'autres se concentrent plutôt sur l'architecture et l'ingénierie. Certains sont très théoriques, d'autres plutôt axés sur le projet ou sur des techniques appliquées comme la géomatique ou le traitement graphique des données. Sur le principe, cette diversité doit être saluée: elle devrait permettre de satisfaire les différents besoins et attentes de la branche. Hélas, l'offre est touffue et il est difficile d'en avoir une vision d'ensemble.

Seuls les cursus de Bachelor et de Master en aménagement et urbanisme dispensent un bagage étendu, comportant à la fois des connaissances théoriques spécifiques à la discipline – droit et histoire de l'urbanisme, anthropologie et géographie urbaines – et d'autres afférentes à des domaines connexes comme l'architecture, les transports, le paysage, l'environnement ou les politiques publiques. À cela s'ajoutent les savoir-faire propres à l'aménagement et à l'urbanisme comme, par exemple, les techniques de représentation graphique ou les instruments de la participation publique. Dans les cursus de MAS, l'éventail des cours est parfois tout aussi large. Ces formations sont toutefois trop courtes pour que les participants puissent acquérir des bases solides.

Pourtant, les attentes des administrations publiques et des bureaux privés sont élevées. Un aménagiste/urbaniste doit d'abord disposer de capacités générales d'analyse, de synthèse, de résolution des conflits et d'arbitrage. Il doit être capable de travailler en équipe et de diriger des processus de décision complexes en s'appuyant sur ses propres connaissances institutionnelles, politiques et techniques. Il doit être en mesure de saisir les enjeux du développement territorial grâce, notamment, à sa connaissance générale des évolutions sociales et économiques, du contexte politique, des grandes tendances actuelles, de l'histoire des villes, de la géographie et de l'anthropologie urbaines, de l'ingénierie, de l'architecture et du paysage. Il doit en outre disposer de connaissances méthodologiques interdisciplinaires, être capable d'intervenir à tous les niveaux des processus de planification, maîtriser le droit de la construction et être un bon communicateur.

À l'heure actuelle, il n'existe, en Suisse, aucun cursus qui permette d'acquérir toutes ces compétences.

Pour que l'offre de formation corresponde mieux, à l'avenir, aux attentes et besoins de la pratique, le présent rapport propose diverses mesures: la mise en place d'une plateforme Internet destinée à présenter les différents cursus selon une structure homogène, afin d'en donner un aperçu clair et d'en faciliter la comparaison; la création d'une plateforme de coordination et de collaboration, qui permettrait au monde professionnel et aux hautes écoles d'échanger et de jeter ensemble les bases nécessaires pour une évolu-

tion porteuse de la formation et de la pratique en matière d'aménagement et d'urbanisme; la définition d'un contenu minimal pour toutes les formations, à titre de socle commun aux différentes filières; le développement de formations basées sur l'inter- et la transdisciplinarité (dans l'enseignement comme dans le recrutement des étudiants et enseignants). L'objectif de ces propositions est de promouvoir une culture de l'aménagement et de l'urbanisme qui transcende les frontières linguistiques.

Les auteurs invitent en outre les institutions telles qu'administrations publiques et associations professionnelles à s'engager formellement à soutenir ces propositions et à les mettre en œuvre. Ils préconisent de sceller cet engagement dans une déclaration commune se présentant sous la forme d'une charte.

INTRODUCTION

Mandat

Le groupe de travail avait pour mission d'établir une base de discussion en vue d'améliorer la situation en matière de formation en aménagement et urbanisme dans les hautes écoles suisses, ainsi que d'émettre des recommandations relatives au développement de l'offre dans ce domaine.

Le mandat se limitait aux hautes écoles suisses (Écoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne, Universités, Hautes écoles spécialisées, etc.) et, à titre d'exemples, à quelques formations proposées dans les pays voisins. Il comportait les volets suivants:

- État des lieux, inventaire des formations proposées (CH, pays voisins: F, D, I)
- Identification des besoins de la pratique (pouvoirs publics et bureaux privés) et du marché
- Identification des objectifs auxquels la formation devrait répondre
- Identification des connaissances et compétences que la formation professionnelle des aménagistes/urbanistes doit leur permettre d'acquérir (profil d'exigences)
- Identification des déficits que les formations actuelles présentent du point de vue de la pratique
- Formulation de recommandations du point de vue de la pratique (propositions d'amélioration de la formation et de l'image de la profession)
- Formulation de propositions relatives à la marche à suivre

Mandant

Lukas Bühlmann, VLP-ASPAN, sur mandat du comité de pilotage

Groupe de pilotage

Lukas Bühlmann (VLP-ASPAN, invité), Giancarla Papi (COSAC), Ueli Strauss (COSAC), Claudia Guggisberg (ARE), Thomas Noack (SIA), Katharina Ramseier (FSU)

Groupe de travail mandaté

Francesca Pedrina, FSU (Tessin)

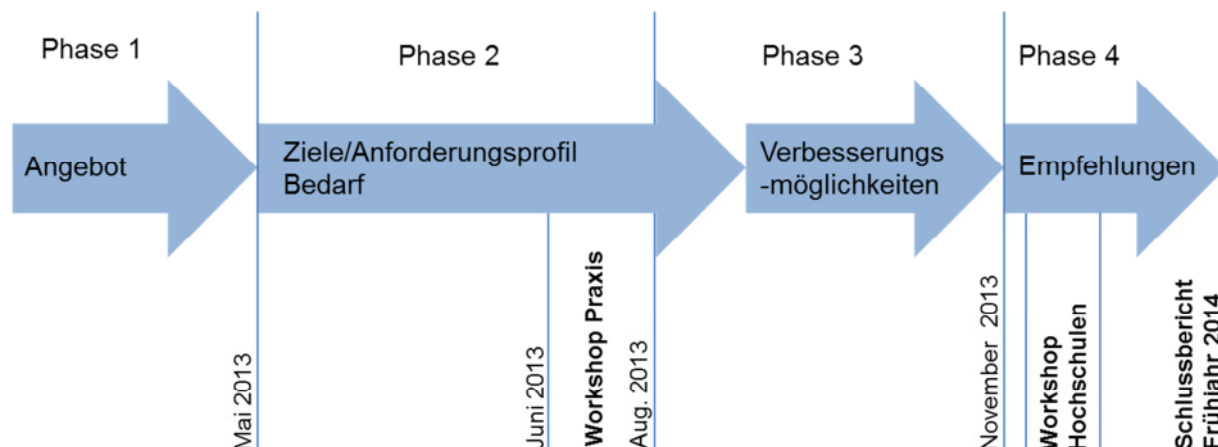
Pierre Yves Delcourt, FSU (Suisse romande)

Paul Pfister (Suisse alémanique, direction du projet)

PROGRAMME DE TRAVAIL ET DÉMARCHE

1.1 Programme de travail

Le projet comportait quatre phases:



Phase 1 : Offre de formation en Suisse et dans les pays voisins

- Quelles sont les formations existantes, lesquelles sont en préparation (en Suisse alémanique, en Suisse romande, au Tessin et dans les pays voisins)?

Phase 2 : Besoins, objectifs, compétences attendues des aménagistes/urbanistes, déficits

- Quels sont les besoins de la pratique?
- À quels objectifs la formation devrait-elle répondre?
- De quelles connaissances et compétences les aménagistes/urbanistes doivent-ils disposer (profil d'exigences)?
- Quels sont les déficits observables du point de vue de la pratique?
- Atelier avec des représentants de la pratique (bureaux privés, villes, services cantonaux)
- Welches sind die Anforderungsprofile an Raumplaner/innen?
- Welche Defizite bestehen aus der Sicht der Praxis?
- Workshop mit Vertretern/innen der Praxis (Private Büros, Städte, kantonale Verwaltungsstellen)

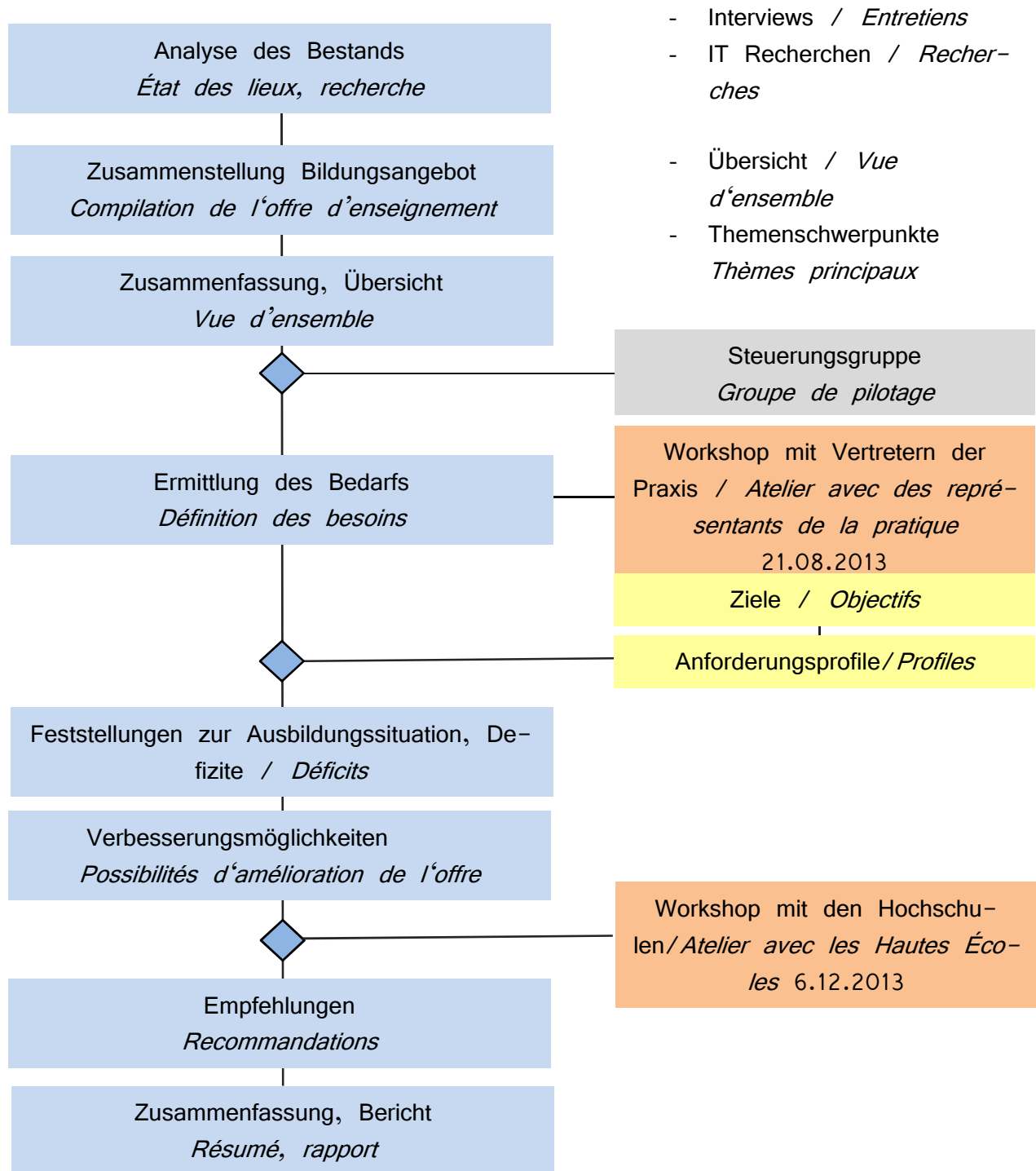
Phase 3 : Possibilités d'amélioration

- Comment la situation en matière de formation peut-elle être améliorée en Suisse et dans les différentes régions linguistiques?
- Quelles sont concrètement les mesures nécessaires?

Phase 4 : Recommandations en vue d'améliorer la situation en matière de formation en Suisse

Les destinataires du rapport sont le groupe de pilotage et les institutions et associations professionnelles représentées par ses membres.

1.2 Démarche



2 FORMATIONS EXISTANTES ET EN PROJET

Aperçu des formations existantes et en projet, en Suisse et dans les pays voisins

Les principales formations en aménagement et urbanisme proposées par les hautes écoles suisses ont été systématiquement identifiées et présentées – ainsi que quelques exemples issus des pays limitrophes – selon une grille uniforme (voir Annexe 1).

Le tableau ci-après donne une vue d'ensemble des formations existantes, ainsi que des projets de formation dont le plan d'études atteste la pertinence. N'y figurent en revanche pas les cours d'aménagement et d'urbanisme d'importance secondaire qui sont dispensés dans le cadre d'autres disciplines.

	FORMATION COMPLÈTE	FORMATION DANS DIVERS DOMAINES SPÉCIFIQUES
FORMATION DE BASE	MASTER OF SCIENCE	MASTER OF SCIENCE
	UNIL MSc Géographie - mention Etudes urbaines ¹	ETHZ MSc Raumentwicklung und Infrastruktursysteme (REIS)
	HSR MSc Engineering - Vertiefungsrichtung MRU Public Planning. Ab Herbst 2013 : MRU Spatial Development and Landscape Architecture	ETHZ MSc Geomatik und Planung UNI Bern MSc in Geography
	UNIGE/UNINE /HEPIA MSc Développement territorial (ab Herbst 2014)	EPFL MSc Architecture : Mineur en dév. terr. & urbanisme
	HES-SO MSc Ingénierie du territoire – option Urbanisme opérationnel (ab Herbst 2014)	EPFL MSc Génie civil : Mineur en dév. terr. & urbanisme
	EPFL MSc Urban System Engineering (projet)	EPFL MSc Ing. Env. : Mineur en dév. terr. & urbanisme
	<i>IFU Paris MSc Urbanisme, aménagement et transports</i>	HEPIA/ EIA-FR/ HSB MSc Architecture - Atelier "urban studios"
	<i>IUP Paris MSc Espaces urbains, Stratégie territoriales et Transport et mobilité</i>	HES-SO MSc Ingénierie du territoire – option géomatique et territoire; option environnement
	<i>IUG Grenoble MSc Urbanisme et projet urbain</i>	
	<i>Politecnico di Milano MSc Progettazione urbana e politiche territoriali</i> <i>TU Dortmund MSc Raumplanung</i> <i>TU Wien MSc Raumplanung/Raumordnung</i>	

Pour les abréviations, voir Annexe 1

¹ Cette formation est accréditée par l'association internationale APERAU.

FORMATION DE BASE	BACHELOR	
	EPFL	BSc Urban System Engineering (projet)
	HSR	BSc Raumplanung
	Politecnico di Milano	BSc Laura in urbanistica
	TU Dortmund	BSc Raumplanung
TU Wien	BSc Raumplanung/Raumordnung	

BACHELOR	
ETHZ	BSc Geomatik und Planung
HEIG-VD	Bsc en géomatique, orientation géomatique et territoire

FORMATION CONTINUE	FORMATION COMPLÈTE	
	MASTER OF ADVANCED STUDIES	
	ETH-NSL	MAS Raumplanung
	UNIL/UNIGE/UNINE	MAS Urbanisme durable
	HSR	MAS Raumentwicklung

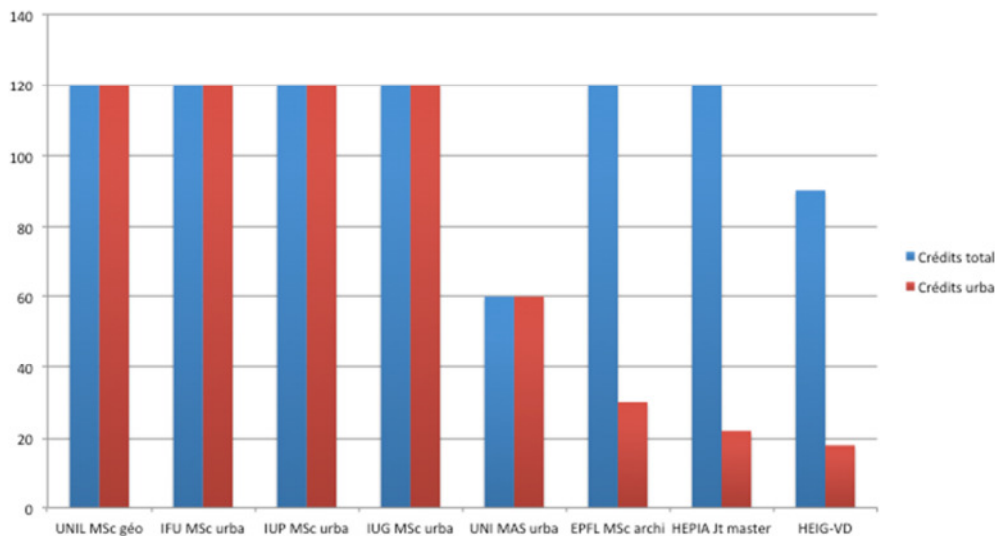
FORMATION DANS DIVERS DOMAINES SPÉCIFIQUES	
MASTER OF ADVANCED STUDIES	
UNI Basel	MAS Nachdiplom in Stadt-, und Regionalentwicklung
FHLU / HSW – HSA Luzern	MAS Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung
UNI Zürich,/ CUREM	MAS in Real Estate
DAS – DIPLOME OF ADVANCED STUDIES	
ETHZ-NSL	DAS Raumentwicklung
CAS - CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES	
ETHZ-NSL	CAS Raumentwicklung
HEPIA	CAS Nature en ville
HSR	CAS Module: - Nachhaltige Mobilität - Planen in Agglo. räumen - GIS in der Planung - Projektmanagement
HSLu/HSW	CAS Module: - Gemeinde- und Stadtentwickl. - Management von Prozessen in der Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung
Zhaw	CAS Stadtraum Strasse, Strassen als Stadträume entwerfen und gestalten
UNIL/UNIGE/UNINE	CAS Module: - urbanisme durable et aménagement du territoire - méthodologie du diagno. terr - urbanisme opérationnel

En plus de ces offres, différentes hautes écoles proposent des modules et des filières de formation continue traitant d'aspects liés au développement territorial, mais dont le

centre de gravité se situe dans le champ d'autres disciplines (économie immobilière, économie régionale, etc.).²

Dans les formations en aménagement et urbanisme et dans les autres formations traitant de certains domaines spécifiques, les connaissances fondamentales en aménagement du territoire représentent souvent une assez faible part de l'ensemble du cursus. L'illustration 1 décrit, à titre d'exemple, la situation qui prévaut dans les filières proposées en Suisse romande et dans certaines hautes écoles françaises. Les crédits ECTS alloués aux enseignements théoriques et techniques spécifiques à l'aménagement et à l'urbanisme sont représentés en rouge, la somme de tous les crédits ECTS, en bleu.

Illustration 1 – Comparaison de l'enseignement en aménagement et urbanisme dans les formations dispensées en Suisse romande et en France (exemples)



Les enseignements proposés sont divisés en trois catégories: les enseignements théoriques dans le domaine de l'organisation du territoire, les enseignements théoriques dans d'autres disciplines connexes, et les enseignements dispensant des connaissances et compétences techniques en lien plus ou moins étroit avec l'organisation territoriale³.

Selon les formations, les enseignements sont répartis de façon très différente entre ces trois catégories. Dans les formations de base et continues en aménagement et urbanisme, les branches relevant des trois catégories sont en général représentées de façon assez équilibrée. Dans les formations consacrées à certains domaines spécifiques, en revanche, les enseignements théoriques ayant trait à l'organisation du territoire ont souvent beaucoup moins de poids. On notera en outre que le nombre de branches enseignées varie beaucoup d'une formation à l'autre.

Les illustrations suivantes présentent les branches enseignées dans trois formations distinctes. Le MAS en «Urbanisme durable» des Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel propose une offre équilibrée de cours théoriques et techniques en matière d'aménagement et d'urbanisme. Le Master en «Ingénierie du territoire, option géoma-

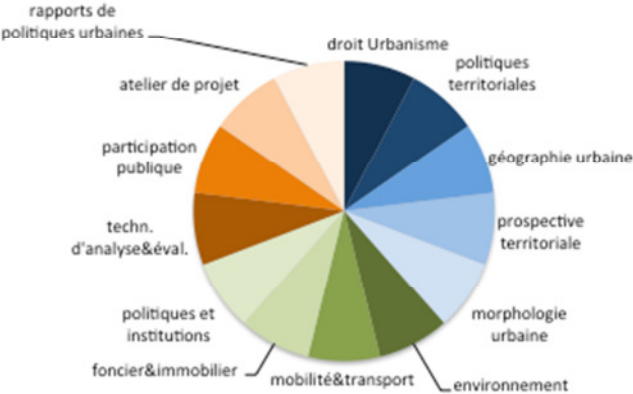
² On mentionnera en particulier le MAS Real Estate de l'Université de Zurich (Institut für Banking und Finance – CUREM), qui se compose de modules théoriques (économie, droit, architecture, finance), de modules de gestion et d'études de cas.

³ À ce sujet, voir aussi le chapitre 7.

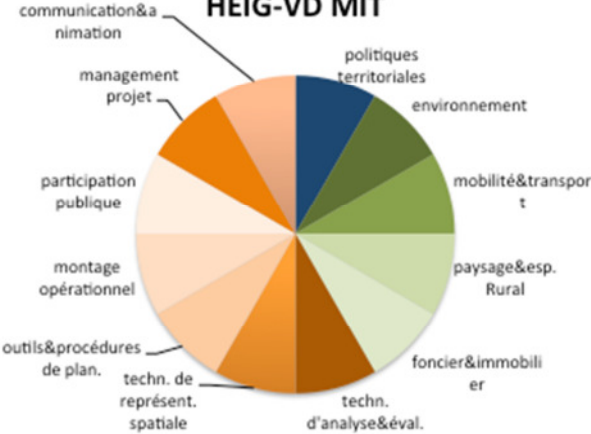
tique et territoire» de la HEIG-VD donne la priorité aux branches techniques. Quant au Master en «Urbanisme, aménagement et transport» de l'Institut Français d'Urbanisme, il propose un enseignement à la fois équilibré et très varié.

Illustrations 2, 3 & 4 – Les enseignements dispensés dans trois formations distinctes (connaissances et compétences)

UNI MAS urbanisme durable



HEIG-VD MIT



IFU MSc urbanisme



3 BESOINS DE LA PRATIQUE (DEMANDE)

Dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé le 21 août 2013, divers représentants des administrations publiques et des bureaux privés ont décrit leurs besoins et esquissé les différents champs d'activité des aménagistes/urbanistes, ainsi que les compétences requises dans la pratique. Le profil professionnel qui s'en dégage présente de multiples facettes.

Les participants étaient invités à répondre aux questions suivantes:

1. Quelles sont aujourd'hui les tâches des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme?
2. Quelles sont les compétences générales requises dans le domaine?
3. Quels déficits observe-t-on dans les formations actuelles (que ce soit en termes de connaissances ou de savoir-faire)?

Les attentes liées à la profession d'aménagiste/urbaniste sont élevées et concernent un large éventail de compétences, aussi bien générales que spécifiques. Cela tient au fait que les professionnels concernés sont appelés à intervenir à différentes étapes des processus de planification et de réalisation, et qu'ils doivent tenir compte de multiples problématiques (transports, économie, urbanisation, environnement, etc.) ainsi que d'aspects administratifs, juridiques, politiques et institutionnels.

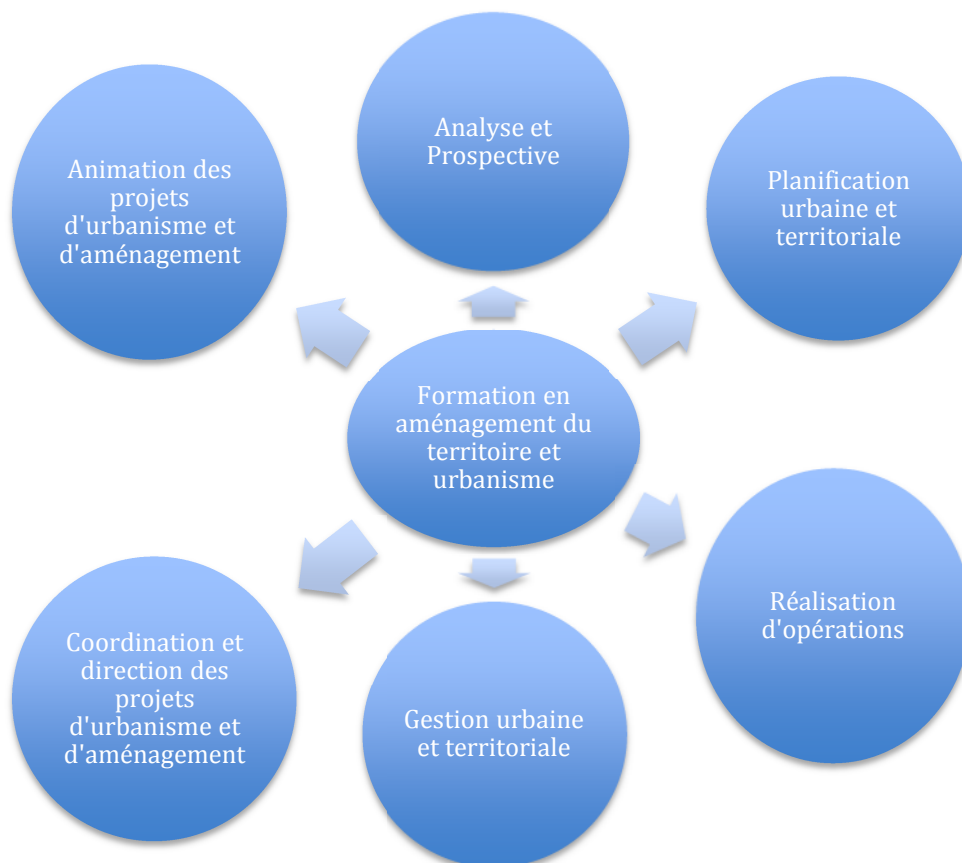
3.1 Champs d'activité des aménagistes/urbanistes

La profession d'aménagiste/urbaniste recouvre plusieurs champs d'activité, fonctions et compétences. A travers l'ensemble de leurs enseignements, les hautes écoles devraient former des professionnels capables d'assumer des postes dans six principaux domaines, dont les quatre premiers relèvent spécifiquement de l'aménagement et de l'urbanisme :

1. Analyse territoriale et prospective: Il s'agit ici d'acquérir une connaissance approfondie du développement territorial, afin d'être en mesure d'élaborer des stratégies et plans de développement. Dans ce contexte, les aménagistes/urbanistes ont pour tâche d'observer certains espaces géographiques bien définis et d'en évaluer les potentiels sous différents angles. Ces professionnels doivent être capables d'établir des diagnostics territoriaux et de réaliser des études prospectives. Ils participent à l'élaboration des politiques à incidences spatiales et définissent les stratégies devant présider au développement et à l'organisation du territoire.
2. Planification territoriale et urbaine: Les stratégies évoquées trouvent leur traduction dans des projets d'aménagement concrets. Dans cette perspective, les aménagistes/urbanistes établissent des bases, principes, concepts et programmes d'organisation et d'utilisation du territoire, qu'ils formalisent, entre autres, dans des documents de planification (plans directeurs, plans d'affectation, etc.) et dans des lignes directrices répondant à des exigences juridiques et à des objectifs politiques bien précis.
3. La réalisation d'opérations urbaines: Les plans d'aménagement se concrétisent par des remaniements parcellaires, par la conception d'infrastructures, d'équipements urbains et de bâtiments, ainsi que par d'autres projets définissant

l'utilisation du sol. Les aménagistes/urbanistes ont pour tâche d'élaborer des projets d'urbanisme ou d'aménagement et des programmes immobiliers.

4. Gestion urbaine et territoriale: Les processus de planification sont soumis à diverses contraintes juridiques, économiques, temporelles et politiques. Les aménagistes/urbanistes assistent les responsables en charge de la planification dans la mise en œuvre des concepts d'aménagement et des projets d'urbanisme en assurant une gestion de projet compétente, réagissant avec sensibilité aux intérêts en présence (p. ex. dans le cadre de la pesée des intérêts) et aux situations concrètes.
5. Coordination et direction des projets d'urbanisme et d'aménagement: La complexité croissante des grands projets d'urbanisme et d'aménagement requiert de plus en plus souvent des professionnels capables d'en assurer la coordination et la gestion technique.
6. Animation des projets d'urbanisme et d'aménagement: L'élaboration et la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement requièrent, surtout lorsque ces derniers sont complexes et sensibles, des professionnels («animateurs») capables d'en assurer la communication et la promotion. Ce champ d'activité comporte aussi les négociations avec les parties concernées, ainsi que la conduite des processus participatifs.



3.2 Compétences attendues

La synthèse ci-après présente les résultats de l'atelier. Ceux-ci ne sont pas représentatifs, mais convergent avec d'autres entretiens et sondages effectués par ailleurs.

Compétences générales

Les administrations publiques et les bureaux privés attendent des aménagistes/urbanistes qu'ils soient en mesure d'assumer un large éventail de tâches. Les professionnels concernés doivent donc être polyvalents et disposer d'un certain nombre de compétences générales et spécifiques.

Pour mener à bien les différentes tâches qu'implique un développement durable du territoire, ils doivent être en mesure de garder une vision globale des situations et enjeux, tout en étant aptes à rechercher des solutions concrètes, à arbitrer entre les intérêts en présence et à résoudre les conflits.

Ils doivent à la fois posséder de bonnes capacités d'analyse et celle d'établir des liens entre les choses, tant oralement que par écrit (synthèse).

Ils doivent avoir une bonne compréhension des jeux d'acteurs (politiques, groupes d'intérêts, propriétaires, etc.), des institutions et des processus politico-administratifs, afin d'être en mesure d'assumer des tâches de direction de projet et de mener des négociations.

Ils doivent maîtriser les méthodes spécifiques à la profession, et être capables de travailler au sein d'équipes interdisciplinaires et d'intervenir dans des situations très diverses.

En plus de ces compétences générales, les aménagistes/urbanistes doivent disposer de compétences spécifiques dans différents domaines :

Analyse de la situation existante en anticipation des évolutions futures

Sont notamment requises ici les compétences suivantes :

- Capacité d'analyser les tendances et paramètres pertinents, ainsi que leurs incidences sur le territoire
- Connaissance des fondements historiques et systémiques de la structure actuelle du territoire
- Bonne compréhension des enjeux du développement durable à tous les niveaux.

Elaboration de visions et concepts d'aménagement

Travailler au sein d'un bureau privé ou d'une administration publique requiert la capacité :

- d'élaborer des concepts ;
- de mettre en œuvre ces concepts dans le cadre des instruments stratégiques (projets d'agglomération, programmes de développement urbain ou de quartier, plans directeurs cantonaux, régionaux et communaux) et des plans d'affectation ;
- de rechercher des solutions concrètes et d'arbitrer entre les intérêts en jeu dans les problématiques d'aménagement ;
- de représenter adéquatement les concepts d'aménagement élaborés ;
- de coordonner les activités à incidences spatiales en tenant compte des différentes thématiques concernées (urbanisation, transports, paysage, environnement, etc.).

Gestion, direction et coordination de projet

Les aménagistes/urbanistes devraient être capables :

- d'établir des cahiers des charges ;
- d'assurer avec efficacité la conduite de projets divers ;
- d'assurer la pesée des intérêts en présence ;
- d'organiser le déroulement des études et de coordonner les acteurs impliqués ;
- de coordonner les divers objectifs et demandes des services impliqués.

En outre, les aménagistes/urbanistes actifs au sein de l'administration doivent être en mesure :

- d'examiner les plans cantonaux, régionaux et communaux des points de vue formel et matériel (plans directeurs, projets d'agglomération, etc.) ;
- de préparer l'approbation des plans et l'octroi des autorisations de construire.

Mise en oeuvre opérationnelle

La mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement requiert une bonne connaissance des processus politico-administratifs ainsi que des procédures et du droit de l'aménagement du territoire et de la construction.

Les aménagistes/urbanistes travaillant dans les bureaux privés, dans l'aménagement local et la planification urbaine et dans le domaine de l'immobilier et de la construction doivent aussi être capables d'assurer la mise en œuvre concrète des projets de développement urbain, ce qui nécessite de maîtriser certains outils techniques (SIG, CAO, etc.).

Communication et animation des processus de planification

Certaines des compétences attendues ne sont pas spécifiques aux problématiques d'aménagement et d'urbanisme. Cela concerne en particulier la capacité d'expliquer de façon accessible des réalités complexes, celle d'assurer une bonne information et communication dans le cadre des processus de planification et de participation, ainsi que celle d'animer de tels processus.

4 OBJECTIFS D'AMÉLIORATION DE LA SITUATION EN MATIÈRE DE FORMATION

Sur la base de l'analyse de l'offre de formation actuelle, on peut définir, en vue d'améliorer la situation en la matière, les objectifs suivants⁴:

Objectif A - Promouvoir une bonne culture de l'aménagement et de l'urbanisme

L'organisation du territoire suisse n'est pas seulement déterminée par les aménageurs/urbanistes, mais aussi par les modes de vie et les valeurs de la société, le système économique dans son ensemble, les innovations technologiques et les limites de tolérance de l'environnement.

Afin de surmonter les difficultés rencontrées jusqu'ici par la discipline et de recadrer les différentes demandes en matière d'utilisation du sol en vue d'un développement durable du territoire, il convient de promouvoir une bonne culture de l'aménagement et de l'urbanisme. Il s'agit en particulier de créer les bases nécessaires pour que l'ensemble de la société puisse participer activement à la définition des principes et valeurs devant présider à un tel développement.

Plus spécifiquement, il s'agira de créer les conditions nécessaires pour améliorer la collaboration entre les différents services des administrations aux niveaux fédéral, cantonal, régional et communal, ainsi que pour renforcer les liens qu'entretiennent les institutions de formation et de recherche avec la pratique

Promouvoir une bonne culture de l'aménagement et de l'urbanisme peut se faire en:

- faisant mieux connaître l'importance du développement territorial pour l'évolution future de l'économie, de la société et de l'environnement;
- formant des aménageurs/urbanistes compétents;
- formant dans ce sens les spécialistes amenés à collaborer avec les aménageurs/urbanistes (ingénieurs transports, architectes, etc.);
- formant dans ce sens les décideurs susceptibles d'exercer une influence importante sur l'aménagement et l'urbanisme (juristes, économistes, politiciens, managers, etc.);
- axant la formation sur les défis actuels et futurs.

Objectif B – Renforcer les formations différenciées destinées, d'une part, aux experts en aménagement et urbanisme et, d'autre part, aux spécialistes devant disposer de connaissances en la matière

La diversité des formations actuelles est une qualité qu'il convient de maintenir et de renforcer afin de répondre aux différents besoins et attentes de la pratique.

1. Formation complète de professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme:

- en tant qu'aménageur/urbaniste titulaire d'un diplôme reconnu (Master en aménagement et urbanisme d'une école polytechnique, d'une université ou d'une haute école spécialisée);
- en tant qu'architecte, ingénieur, économiste, géographe, etc., titulaire d'un MAS en aménagement et urbanisme.

⁴ Les objectifs énoncés ici s'appuient sur l'expérience des professionnels impliqués dans l'étude, ainsi que sur les entretiens et les ateliers menés avec des représentants de la pratique.

2. Formation dans différents domaines spécifiques, spécialiste disposant de connaissances en aménagement et urbanisme:

- titulaire d'un diplôme d'une haute école, avec un MSc dans une autre discipline et une formation dans certains domaines spécifiques de l'aménagement et de l'urbanisme;
- titulaire d'un diplôme d'une haute école, avec un DAS ou un CAS en aménagement et urbanisme

Dans ce cadre, il s'agit de renforcer les modules de formation en aménagement et urbanisme qui existent dans les programmes de Master et les domaines spécifiques, ainsi que d'en créer de nouveaux, axés sur un aménagement viable du territoire. À cet égard, les formations devront se conformer à des profils d'exigences clairement définis⁵.

Se pose en particulier la question de savoir s'il convient de mettre en place, en plus de l'offre existante, une formation de base de niveau universitaire (BSc + MSc). Le but est que l'offre de formation proposée en Suisse couvre, aujourd'hui et à l'avenir, les multiples facettes de la profession.

Objectif C - Accroître les ressources humaines et financières affectées à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme

Les ressources humaines et financières actuellement disponibles ne suffisent pas pour développer une offre de formation qui réponde aux besoins. Il convient par conséquent de les renforcer.

Objectif D - Renforcer la coordination et la collaboration entre les hautes écoles et entre les régions linguistiques en vue de la mise en place d'une formation complète (connaissances en aménagement et urbanisme, connaissances connexes, connaissances méthodologiques et techniques)

La Suisse a la chance de présenter trois approches culturellement différentes de la planification territoriale et urbaine. Ces approches pourraient s'enrichir sensiblement si l'on développait les échanges et la collaboration entre les différentes régions linguistiques.

La Suisse a par ailleurs la chance de disposer d'universités, d'écoles polytechniques et de hautes écoles spécialisées qui se caractérisent par des approches didactiques complémentaires. Ces institutions, indispensables pour former des aménagistes/urbanistes qualifiés, disposent ensemble d'importantes ressources humaines et financières. Il convient donc, pour en tirer pleinement profit, d'intensifier la collaboration entre hautes écoles.

Objectif E – Renforcer la collaboration entre les milieux de l'enseignement, de la recherche et de la pratique

Afin d'améliorer la qualité de la formation, il importe de renforcer la recherche⁶ et d'impliquer davantage les milieux de la pratique dans l'élaboration des programmes et dans l'enseignement proprement dit.

⁵ Voir «Contenus d'enseignement», chapitre 6.3.

⁶ La problématique de la recherche en aménagement et en urbanisme n'est pas abordée dans le cadre de la présente étude. Il est toutefois évident que la recherche contribue pour beaucoup – au même titre que la participation des praticiens aux programmes de formation – à la qualité de l'enseignement.

Aperçu des différentes filières de formation et profils

Du fait des nombreuses possibilités qu'offrent les filières de formation actuelles, il existe différents profils d'aménagistes/urbanistes et de spécialistes. Le tableau ci-après propose un aperçu des cursus existants et en projet – aperçu qui montre bien la diversité de l'offre et la complexité des filières.

		FORMATION COMPLÈTE			FORMATION DANS DES DOMAINES SPÉCIFIQUES		
EN 6-7 ANS AU TOTAL (formation de base + Formation continue)				DIPL. SPÉCIALISTES ET AMÉNAGISTES / URBANISTES		DIPL. SPÉCIALISTES Avec <i>ÉTUDES</i> en aménagement et urbanisme	DIPL. SPÉCIALISTES Avec connaissances en aménagement et urbanisme
Formation continue	1 à 2 ans			MAS AMÉNAGEMENT ET URBANISME		MAS Avec études en aménagement et urbanisme	DAS, CAS Avec connaissances en aménagement et urbanisme
EN 5 ANS (formation de base)		DIPL. AMÉNAGISTES / URBANISTES		DIPL. SPÉCIALISTES	DIPL. SPÉCIALISTES Avec <i>ÉTUDES</i> dans des domaines spécifiques de l'aménagement et de l'urbanisme	DIPL. SPÉCIALISTES	DIPL. SPÉCIALISTES
Formation de base	2 ans	MSc AMÉNAGEMENT ET URBANISME	MSc AMÉNAGEMENT ET URBANISME	MSc AUTRES DOMAINES	MSc Avec études dans des domaines spécifiques de l'aménagement et de l'urbanisme	MSc Autres domaines	MSc Autres domaines
	3 ans	BSc Aménagement et urbanisme	BSc Autres domaines	BSc Autres domaines	BSc Autres domaines	BSc Autres domaines	BSc Autres domaines
Écoles en Suisse	EPFL (Projet) FHO HSR	UNIGE / UNINE / HEPIA (à partir de l'automne 2014) HES-SO (à partir de l'automne 2014)	ETHZ-NSL UNIL / UNIGE / UNINE	ETHZ EPFL HEPIA / EIA-FR / HSB HES-SO	UNI BÂLE HSR -HSA LUCERNE	ETHZ HSR HEPIA HSLu / HSW ZHAW	
Écoles à l'étranger (exemples)	Politecnico di Milano TU Universität Dortmund und Wien	IFU Paris					

Objectif F - Assurer en Suisse une formation concurrentielle par rapport à celle proposée dans les pays voisins

Il est nécessaire de rendre la formation en Suisse plus attractive, de manière à pouvoir former plus d'aménagistes/urbanistes et de spécialistes qui soient au fait des défis du développement territorial et du contexte politico-institutionnel helvétique.

Par ailleurs, les aménagistes/urbanistes formés en Suisse devraient aussi être capables de travailler dans un contexte international.

Objectif G - Améliorer l'offre de formation en fonction de la demande (étudiants, milieux de la pratique) et en accroître l'attractivité sur le marché (différents profils d'exigences)

La formation ne doit pas seulement répondre aux objectifs didactiques et scientifiques fixés par le milieu académique, mais aussi aux exigences concrètes du marché helvétique. Il faut que les jeunes diplômés soient rapidement en mesure d'assumer les tâches qu'implique leur poste.

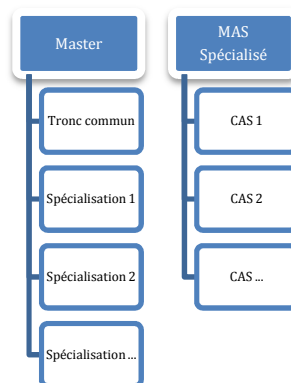
Parmi les scénarios méritant d'être examinés, il convient d'envisager la mise sur pied, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, d'au moins un Master de niveau universitaire en aménagement et urbanisme – lequel pourrait être éventuellement précédé d'un Bachelor spécialisé. Les cursus de Master devraient comporter un tronc commun dispensant des bases solides, ainsi que des options de spécialisation, dont une au moins consacrée aux problématiques de la densification et de la planification urbaines.

Ausserdem sollten auch einige MAS in der Welsch- und auch der Deutschschweiz angeboten werden. Sie sollten gute Allgemeinfähigkeiten im Bereich Raumordnung vermitteln und eine auf eine Spezialisierung ausgerichtet sein. Diese Angebote sollten komplementär sein.

Dans le cadre des CAS, il conviendrait d'offrir au moins une spécialisation dans le domaine de l'animation des projets d'aménagement et d'urbanisme, une autre dans celui de la gestion de projet (coordination et conduite), ainsi qu'une troisième dans celui du traitement des planifications (élaboration, examen, approbation).

Le schéma ci-après donne un exemple. Il existe de nombreuses possibilités de combiner les formations proposées. Ce qui importe, c'est que l'offre couvre les diverses facettes et champs d'activité de la profession.

Organisationsprinzipien der Master- und MAS-Ausbildung



Une offre diversifiée et complémentaire (Bachelors, Masters, MAS, CAS), formant aux différents champs d'activité de l'aménagement et de l'urbanisme



Objectif H - Renforcer l'attractivité de la formation pour les jeunes et les actifs

Il s'agit d'examiner si la mise en place d'une formation en aménagement et urbanisme juste après la maturité permettrait d'attirer plus de jeunes.

L'aménagement du territoire et l'urbanisme constituent un domaine stratégique pour l'avenir de notre pays. Même s'il en est régulièrement question dans les médias et les milieux politiques, l'importance de la thématique reste sous-estimée.

Si l'on entend favoriser le développement d'une culture de l'aménagement et de l'urbanisme au sein de la population et inciter davantage de jeunes à opter pour une formation dans ce domaine, il convient de mieux sensibiliser les jeunes générations. Même si un tel objectif dépasse largement le cadre du présent mandat, il nous paraît important de le souligner.

Objectif I - Assurer une meilleure reconnaissance aux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, en tant qu'experts disposant d'une solide formation de base

De manière générale, davantage d'efforts doivent être fournis pour mieux faire connaître notre profession et, en particulier, les compétences dont disposent les aménageurs/urbanistes.

La profession souffre d'un manque de reconnaissance. Il convient donc d'en améliorer la visibilité et d'en mettre en valeur les spécificités.

5 OBSERVATIONS RELATIVES À LA SITUATION EN MATIÈRE DE FORMATION EN SUISSE

Les observations suivantes se basent sur notre analyse de l'offre existante, ainsi que sur les expériences et appréciations des professionnels interrogés dans le cadre des entretiens et discussions qui ont été menés.

L'offre de formation et sa qualité ont fait l'objet d'une analyse multi-critères:

Critères	Indicateurs
Dans quelle mesure la formation répond-elle aux besoins de la profession d'aménageur/urbaniste?	Titre et type de diplôme/certificat, objectifs de la formation, contenus d'enseignement, composition du corps enseignant (présence de représentants des organisations professionnelles et d'experts)
La formation est-elle inter-/transdisciplinaire?	Public-cible, objectifs de la formation, contenus d'enseignement, composition du corps enseignant
Dans quelle mesure la formation dispense-t-elle une bonne culture générale dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme?	Contenus d'enseignement: thèmes traités et nombre de crédits ECTS alloués
La formation dispense-t-elle des connaissances techniques suffisantes dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme?	Contenus d'enseignement: thèmes traités et nombre de crédits ECTS alloués
La formation offre-t-elle suffisamment aux étudiants l'occasion de se confronter aux réalités pratiques?	Contenu de la formation (stages pratiques, ateliers, travail de diplôme), nombre de crédits ECTS alloués
Dans quelle mesure la formation est-elle concurrentielle?	Certification, type de diplôme/certificat, objectifs, contenu de la formation, composition du corps enseignant, etc.
Dans quelle mesure la formation est-elle connue et visible sur le marché?	Informations disponibles sur Internet, brochures et autres documents d'information et de prospection
La formation tire-t-elle suffisamment profit de la diversité et de la qualité des institutions de formation suisses?	Patronage, institution responsable

La démarche que nous avons adoptée ne nous a pas permis d'analyser la qualité des différentes formations du point de vue didactique, ni la qualité de l'évaluation effectuée dans leur cadre (connaissances et savoir-faire) – facteurs qui sont bien entendu déterminants. De fait, des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour se faire une idée plus précise de la qualité des formations existantes.

Comme évoqué plus haut, l'adéquation de l'offre à la demande a été évaluée dans le cadre d'un atelier avec des représentants de la pratique⁷.

⁷ Voir chapitre 3

5.1 Observations générales

Comme le montre la vue d'ensemble des cursus existants⁸, les hautes écoles suisses ont mis en place, ces dernières années, tout un éventail de formations en aménagement et urbanisme. Ces offres visent à répondre, selon leurs possibilités, à la demande et aux défis actuels. Elles fournissent ainsi une contribution d'une importance capitale à l'amélioration des compétences professionnelles dans le domaine du développement territorial.

Le manque de ressources humaines et financières restreint cependant beaucoup les possibilités de développement et de renforcement des programmes de formation.

À cet égard, les différentes hautes écoles se trouvent, dans une certaine mesure, en concurrence les unes avec les autres. Partant des enjeux actuels et des exigences fondamentales auxquelles la formation en aménagement et urbanisme doit aujourd'hui répondre, elles s'efforcent de mettre sur pied des programmes attractifs pour les étudiants. Or, dans le contexte professionnel actuel, il se révèle difficile d'éveiller l'intérêt des jeunes pour le métier d'aménagiste/urbaniste.

La pénurie de professionnels qualifiés s'explique donc en grande partie par la situation sociale, politique, économique et institutionnelle qui prévaut aujourd'hui

Les points suivants décrivent les déficits observables dans les administrations, bureaux privés et autres institutions concernées. Ceux-ci ressortent de la comparaison entre l'offre de formation existante et les objectifs énoncés au chapitre précédent.

Par «déficits», nous entendons le fait que, soit il n'y a pas assez d'aménagistes/urbanistes sur le marché, soit ils ne sont pas suffisamment formés pour répondre aux besoins du marché et d'un développement durable du territoire.

Le but de ces observations est de fournir une base de discussion en vue d'une amélioration de la situation en matière de formation en Suisse – il ne s'agit pas de critiquer les offres existantes!

5.2 Observations relatives aux déficits constatés

5.2.1 Pénurie de professionnels dans la pratique

Le nombre de professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme formé en Suisse est insuffisant. L'offre ne répond pas à la demande⁹.

Les programmes de formation continue ne parviennent pas à combler ce manque; ils ne font en général pas augmenter le nombre de personnes prêtes à prendre un emploi dans ce domaine.

⁸ Voir chapitre 3.

⁹ Die effektive Nachfrage im Markt ist nicht geklärt. Die Feststellung basiert auf den Erfahrungen in der Praxis und Aussagen der Workshop-Teilnehmenden.

5.2.2 Observations relatives à la situation en matière de formation

En Suisse, la situation en matière de formation est difficile à cerner. Que recouvre au juste un titre? La mise en place de cursus supplémentaires ne fera qu'accroître cette difficulté.

Au niveau du Bachelor, il existe quelques rares offres en Suisse alémanique, et aucune en Suisse romande et au Tessin.

Les formations proposées (Bachelor, Master, MAS) ne couvrent pas le large éventail des besoins de la pratique; les cursus de qualité sont souvent trop courts pour cela.

Il manque, dans maints programmes, des cours permettant d'acquérir le bagage de base requis dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme (théories, modèles, tendances, histoire, instruments, droit, etc.).

Certaines hautes écoles privilégient, par rapport à une formation complète en aménagement/urbanisme, des formations spécialisées dans des domaines comme les transports, le paysage, les infrastructures, etc. Or, on peut se demander si ces programmes répondent suffisamment aux enjeux actuels du développement territorial et aux besoins du marché (demande).

Sur le marché du travail, on trouve des spécialistes, mais pas assez de professionnels qui possèdent une vision d'ensemble et soient capables d'assurer une coordination globale – bref, qui soient garants la cohérence du tout. Qui pose par exemple les questions décisives? Qui assure la pesée des intérêts en jeu?

Il manque par ailleurs en Suisse une formation dans le domaine spécifique de l'urbanisme.

Deficits en Suisse alémanique

Il n'existe pas, dans le domaine de l'aménagement/urbanisme, de formation polytechnique ou universitaire de base qui soit comparable avec ce qu'offrent les pays voisins. Les ressources humaines et financières nécessaires à un développement et à un renforcement de la formation et de la recherche dans le domaine font défaut.

Déficits au Tessin

Il n'existe pas, entre les hautes écoles tessinoises et celles du reste de la Suisse, la mise en réseau et la collaboration qui permettraient de valoriser la diversité culturelle du pays et de mieux appréhender les spécificités des contextes régionaux.

Déficits en Suisse romande

Les formations proposées par les universités sont en général encore trop peu axées sur le projet.

Celles qu'offrent les hautes écoles spécialisées et l'EPFL mettent trop peu l'accent sur les liens entre aménagement/urbanisme, politique et institutions.

La proportion de praticiens au sein du corps enseignant se révèle insuffisante dans certains modules de formation.

5.2.3 Déficits en matière de coordination et de collaboration

Il n'existe actuellement aucune vue d'ensemble des formations dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (p. ex. sur Internet.).

Une coordination (institutionnalisée) des formations entre les hautes écoles fait défaut.

La recherche en aménagement/urbanisme ne couvre pas l'ensemble des problématiques auxquelles la pratique est aujourd'hui confrontée. Il convient de renforcer la collaboration entre recherche et pratique.

Il n'existe pas de procédure de recrutement des jeunes qui soit coordonnée entre formation et pratique.

Dans différents domaines, on assiste à l'émergence d'un dialogue plus ou moins formel entre formation et pratique (experts, représentants des organisations professionnelles), y compris dans le cadre des procédures de consultation et des groupes de travail ou commissions techniques et scientifiques.

En Suisse romande, il se développe, entre les universités et la HES-SO, une collaboration qu'entravent cependant divers problèmes institutionnels.

5.2.4 Déficits en matière de communication

Il est difficile d'avoir une vision d'ensemble des formations en aménagement et urbanisme (sites Internet des hautes écoles); les personnes intéressées à suivre un cursus ont de la peine à s'y retrouver. Il manque une présentation d'ensemble des possibilités de formation dans le domaine.

La manière dont l'aménagement du territoire et l'urbanisme sont présentés dans les services d'orientation professionnelle et les écoles ne parvient pas à éveiller un intérêt suffisant pour les formations correspondantes.

5.2.5 Déficits liés à l'image de la profession

Le fait qu'il n'existe pas une image claire de la profession accroît pour les étudiants la difficulté du choix. Bien que les enjeux liés au territoire et à la ressource limitée qu'est le sol soient devenus très présents dans le débat politique, il reste difficile, pour les profanes, de replacer l'aménagement du territoire dans son contexte social général.

Il est difficile de communiquer l'image d'une profession aux si multiples facettes. Pour les jeunes, celle-ci paraît moins attrayante que d'autres disciplines (architecture, génie civil, etc.).

La profession d'aménagiste/urbaniste est trop peu connue, les incitations à s'engager sur cette voie font défaut.

Il manque des figures d'identification qui fassent paraître le domaine attractif.

6 RECOMMANDATIONS

6.1 Profil d'exigences de la formation d'aménagiste/urbaniste

Les discussions menées avec les représentants de la pratique et des hautes écoles ont montré qu'il n'existe pas de profil d'exigences et d'image clairement définis de la profession d'aménagiste/urbaniste. Cela tient, d'une part, à la diversité des enjeux du développement territorial et, d'autre part, à la spécificité des besoins respectifs des administrations et des bureaux privés.

Un aspect commun à tous les professionnels du domaine est qu'ils se considèrent comme des experts en matière de développement territorial (utilisation du sol, urbanisation, etc.).

La formation et/ou l'expérience professionnelle doivent au minimum assurer l'acquisition des connaissances, compétences et savoir-faire suivants:

- Compréhension éthique et culturelle de base des enjeux du développement territorial
- Capacité de produire des propositions d'aménagement physique de l'espace
- Connaissances théoriques de base (mécanismes d'aménagement et de transformation du cadre de vie d'un point de vue fonctionnel, social et économique; connaissances inter- et transdisciplinaires)
- Connaissance des dispositions juridiques et règles de procédure applicables, ainsi que des acteurs et de leurs rôles et intérêts
- Capacité de travailler au sein d'équipes interdisciplinaires et de diriger des équipes de composition professionnelle, institutionnelle et politique variable
- Capacités de communication et de dialogue
- Capacité d'appréhender les différents niveaux de planification dans une perspective intégrée et multidisciplinaire

6.2 Principes didactiques

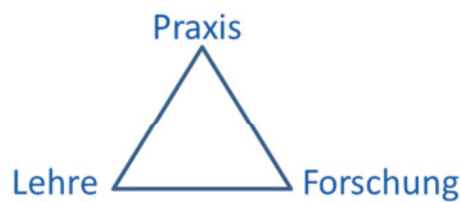
Les principes didactiques suivants constituent la base de la formation en aménagement/urbanisme ¹⁰ :

- Des méthodes d'enseignement fondées sur l'interdisciplinarité et la construction d'une culture commune
- La mise en place de parcours prédéfinis au sein de diplômes comprenant des éléments substantiels d'enseignement interdisciplinaire et de formation à une culture commune, un stage en milieu professionnel de trois mois au minimum quand

¹⁰ Source: APERAU (www.aperau.org > Enseignement > Charte).

la situation nationale le permet, un travail personnel débouchant sur la rédaction d'un mémoire et une modalité de travail collectif du type de l'atelier professionnel, de préférence sur commandeAufstellung eines interdisziplinären Lehrkörpers mit verschiedenen Praktikern, welche die Ausbildung fachlich gleichgewichtig mitgestalten können.

- L'énoncé explicite de ces différents éléments dans une annexe du diplôme
- La composition d'un corps enseignant interdisciplinaire qui permette la participation effective des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme au contenu des formations au côté des universitaires et assimilés



6.3 Contenus d'enseignement

La diversité des formations en aménagement et urbanisme devrait permettre de répondre aux différents besoins du marché (bureaux privés, administrations publiques, etc.) ainsi qu'aux diverses attentes des étudiants. De l'analyse des besoins de la pratique découlent les recommandations suivantes:

- Les aménagistes/urbanistes devraient avant toute chose disposer d'une bonne formation de base.
- Pour qu'ils soient en mesure d'intégrer et coordonner les problématiques complexes liées aux domaines des transports, de l'urbanisation et du paysage et aux dimensions économiques, environnementales et sociales, les enseignements proposés devraient être conçus de manière inter- et transdisciplinaire.
- La formation devrait stimuler les aptitudes analytiques, stratégiques et synthétiques.
- Elle devrait renforcer la sensibilité aux interactions et aux besoins et demandes des différents acteurs en matière d'utilisation du territoire.
- Elle devrait mettre l'accent sur les enjeux territoriaux et les solutions opérationnelles (dans le contexte politique donné).
- La formation en aménagement et urbanisme devrait continuer à pouvoir se faire dans le cadre de différents cursus.

Des recommandations susmentionnées peuvent être déduits les contenus de formation et priorités suivants :

1. Analyse du développement territorial et observation du territoire
2. Étude et évaluation des évolutions territoriales, ainsi que des perspectives et visions d'avenir
3. Planification stratégique, élaboration de concepts
4. Mise en place d'un cadre organisationnel et réglementaire adapté au contexte concret
5. Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques territoriales, ainsi qu'à la pesée des intérêts en présence.

Chaque cursus devrait être organisé autour d'une formation de base cohérente, dont l'orientation scientifique et didactique soit clairement identifiable.

Le tableau ci-après présente les principales catégories d'enseignements à dispenser. La liste n'est pas exhaustive. Chaque formation en aménagement et urbanisme devrait dispenser les bases nécessaires dans les domaines spécifiques à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Les autres domaines d'enseignement doivent être définis selon les objectifs scientifiques et didactiques visés..

Les branches qui doivent impérativement être enseignées pour répondre aux besoins de la profession et aux attentes du mandant sont indiquées en gras.

Contenus des formations en aménagement et urbanisme

	Enseignements	Priorités		
		Analyse, diagnostic territorial, prospective, observation du territoire	Aménagement / urbanisme	Participation à l'élaboration des politiques territoriales et urbaines
Connaissances en aménagement / urbanisme	<p>Bases de l'aménagement et de la politique d'organisation du territoire Théories, modèles en matière d'aménagement Structures territoriales (analyse et concepts en matière d'urbanisation, de paysage et de transports) Urbanisme, sociologie urbaine, histoire des villes, économie territoriale, etc.</p>	Au moins 20% des crédits ECTS		
Connaissances connexes	<p>Politique et institutions Démographie Développement durable Droit administratif Finances publiques</p> <p><u>Au moins trois des disciplines suivantes:</u> Environnement Planification transports Architecture Architecture du paysage Politique du logement Génie civil, mensuration Améliorations foncières, agriculture Économie politique Tourisme Etc.</p>	Au moins 10% des crédits ECTS		
Savoir-faire méthodologiques et techniques	<p>Techniques scientifico-analytiques Instruments de planification Gestion de projet Techniques de représentation Concepts Procédures de droit public et administratif Légistique, activité législative Commande publique, procédures de mise en concurrence Etc.</p>	Au moins 15% des crédits ECTS		
Travaux pratiques	<p>Travail de diplôme Ateliers Stage</p>	30 à 40% des crédits ECTS		

Le nombre de crédits ECTS alloué aux différentes catégories d'enseignements et aux travaux pratiques est indiqué en pour cent, car il faut tenir compte du fait que les différentes formations en aménagement et urbanisme proposées en Suisse correspondent à un total compris entre 60 et 120 crédits ECTS.

Les branches théoriques relevant du domaine de l'aménagement et de l'urbanisme sont les plus importantes. Ce sont elles surtout qui contribuent au développement d'une culture commune. C'est pourquoi leur poids relatif (au moins 20% des enseignements proposés) est le plus élevé.

En aménagement et en urbanisme, l'inter- et la transdisciplinarité revêtent une importance capitale. Une bonne formation devrait donc comporter des enseignements théoriques dans au moins trois autres disciplines connexes. La part relative de ces branches devrait se monter à au moins 10%.

Des savoir-faire techniques sont indispensables dans des activités comme, par exemple, le dessin, la cartographie, la coordination, l'animation ou l'organisation de processus participatifs. Aussi le poids relatif des branches correspondantes devrait-il se monter à au moins 15%.

Le travail de diplôme permet aux étudiants d'approfondir certains thèmes et de développer leur sens de l'analyse critique. Les aménagistes/urbanistes devant par ailleurs être capables de travailler en équipe, les formations proposées devraient donner aux étudiants l'occasion d'échanger et de confronter leurs idées dans le cadre d'ateliers. Quant au stage pratique, il permet aux étudiants de faire des expériences qui les préparent au monde professionnel. Les travaux pratiques se révèlent dès lors tout aussi importants que l'acquisition de connaissances théoriques, raison pour laquelle leur poids relatif devrait être compris entre 30 et 40%.

L'enseignement devrait proposer une combinaison équilibrée de connaissances spécifiques au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, de connaissances afférentes à des disciplines connexes, ainsi que de connaissances techniques et pratiques.

6.4 Mise en place d'une plateforme de coordination et de collaboration

Nous suggérons de mettre en place une plateforme de collaboration partenariale, composée de représentants des institutions de formation, des administrations publiques, des bureaux privés, des associations professionnelles et du REG A (des aménagistes/urbanistes).

Cette plateforme aurait notamment pour tâches:

- de définir une stratégie de renforcement de la formation en aménagement et urbanisme qui soit commune aux professionnels, aux employeurs et aux hautes écoles;
- d'améliorer les échanges entre les différentes régions linguistiques et leurs cultures;
- d'assurer la collaboration et la coordination entre les différentes hautes écoles, ainsi qu'entre les hautes écoles et la pratique;
- de suivre et orienter chaque année l'évolution des formations proposées.

Le suivi en question devrait être effectué par des experts indépendants, à l'aune des impératifs d'un développement durable du territoire, des besoins du marché, des principes didactiques définis, ainsi que du contenu minimal défini dans le tableau 6.3.

6.5 Information et communication

Afin de permettre la comparaison des formations en aménagement et urbanisme pour les personnes intéressées et les responsables de l'orientation professionnelle, nous recommandons de présenter selon une grille homogène tous les cursus proposés sur une plateforme Internet que pourraient par exemple héberger la FSU ou VLP-ASPAN.

Pour chaque formation, une fiche préciserait les informations suivantes: nom de la formation, diplôme/certificat délivré, certification, durée, type de cursus, public-cible, conditions d'admission, langue officielle, objectifs et priorités, plan d'études, composition du corps enseignant, personne(s) de contact.

Ces fiches devraient être actualisées chaque année par des experts indépendants et validées par l'instance de coordination partenariale.

6.6 Reconnaissance professionnelle

Les parcours de formation des étudiants (très variables en raison du grand nombre de cours à option et des possibilités offertes par l'accord de Bologne) qui respectent les principes didactiques définis et répondent aux contenus minimaux attendus par la profession, devraient donner directement accès au REG A des aménagistes/urbanistes.

Afin d'être reconnu comme aménagiste/urbaniste, le candidat doit s'est vu délivrer, par une haute école, un diplôme reconnu en aménagement et urbanisme (Master of Science ou Master of Advanced Studies), ou être au bénéfice d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine¹¹.

6.7 Examen de l'opportunité d'une formation de base au niveau universitaire

Serait-il opportun de mettre sur pied une formation de base en aménagement et urbanisme au niveau universitaire, comme il en existe dans les pays voisins? La question reste ouverte. Nous recommandons, pour y répondre et définir une marche à suivre, de constituer un groupe de travail composé de représentants de la pratique et des hautes écoles.

¹¹ Source: REG A des aménagistes/urbanistes, en vigueur depuis le 5 juin 2008.

7 MESURES PRIORITAIRES POUR AMÉLIORER LA SITUATION EN MATIÈRE DE FORMATION

Nous recommandons, à titre de prochaine étape, de mettre en chantier les mesures suivantes:

1. **Mise en place d'une plateforme Internet commune**, destinée à présenter la profession d'aménagiste/urbaniste et à fournir une vue d'ensemble structurée de manière uniforme des formations proposées dans le domaine
2. **Mise en place d'une plateforme de coordination et de collaboration** entre hautes écoles et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme (administrations publiques, bureaux privés, associations professionnelles, etc.)
3. **Élaboration d'une stratégie commune** en vue de renforcer la profession d'aménagiste/urbaniste et la formation dans le domaine
4. **Définition d'un contenu minimal pour la formation en aménagement et urbanisme**, à titre de socle pour les différentes filières de formation
5. **Ancrage des recommandations émises dans une charte**¹² destinée à renforcer la profession d'aménagiste/urbaniste et à développer, dans le domaine, une offre de formation à la hauteur des enjeux d'un développement territorial durable. Une telle charte permettrait de conférer aux recommandations formulées un certain poids politique et d'en favoriser la mise en œuvre effective. Elle contribuerait aussi à assurer la mise à disposition des ressources financières et humaines nécessaires.

¹² La forme de cette charte, son contenu et les possibilités d'y participer (acteurs impliqués) seraient à clarifier avec les représentants du groupe de pilotage. Les principaux signataires pourraient être l'Office fédéral du développement territorial (ARE), la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC), la Fédération suisse des urbanistes (FSU), la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) et la Fondation des registres suisses (REG). Les hautes écoles proposant des formations en aménagement et urbanisme pourraient aussi être invitées à signer ce document.

ANNEXE 1: AUSBILDUNGSANGEBOTE IN DER RAUMPLANUNG

Im Folgenden sind die wichtigsten Ausbildungsangebote in der Deutschschweiz, der Welschschweiz, im Tessin und im benachbarten Ausland zusammengestellt.

- im benachbarten Ausland

Vgl. sep. Papier

Abkürzungen:

CUREM	Center for Urban & Real Estate Management
EPFL	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
ETHZ	Ecole polytechnique fédéral de Lausanne
HSLU/HSW/HSA	Hochschule Luzern/Wirtschaft/Architektur
HEIG-VD	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton VD
HEPIA	Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HSR	Hochschule für Technik Rapperswil
IFU Paris	Institut français d'Urbanisme de Paris
IUP Paris	Institut d'Urbanisme de Paris
IUG Grenoble	Institut d'Urbanisme de Grenoble
NSL	Netzwerk Stadt und Landschaft der ETH Zürich
TU	Technische Universität
Zhaw	Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften

A: Angebote in der Deutschschweiz und im benachbarten Ausland
(Darmstadt, Wien)

B: Angebote in der Welschschweiz und im benachbarten Ausland (Paris)

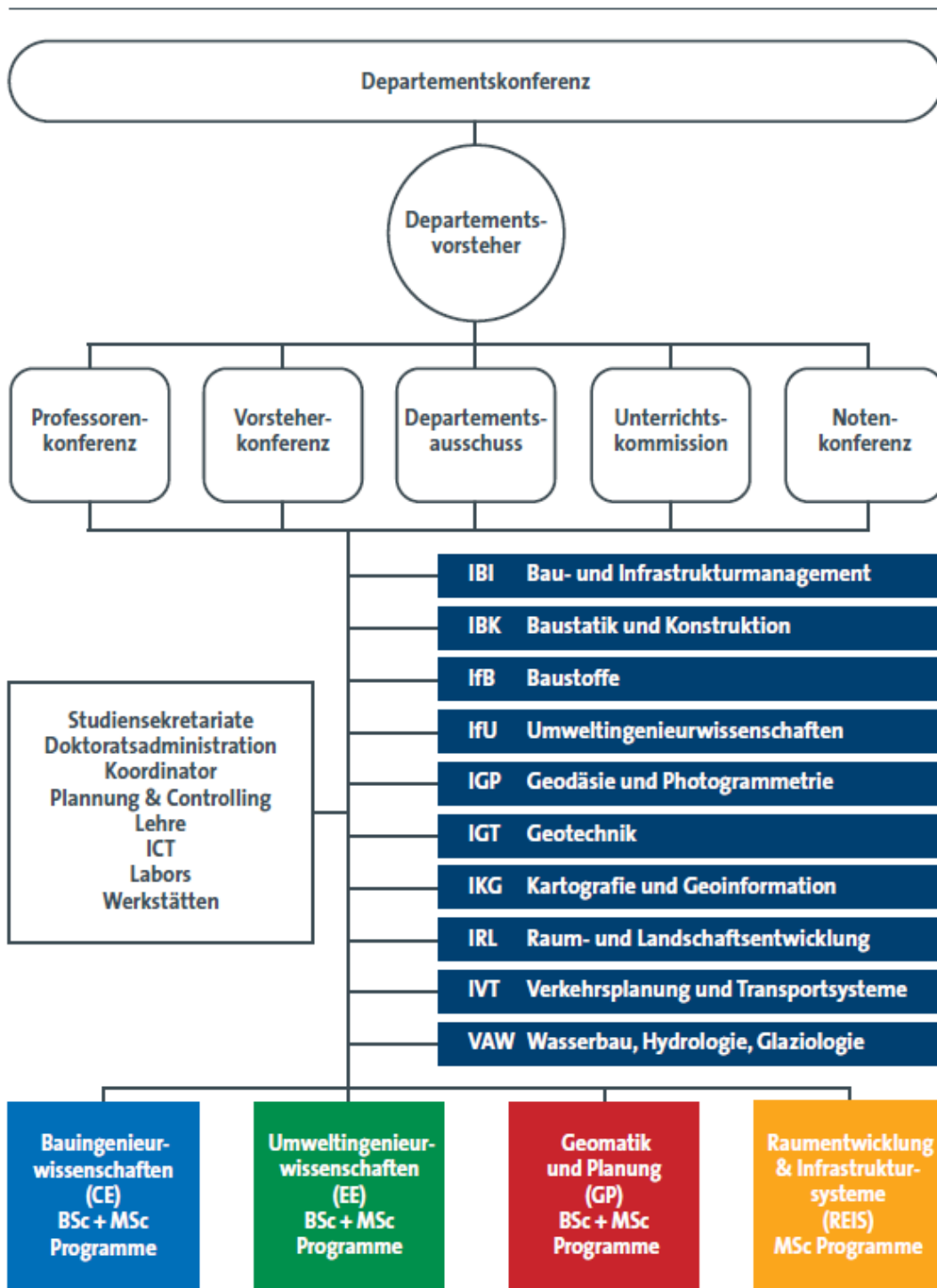
C: Angebote im Tessin und im benachbarten Ausland (Milano)

1.1. Angebote in der Deutschschweiz

In der nachfolgenden Zusammenstellung werden die wichtigsten Ausbildungsangebote im Bereich Raumplanung der Hochschulen in der Deutschschweiz dargestellt, soweit diesen im entsprechenden Lehrplan eine spezielle Bedeutung zukommt. Nicht dargestellt sind Lehrplan-Angebote mit Einzelvorlesungen in Raumplanung, z.B. in der Ausbildung Geographie an den verschiedenen Hochschulen. Zusätzlich werden Angebote im benachbarten Ausland (Beispiele Darmstadt, Wien) aufgeführt.

ETH Zürich, Departement Bau, Umwelt und Geomatik (D-BAUG)

Aufbau



**ETH Zürich, Departement Bau, Umwelt und Geomatik (D-BAUG)
Master-Studiengang Raumentwicklung und Infrastruktursysteme**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Der Master-Studiengang wird zusammen mit den Bachelor- /Master-Studiengängen Bauingenieurwissenschaften, Umweltinge- nieurwissenschaften sowie Geomatik und Planung vom De- partement Bau, Umwelt und Geomatik (D-BAUG) der ETH Zü- rich getragen.
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Master of Science in Raumentwicklung und Infrastruktursysteme (MSc ETH RE&IS)
3. Zertifizierung Reconnaissance Riconoscimenti	Keine Akreditierung der ETH. Diese ist erst möglich nach Inkraft- treten des Hochschulförderungs- und Koordinationsgesetzes (HSKG, voraussichtlich Frühjahr 2014). Die einzelnen Studien- gänge müssen nicht akreditiert werden.
4. Dauer Durée / Durata	2 Jahre: 3 Studiensemester, 1 Semester Masterarbeit)
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Vollzeitstudium 120 ECTS-Kreditpunkte wobei ein Kreditpunkt einer Studienlei- stung entspricht, die in 25 – 30 Arbeitsstunden erbracht werden kann.
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Fachleute, die zur nachhaltigen Entwicklung der gebauten räum- lichen Umwelt und ihrer Verkehrssysteme beitragen wollen aus den Bereichen Architektur, Bauingenieurwissenschaften, Geo- graphie, Geomatik und Planung, Ökonomie, Raumplanung, Rechtswissenschaften, Umweltingeieurwissenschaften, Ver- kehrswissenschaften, Tourismus, Mobilität usw.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Universitäres Bachelor-Diplom oder ein Bachelor-Diplom einer Schweizer Fachhochschule mit mind. 180 ECTS-Kreditpunkten oder gleichwertigen universitären Abschluss in relevantem Fachgebiet (Architektur, Bauingenieurwissenschaften, Geogra- phie, Geomatik und Planung, Ökonomie, Raumplanung, Rechtswissenschaften, Umweltingeieurwissenschaften, Ver- kehrswissenschaften, Tourismus, Mobilität usw.)
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch, Englisch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Eine zentrale Aufgabe dieses Studiums ist es, Studierenden mit unterschiedlichen fachlichen Hintergründen die Gelegenheit zu geben, eine gemeinsame Sprache und ein gemeinsames Me- thodenverständnis in den Schwerpunktgebieten Raumentwick- lung und Verkehrssysteme zu vermitteln.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Ausbildung für Gestalterinnen/Gestalter/Managerinnen/Manager der gebauten räumlichen Umwelt und ihrer Infrastruktursysteme. Pflichtfächer (12 KP): Verkehrssysteme (6 KP) Landschaftspla- nung und Umweltsysteme (3 KP), Nachhaltige Raumentwicklung

	<p>(3 KP), Vertiefungsfächer (60 KP): Verkehrsplanung; Verkehrssysteme; Raumentwicklung; Umweltplanung Lerninhalte: - Fachliche Vertiefung in den gewählten Fächern (60 KP) - Interdisziplinäre Projektarbeit 12 KP) - Freie Wahlfächer ETH /Uni Zürich (10 KP) - Pflichtwahlfach: Geistes-, Sozial-, Staatswissenschaften (2 KP) - Masterarbeit (24 KP)</p>
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Studiendelegierte Prof. Dr. Adrienne Grêt-Regamey Vgl. Homepage
12. Kontakt Contact Contatti	Studiensekretariat Raumentwicklung und Infrastruktursysteme, Postfach 184, HIL E31.1, Wolfgang-Pauli-Strasse 15, ETH Zü- rich Hönggerberg, 8093 Zürich, Tel. 044 633 22 79, E-Mail: re- is@baug.ethz.ch
13. Info	Homepage: www.re-is.ethz.ch
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Beschränkt auf Infrastruktur/Mobilität, sowie Raumentwicklung und Umweltplanung.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Der Schwerpunkt des Studiums liegt auf den verschiedenen Vertiefungsrichtungen, die eine individuelle Schwerpunktsetzung erlauben.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Der Studiengang ist ein Grundstudium mit Schwergewicht auf der wissenschaftlichen Ausbildung in den Vertiefungsfächern, insbesondere der Verkehrssysteme und -planung. Die interdis- ziplinäre Projektarbeit ermöglicht die Anwendung des erworbe- nen Wissens an einem Praxisbeispiel. Das Studium ist kein interdisziplinäres Raumplanungsstudium.

**ETH Zürich, , Departement Bau, Umwelt und Geomatik (D-BAUG)
Master-Studiengang Geomatik und Planung**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Der Studiengang Geomatik und Planung wird zusammen mit den Studiengängen Bauingenieurwissenschaften, Umweltingenieurwissenschaften sowie dem Masterstudiengang Raumentwicklung und Infrastruktursysteme vom Departement Bau, Umwelt und Geomatik (D-BAUG) der ETH Zürich getragen. Der Master-Studiengang Geomatik löst ab Herbstsemester 2013 den Master-Studiengang Geomatik und Planung ab.
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Master of Science ETH in Geomatik und Planung (MSc ETH Geomatik-Ing.)
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Keine Akreditierung der ETH. Diese ist erst möglich nach Inkrafttreten des Hochschulförderungs- und Koordinationsgesetzes (HSKG, voraussichtlich Frühjahr 2014). Die einzelnen Studiengänge müssen nicht akreditiert werden.
4. Dauer Durée / Durata	2 Jahre: 3 Semester + 1 Semester Masterarbeit
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Vollzeitstudium, 120 ECTS-Kreditpunkte
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Personen mit Interesse am Erfassen, Analysieren und Visualisieren die Strukturen des Lebens- und Wirtschaftsraums gemäss Lehrangebot haben.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissione	Bachelor-Diplom Geomatik und Planung oder ein universitäres Bachelor-Diplom im Umfang von mindestens 180 ECTS-Kreditpunkten oder einen mindestens gleichwertigen universitären Studienabschluss in einer für den Master-Studiengang Geomatik qualifizierenden Studienrichtung, oder ein Bachelor-Diplom einer Schweizer Fachhochschule in Geomatik oder einer qualifizierenden Studienrichtung im Umfang von mindestens 180 ECTS-Kreditpunkten.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Englisch, einzelne Fächer (z.B. Planung) Deutsch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Die Ausbildung fokussiert sich nach dem Basisjahr auf geomatik- und planungsspezifische Fächer wie Geografische Informationssysteme (GIS), Geovisualisierung, Photogrammetrie, Geoprocessing, Planung, Verkehr und rechtliche Grundlagen. Die Ausbildung soll zum kompetenten Gebrauch von komplexen modernen Technologien als auch zur Entwicklung neuer Verfahren für die Lösung von Aufgaben aus den Bereichen der Geodätischen Wissenschaften, der Landnutzung und Landentwicklung sowie der Raumplanung befähigen.
10. Inhalt der Ausbildung	Auswahl von 3 der nachstehenden Vertiefungsrichtungen: Inge-

Contenu de la formation Contenuti della formazione	<p>nieurgeoedäsie und Satellitengeodäsie, Navigation und Geodynamik, Photogrammetrie und Fernerkundung, Geoinformationswissenschaften und Kartografie, Raumentwicklung, Umweltplanung. In zwei der drei gewählten Vertiefungen sind mindestens je 18 KP, in der dritten Vertiefung mindestens 9 KP zu erwerben.</p> <p>Lerninhalte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fachliche Vertiefung in den gewählten Fächern (45 KP) - Projektarbeit in einem Vertiefungsfach 9 KP) - Freie Wahlfächer ETH /Uni Zürich (10 KP) - Pflichtwahlfach: Geistes-, Sozial-, Staatswissenschaften (2 KP) - Masterarbeit (24 KP)
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Vgl. Homepage
12. Kontakt Contact Contatti	Studiensekretariat, Postfach 184, HIL E31.1, Wolfgang-Pauli-Strasse 15, ETH Zürich Hönggerberg, 8093 Zürich, Tel. 044 633 22 79, E-Mail: re-is@baug.ethz.ch
13. Info	Homepage: http://www.geomatik.ethz.ch/students/master_2013
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Die Interdisziplinarität beschränkt sich auf die Ausbildungsthemen. Das Studium beinhaltet keine interdisziplinäre Raumplanungsausbildung.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Individuelle Schwerpunktsetzung in den Vertiefungsfächern.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>Der Studiengang ist ein Grundstudium mit Schwergewicht auf der wissenschaftlichen Ausbildung in den Vertiefungsfächern, insbesondere der Geodäsie, Photogrammetrie, GIS, Kartographie. Auf der Basis des Geomatikingenieur-Studiums kann das Geometerpatent erworben werden.</p> <p>Das Studium ist keine Raumplanungsausbildung.</p>

**ETH Zürich, Netzwerk Stadt und Landschaft (NSL)
MAS-Programm in Raumplanung**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	MAS in Raumplanung ETH Zürich, Netzwerk Stadt und Landschaft (NSL)
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Master of Advanced Studies, MAS ETH in Raumplanung (MAS ETH RP)
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Keine Akreditierung der ETH. Diese ist erst möglich nach Inkraft- treten des Hochschulförderungs- und Koordinationsgesetzes (HSKG, voraussichtlich Frühjahr 2014). Die einzelnen Studien- gänge müssen nicht akreditiert werden.
4. Dauer Durée / Durata	2 Jahre, Beginn Herbst, alle 2 Jahre Arbeitsbelastung während der zwei Jahre mind. 30% ohne indi- viduelle Studienarbeiten
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Weiterbildungsprogramm: Berufsbegleitendes Teilzeitstudium, 800 Kontaktstunden, 90 ECTS-Kreditpunkte. 21 Präsenzwochen (PW) à 5 Tage verteilt über zwei Jahre inkl. Leistungsnachweis in den PW, zuzüglich 2 Tage Erörterung MAS-Thesis, zuzüglich 2 individuellen Studienarbeiten (Exposé und MAS-Thesis).
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Fachleute mit abgeschlossener Hochschulausbildung in der Raumplanung nahestehenden Fachgebieten (Architektur, Geo- graphie, Ingenieur-, Natur-, Rechts-, Geistes- oder Sozialwis- senschaften u.a.m.)
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Fachleute mit Hochschulabschluss (Master oder gleichwertigen Bildungsstand) mit Ausbildung in einem der Raumplanung nahe stehendem Fachgebiet (Architektur, Geographie, Ingenieur-, Natur-, Rechts-, Geistes- oder Sozialwissenschaften, zusätzlich mit mind. 2 Jahre Berufspraxis im Bereich der Raumplanung und -entwicklung
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch und Englisch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Vertiefung und Erweiterung der fachlichen Fähigkeiten in den raumrelevanten Disziplinen. Gestaltung und Nutzung des Lebensraums und den sich darin abspielenden sozialen, ökonomischen und ökologischen Pro- zessen; Planung der räumlichen Entwicklung.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Vermittlung von Fachwissen zur räumlichen Entwicklung und Planung (Theorien, Modelle, Methoden) in den Bereichen Raumplanung, Städtebau, Landschafts- und Umweltplanung, technische Infrastrukturen, Raumordnungs-, Infrastruktur- und

	<p>Umweltrecht, räumliche Ökonomie, Ideengeschichte der Raumplanung, Kommunikations- und Präsentationstechnik, Bearbeitung interdisziplinärer Studienprojekte (Fallbeispiele).</p> <p>Vorlesungen und Seminare in verschiedenen Fachbereichen, zwei grössere Projektarbeiten in Gruppen, individuelle Vertiefungen, sowie Selbststudium und zwei individuelle Studienarbeiten (Exposé und MAS-Thesis).</p>
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente</p>	<p>Studiendelegierter: Prof. Dr. Bernd Scholl Studienleiter: Felix Günther</p> <p>Weitere Beteiligte: vgl. Homepage (Verantwortliche für Recht und Ökonomie fehlen zur Zeit)</p>
<p>12. Kontakt Contact Contatti</p>	<p>ETH Zürich, F. Günther, NSL – Netzwerk Stadt und Landschaft, HIL H 37.4, Wolfgang-Pauli-Str. 15, 8093 Zürich, Tel: +41 44 633 40 93, Fax: +41 44 633 11 99 E-Mail: gunther@nsl.ethz.ch</p>
<p>13. Info</p>	<p>ETH Zürich, Zentrum für Weiterbildung, HG E 18.1, Rämistr. 101, 8092 Zürich, Tel. +41 44 632 56 59, info@zfw.ethz.ch,</p> <p>masraumplanung.ethz.ch</p> <p>Wegleitung: asraumplanung.ethz.ch/docs/indexO</p> <p>Online-Anmeldung: http://www.zfw.ethz.ch/application/admission/index</p> <p>www.zfw.ethz.ch/application/index</p>
<p>14. Interdisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà</p>	<p>Disziplinäre Vorlesungen, Interdisziplinäre Projektarbeit</p>
<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<p>Schwergewicht auf projektbasiertem Lernen. Interdisziplinäre Bearbeitung der Studienprojekte, Betrachtung (Analyse, usw.) Konzept- und Strategieentwicklung aus der Sicht der projektrelevanten/beteiligten Disziplinen.</p> <p>Schwerpunkte: Planung als Methode antizipierender Problemlösung im Bereich der räumlichen Entwicklung,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Theorien und Modelle zur räumlichen Entwicklung aus verschiedenen wissenschaftlichen Disziplinen als tragfähige Basis, • Räumliche Entwicklung im Kontext von Gesellschaft, Wirtschaft, Politik und Umwelt.
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>Angebot an Studienplätzen: Min.8, max. 30 Studierende (24 MAS + 6 DAS) alle 2 Jahre. Übersteigt die Zahl der Bewerbungen die festgelegte obere Grenze, wird eine Auswahl getroffen. Kriterien: Studienrichtung im Grundstudium, Berufserfahrung, Noten im Diplomasweis,</p>

	<p>zusätzliche Qualifikationen, multidisziplinäre Zusammensetzung, Ergebnis eines allfälligen Aufnahmegesprächs.</p> <p>In den vergangenen Jahren war die Nachfrage für das MAS etwa doppelt so gross wie das Angebot an Studienplätzen. Von den Studierenden kamen zu rund 50% aus der Verwaltung und 50% aus privaten Büros. Vertretene Disziplinen: Geographie, Umwelt, Architektur, Forst, Recht, wenig Ingenieur-, Ökonomie- und Sozialwissenschaft.</p> <p>Koordination/Koordination mit andern Hochschulen:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kooperation mit HRS und VLP: Vorkurs Grundlagen Raumplanung • Zusammenarbeit mit Fachleuten aus verschiedenen Institutionen • Informelle Arbeitsteilung und Schwerpunktsetzung zwischen MAS ETH und HRS: MAS ETH: Strategien Raumplanung / HRS: Angewandte Raumplanung, Instrumente usw. <p>Zwischen den Hochschulen MAS ETH und der HRS besteht ein informeller fachlicher Austausch. Eine Ausbildungskonferenz auf Hochschulebene im Bereich der Raumplanung, gegebenenfalls mit Beteiligung der Fachverbände und wichtigen Institutionen existiert nicht.</p>
--	---

**ETH Zürich, Netzwerk Stadt und Landschaft (NSL)
DAS-Programm in Raumplanung**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	DAS in Raumplanung ETH Zürich, Netzwerk Stadt und Landschaft (NSL)
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Diploma of Advanced Studies (DAS) ETH in Raumplanung» («Diploma of Advanced Studies (DAS) ETH in Spatial Develop- ment»)
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Vgl. MAS
4. Dauer Durée / Durata	Dauer Individuell 1 – 2 Jahre Die zeitliche Gesamtbelastung beträgt mindestens 150% der Präsenzzeiten in den belegten Lernangeboten (Vorlesungen und Seminare) zuzüglich der Erarbeitungszeit für die Abschlussarbeit (DAS-Thesis).
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Das Weiterbildungs-DAS-Programm in Raumplanung an der ETH Zürich ist ein frei wählbares Curriculum von mindestens 240 Kontaktstunden aus dem gesamten Vorlesungs- und Semi- nar-Angebot des MAS-Programms in Raumplanung 2013/15 einschliesslich der vom NSL als individuelle Vertiefungen ange- botenen Lerneinheiten. Die Teilnahme an Projektarbeiten und Studienreisen ist dagegen nicht möglich.
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Wie MAS, zusätzlich Personen mit viel Projekterfahrung
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Fachleute mit abgeschlossener Hochschulausbildung der Studi- enrichtungen Architektur, Geographie, Ingenieur-, Natur-, Rechts-, Geistes- oder Sozialwissenschaften sowie anderen der Raumplanung nahe stehenden Fachgebieten sowie mehrere Jahre Berufserfahrung nach dem Studienabschluss in einem raumplanungsnahen Arbeitsfeld.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch und Englisch

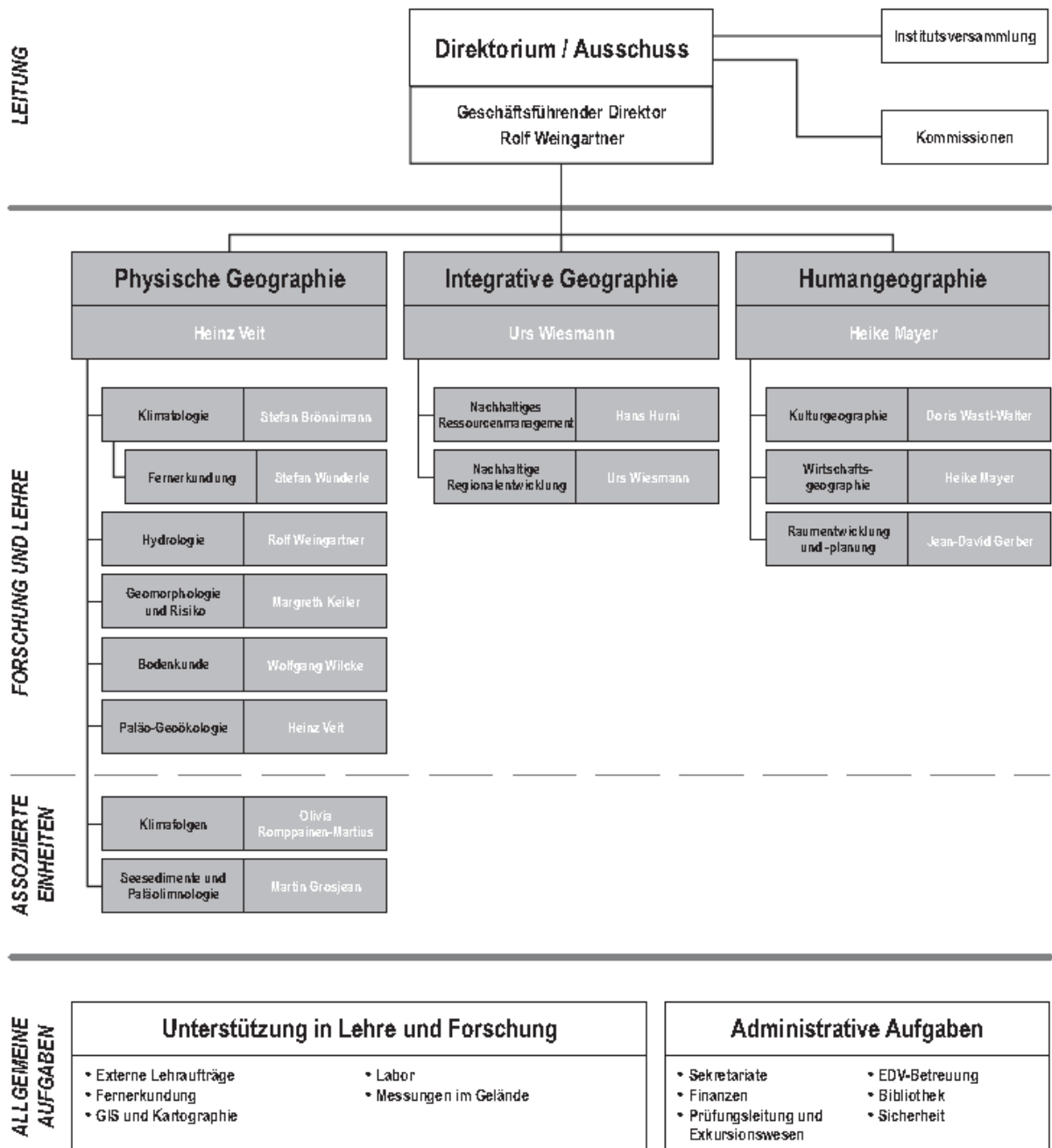
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Im Vordergrund steht die Entwicklung eines fundierten Verständnisses der wesentlichen Faktoren und Akteure der räumlichen Entwicklung sowie die Vermittlung einer tragfähigen theoretischen Basis in Form von Theorien und Modelle zur räumlichen Entwicklung aus verschiedenen wissenschaftlichen Disziplinen.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Das DAS-Programm umfasst das gesamte Vorlesungs- und Seminar-Angebot der Weiterbildungsprogramme in Raumplanung einschliesslich der vom NSL als individuelle Vertiefungen angebotenen Lerneinheiten, aber ohne die Projektarbeiten und die Studienreisen. Lerninhalte wie MAS
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Wie MAS
12. Kontakt Contact Contatti	ETH Zürich, F. Günther, NSL – Netzwerk Stadt und Landschaft, HIL H 37.4, Wolfgang-Pauli-Str. 15, 8093 Zürich, Tel: +41 44 633 40 93, Fax: +41 44 633 11 99 E-Mail: guenther@nsl.ethz.ch
13. Info	Wie MAS
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	Wie MAS
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Weiterbildung in den Themen der gewählten Vorlesungen und Seminaren.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Spezielle Vertiefung für Kaderleute.

**ETH Zürich, Netzwerk Stadt und Landschaft (NSL)
CAS-Programm in Raumplanung**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	CAS in Raumplanung ETH Zürich, Netzwerk Stadt und Landschaft (NSL)
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Weiterbildungs-Zertifikat (WBZ) ETH in Raumentwicklung (Certi- ficate of Advanced Studies (CAS) ETH in Spatial Development).
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Vgl. MAS
4. Dauer Durée / Durata	Dauer individuell Die zeitliche Gesamtbelastung beträgt mindestens 120% der Präsenzzeiten in den belegten Lernangeboten (Vorlesungen und Seminare) zuzüglich der Erarbeitungszeit für die Abschlussarbeit (CAS-Thesis).
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Das Weiterbildungs-CAS-Programm in Raumplanung ist ein frei wählbares Curriculum von mind. 100 Kontaktstunden aus dem gesamten Vorlesungs- und Seminar-Angebot des MAS- Programms in Raumplanung einschliesslich der vom NSL als individuelle Vertiefungen angebotenen Lerneinheiten. Die Teil- nahme an Projektarbeiten und Studienreisen ist dagegen nicht möglich. Lerninhalte individuell basierend auf MAS
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Interessierte Fachleute wie MAS und DAS
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Fachleute (Master oder gleichwertig) der Raumplanung und verwandte Gebiete, mit mindestens 2 Jahren Berufspraxis im Bereich der Raumplanung und Raumentwicklung.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch und Englisch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Im Vordergrund stehen die Entwicklung eines fundierten Ver- ständnisses der wesentlichen Faktoren und Akteure der räumli- chen Entwicklung sowie die Vermittlung einer tragfähigen theo- retischen Basis in Form von Theorien und Modelle zur räumli- chen Entwicklung aus verschiedenen wissenschaftlichen Diszip- linaen.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti	Das CAS-Programm umfasst das gesamte Vorlesungs- und Seminar-Angebot der Weiterbildungsprogramme in Raumpla-

della formazione	nung einschliesslich der vom NSL als individuelle Vertiefungen angebotenen Lerneinheiten, aber ohne die Projektarbeiten und die Studienreisen.
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Wie MAS/DAS
12. Kontakt Contact Contatti	ETH Zürich, F. Günther, NSL – Netzwerk Stadt und Landschaft, HIL H 37.4, Wolfgang-Pauli-Str. 15, 8093 Zürich, Tel: +41 44 633 40 93, Fax: +41 44 633 11 99 E-Mail: guenther@nsl.ethz.ch
13. Info	Wie MAS/DAS
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Wie MAS/DAS
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Das CAS ist ein Ergänzungskurs zur fachlichen Weiterentwicklung und Spezialisierung in einzelnen raumrelevanten Disziplinen (Spezialisierung für Fachleute).
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Das CAS-Programm in Raumplanung ist ein Weiterbildungsprogramm mit der Möglichkeit, spezifische individuelle Schwerpunkte zu setzen.

GEOGRAPHISCHES INSTITUT DER UNIVERSITÄT BERN



DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istitutione orga- nistrice	Bachelor/Master of Science in Geography, Universität Bern BSc/MSc
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Bachelor of Science in Geography, Universität Bern (BSc) Master of Science in Geography, Universität Bern (MSc)
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Nicht recherchiert
4. Dauer Durée / Durata	Bachelor: 3 Jahre (6 Semester, 180 ECTS) Master: 2 Jahre, 4 Semester (inkl. Masterarbeit 120 ECTS)
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	<p>Das Bachelorstudium besteht aus einem Major im Umfang von 120 ECTS und einem oder mehreren Minor im Gesamtumfang von 60 ECTS. Im Major sind auch obligatorische Leistungseinheiten in Erdwissenschaften, Statistik, Mathematik sowie Informatik enthalten. Das Bachelorstudium gliedert sich in ein einjähriges Einführungsstudium und in ein zweijähriges Aufbaustudium.</p> <p>Im Master-Studium kann man sich auf die Physische Geographie oder auf die Humangeographie konzentrieren oder ein breiteres Studium anzustreben. Es umfasst eine Pflichtvorlesung („Alpen- und Gebirgräume der Erde“ à 3 ECTS), einen Wahlpflichtteil (16 ECTS), einen Teil frei wählbarer Veranstaltungen (41 ECTS) sowie die Masterarbeit (60 ECTS).</p> <p>Der Wahlpflichtteil umfasst ein Seminar (5 ECTS), eine Veranstaltung aus dem Feldmodul (5 ECTS) sowie 6 ECTS aus dem Methodenmodul.</p>
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Interessierte im Bereich Geographie
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissione	Die Zulassungsbestimmungen für das Studium am Geographischen Institut richten sich nach Artikel 87 bis 98 Universitätsverordnung (Univ).
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch / Französisch (Art. 11 UniG)
9. Ziele der Ausbildung	Das Bachelorstudium soll den Studierenden eine grundle-

<p>Objectifs d'enseignement Obiettivi</p>	<p>gende wissenschaftliche Bildung im Fachgebiet Geographie vermitteln.</p> <p>Das Masterstudium verfolgt eine fachspezifische und gleichzeitig interdisziplinäre Vertiefung mit den Zielen, eine wissenschaftliche Tätigkeit aufzunehmen, sich in einen praktischen Beruf einzuarbeiten und die Stoffgebiete der Geographie an Höheren Mittelschulen fachlich kompetent zu unterrichten.</p>
<p>10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione</p>	<p>Bachelor Studium: Grundlagenvermittlung im Fachbereich Bereich Geographie (Physische Geographie, Human-geographie, Regionalgeographie, Integrative Geographie usw.)</p> <p>Der Geographie-Master ist ein Forschungsmaster. Die Masterarbeit umfasst die Hälfte des Studienumfanges. Damit wird die wissenschaftliche Spezialisierung und Vertiefung sichergestellt. Das Thema umfasst ein Forschungsgruppenmodul, z.B. im Bereich Humangeographie: Wirtschafts-geographie, Raumentwicklung und -planung, Kulturgeographie.</p> <p>Lehrkonzept (Stand Januar 2014):</p> <p>Einführung in die Raumentwicklung und -planung <i>Einführung und Geschichte:</i> Institutionelle Regulierung des Bodens (Raumplanung und Eigentum) Ortsbegehungen und Kartografie als Methoden der Human-geographie, Fallorientierte Untersuchung von beispielhaften Problemstellungen der Raumentwicklung in Bern</p> <p>Raumplanung und ihre Umsetzung <i>Einführung in die Raumplanung:</i> Rollen und Zuständigkeiten in der Raumplanung, Instrumente und raumwirksame Prozesse Fallorientierte Analyse von Planungsprozessen <i>Raumplanung auf kommunaler Ebene:</i> Strategische Anwendung von raumplanerischen Instrumenten (Bodenpolitik, Akteurstrategien)</p> <p>Interessen in der Raumentwicklung und -planung <i>Raumentwicklung als umstrittenes Politikfeld:</i> Raumplanung zur Koordinierung und Abwägung von unterschiedlichen Interessen: Aktuelle Konflikte und Positionen im politischen Diskurs <i>Raumplanung auf Bundesebene:</i> Aktuelle Themen und Herausforderungen der Raumentwicklung aus Sicht des Bundes und von nationalen NGOs</p> <p>Raumentwicklung und -planung in der Wissenschaft Heranführung an internationale wissenschaftliche Planungs- und raumrelevante Literatur Erarbeitung von Forschungsvorhaben auf Grundlage von wissenschaftlicher Literatur Durchführung von raumrelevanten wissenschaftlichen Forschungen</p> <p>Raumentwicklung und -planung vor Ort <i>Raumentwicklung und -planung in der Schweiz:</i> Stadt Biel und Chasseral Regional Park <i>Raumentwicklung und -planung international:</i> Herausforderungen und Entwicklungen der Stadtplanung einer europäischen Stadt</p>
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant</p>	<p>Raumentwicklung&-planung: Prof. J.-D. Gerber</p>

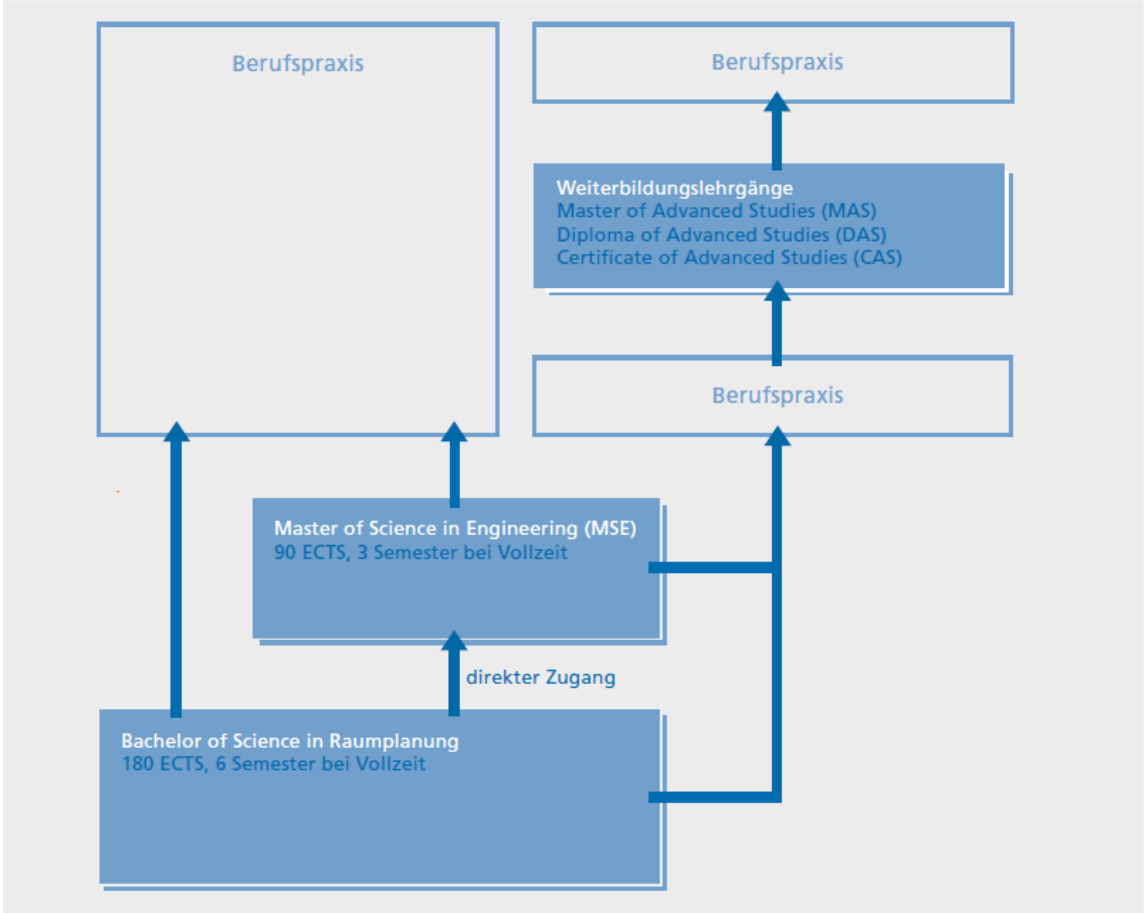
Composizione corpo docente	<p>Dr. M. Rupp Dr. R. Schwab</p> <p>Wirtschaftsgeographie: Prof.H. Mayer</p> <p>Kulturgeographie: Prof. D. Wastl-Walter PD Dr. R. Ruhne sowie weitere Fachpersonen aus der Praxis</p>
12. Kontakt Contact Contatti	<p>Jean-David Gerber, Geographische Institut, Universität Bern Email: jean-david.gerber@giub.unibe.ch Phone: +41 31 631 8866</p>
13. Info	<p>Geographisches Institut Hallerstrasse 12 3012 Bern Tel. 031 631 52 70</p> <p>Studienleiter: Prof. Urs Wiesmann Studienberatung: Brigitt Reverdin-Steinlin E-Mail: reverdin@giub.unibe.ch</p> <p>www.geography.unibe.ch Forschungsgruppe: www.geography.unibe.ch/planning</p>
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	<p>Geographiestudium mit breitgefächerten Ausbildungseinheiten in Raumentwicklung und -planung</p>
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	<p>Die Forschungsgruppe 'Raumentwicklung und -planung' hat den Focus</p> <ul style="list-style-type: none"> • auf die Akteure mit raumwirksamen Tätigkeiten und deren (politischen) Strategien, welche die aktuellen Veränderungen in der Raumentwicklung bewirken • sowie auf deren Einfluss auf die nachhaltige Nutzung der natürlichen und künstlichen (vom Mensch geschaffenen) Ressourcen. <p>Forschungsfeld:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Raumplanung • andere raumwirksame öffentliche Politiken (z.B. Natur- und Heimatschutz, Naturpärke) • Eigentumsrechte und institutionelle Ökonomie • Politische Ökologie • Management von natürlichen und kulturellen Ressourcen
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>Das Masterstudium vermittelt im Rahmen der Humangeographie ein vertieftes raumplanerisches Fachwissen mit Praxisbezug.</p>

**Universität Basel,
Nachdiplomstudiengang in Stadt- und Regionalmanagement**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Nachdiplomstudiengang in Stadt- und Regionalmanagement
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	University Professional (UP) und Master of Advanced Studies (MAS)
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	University Professional zertifizierte Ausbildung von Stadt- und Regionalmanagern/-managerinnen
4. Dauer Durée / Durata	2 Semester, 12 Wochenendmodule (à 2 Tage)
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Berufsbegleitendes postgraduales Masterstudium
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Regional-, Raum- und Stadtplaner/innen, Tourismusfachkräfte, Geographen/innen, Betriebswirte/innen und Verwaltungsange- stellte, Architekten/innen und Städtebauer/innen, Kommunikati- onsfachpersonen, Journalisten/innen, Juristen/innen, Soziolo- gen/innen, Politologen/innen sowie an alle Professionals, welche mit der Bewertung der wirtschaftlichen Entwicklung einer Stadt und Region, der Erarbeitung von Stadtentwicklungskonzeptio- nen, der Zusammenarbeit von Unternehmen und Verbänden, der Förderung des Images einer Stadt oder Region oder der Stärkung von Standorten zu tun haben.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Hochschulabschluss oder eine gleichwertige Ausbildung und Berufserfahrung mit Bezug zu Stadtentwicklung, Wirtschaftsför- derung, Tourismus, Stadtentwicklungspolitik usw.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Befähigung, eine verantwortliche Position im Bereich des Mana- gements aller räumlichen Ebenen wahrzunehmen. Kompetenz zur Entwicklung und Umsetzung eines strategischen Konzepts für eine Stadt oder Region, insbesondere in den Bereichen Ein- zelhandel, Quartier-, Stadt- und Regionalmanagement.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Grundlagen des Stadt- und Regionalmanagements, Angewand- tes Stadt- und Regionalmanagement (Projektmanagement, Kommunikation, Einzelhandelsprojekte, Eventmanagement usw.), Vertiefungsstudien (Freizeit, Tourismus, Wirtschaftsförde- rung usw.)

11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Prof. Dr. Margareta Neuburger-Zehnder Basel Advanced Study Centre Prof. Dr. Rita Schneider-Sliwa, Geographisches Institut Stadt- und Regionalforschung Prof. Dr. Joachim Vossen, Ludwig-Maximilians-Universität, München und Institut für Stadt- und Regionalmanagement, Aachen/Göttingen/München Dr. Edo Kobelt, Höhere Fachschule für Tourismus Graubünden, Academia Engiadina, Samedan sowie weitere Fachpersonen aus der Praxis und des angewandtes Stadt- und Regionalmanagements
12. Kontakt Contact Contatti	Prof. Dr. Joachim Vossen Institut für Stadt- und Regionalmanagement Ottostrasse 19, D-80333 München, Tel. +49 (0)89 237 022 98 vossen-at-isr-forschung.de
13. Info	www.stadtundregionalmanagement.ch
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Interdisziplinär abgestützte Ausbildung im Bereich des Stadt- und Regionalmanagements
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Quartier-,Stadt- und Regionalmanagement, Vertiefung in relevanten ökonomischen Themen und angewandten Fächern wie Kommunikation, Projektmanagement etc.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Im Vordergrund stehen das angewandte Stadt- und Regionalmanagement (Projektmanagement), das Marketing und die Standortförderung.

**Hochschule Rapperswil (HSR) Ausbildungsangebote
Aufbau**



**Hochschule Rapperswil (HSR)
Diplomstudium in Raumplanung (Bachelor)**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Diplomstudium in Raumplanung (Bachelor) Hochschule Rapperswil
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Bachelor of Science FHO in Raumplanung
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Die HSR ist als Hochschule nicht zertifiziert.
4. Dauer Durée / Durata	3 Jahre, (6 Semester inkl. Bachelorarbeit)
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Vollzeitstudium (180 ECTS-Punkte) Minimale Anzahl ECTS-Punkte: Raumplanung 38, Städtebau 22, Natur und Landschaft 10, Verkehrsplanung 18, Umwelt und Ökologie 10, Visuelle Kommunikation 12, Projekte 12, Kommunikation und Spra- che 12, Gesellschaft, Wirtschaft und Recht 16, Bachelor- Arbeit Raumplanung 12
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	An Raumplanung interessierte Personen mit Berufsmaturität (Zeichnerberufe, Geomatiker usw.) und Maruranden mit Prakti- kum
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Berufsmaturität in Verbindung mit einer beruflichen Grundaus- bildung in einem der Studienrichtung verwandten Beruf oder eine eidgenössisch anerkannte gymnasiale Maturität und eine mindestens einjährige Arbeitswelterfahrung, die berufspraktische und berufstheoretische Kenntnisse in einem der Studienrichtung verwandten Beruf vermittelt hat.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Berufsbefähigung für Sachbearbeitung (anwendungsorientierte Fähigkeiten): <ul style="list-style-type: none"> • Vermittlung von raumplanerischen Grundlagen, im Vorder- grund steht lokale Ebene • Vermittlung von instrumentellen Kenntnissen • Befähigung für praktisches Handwerk auf Ortsplanungsebe- ne für kommunalen Stellen, Planungsbüros Der Bachelor-Studiengang ermöglicht den Einstieg in die Be-

	rufspraxis und die weitere Vertiefung im Master-Studium: Master of Science in Engineering (MSE) oder begleitend zur Berufspraxis in die Weiterbildungslehrgänge Raumplanung (MAS, DAS, CAS)
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	<p>Generell: Raumplanung, Verkehr, Städtebau, Natur und Landschaft, Kommunikation, Recht:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instrumente und Methoden der Raumplanung • Mobilität und Integrierte Verkehrsplanung • Stadtplanung und städtebauliches Entwerfen • Naturschutz und Landschaftsplanung • Gesellschaftliche und wirtschaftliche Rahmenbedingungen der Raumplanung • Mündliche, schriftliche und visuelle Kommunikationstechniken <p>Studienjahr 1: Die angebotenen Module umfassen die Schwerpunkte Raum- und Verkehrsplanung, Stadtplanung sowie Landschaftsplanung und Ökologie. Begleitend zu den Vorlesungen werden Studienarbeiten durchgeführt und die dazu benötigten Darstellungstechniken (CAD, GIS, ...) vermittelt.</p> <p>Studienjahr 2: Vertiefung der Studieninhalte des 1. Jahres, Vorlesungen, Studien- und Projektarbeiten. Module in Kommunikationstechnik, Planungsrecht, Angebot an Fremdsprachen und Studienreisen</p> <p>Studienjahr 3: Gezielte Modulauswahl auf einen thematischen Schwerpunkt – in der instrumentellen Raumplanung, der Verkehrsplanung oder im Bereich Städtebau/Stadtplanung. Entsprechend dieser Auswahl Bearbeitung von Studienprojekten und der Bachelorarbeit.</p>
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	<p>Dr. Dirk Engelke, Dipl.-Ing Bauingenieur, Professor für Raumentwicklung Institutspartner IRAP</p> <p>Markus Gasser, Dipl. Arch. ETH, Professor für Städtebau und Siedlungsentwicklung Institutspartner IRAP</p> <p>Carsten Hagedorn, Dipl. Ing Raum- und Umweltplanung Professor für Verkehrsplanung, Institutspartner IRAP</p> <p>Andreas Schneider, Dipl. Arch. ETH, Raumplaner ETH/NDS, Professor für Raumentwicklung Institutsleiter IRAP</p> <p>Dr. Joachim Schöffel, Dipl. Ing. mult., Professor für Stadtplanung, Studiengangleiter Raumplanung, Institutspartner IRAP</p> <p>Klaus Zweibrücken, Dipl. Ing. Raum- und Umweltplanung, Professor für Verkehrsplanung, Institutspartner IRAP</p> <p>Die genannten Lehrpersonen sind im Studiengang Raumplanung angestellt. In der Raumplanerausbildung sind dazu noch Dozierende bzw. Profs. anderer Studiengänge tätig.</p>
12. Kontakt Contact / Contatti	HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Oberseestrasse 10, 8640 Rapperswil, Tel. 055 222 41 11, E-Mail: office@hsr.ch

13. Info	www.hsr.ch/raumplanung
14. Interisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	<p>Die Ausbildung ist interdisziplinäre im Hinblick auf die Themen der Raumentwicklung, die Lehrveranstaltungen und die Studienprojekte (Studierende aus verschiedenen Disziplinen).</p> <p>Die Lehrveranstaltungen im Bereich von Stadtplanung und städtebaulichem Entwerfen erfolgen zusammen mit Studierenden der Landschaftsarchitektur; Dozenten auch aus dem Studiengang Bauingenieurwesen.</p>
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	<ul style="list-style-type: none"> • Grundlagenvermittlung, technische und instrumentelle Grundausbildung (Planungsinstrumente, Methodik, Kommunikation, GIS/CAD usw.), • Kenntnisse über Verfahren und Planungsprozesse • Gestaltung und Kommunikation (im öffentlichen Bereich), • projektorientierte Vertiefung in den raumrelevanten Bereichen (praxisbezogene Fallbeispiele). <p>Zusätzlich enthält der Bachelor-Studiengang auch Allgemeinfächer (Sprachen usw.)</p>
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>Die HSR ist die einzige Hochschule, die ein Grundstudium Raumplanung anbietet. Sie muss „on the job“ die Grundausbildung sicherstellen. Sie verzeichnet viele Quereinsteiger mit wenig Grundlagenwissen.</p> <p>Nach der Ausbildung sollten die Absolventen in der Praxis über politisches Know-how, fundiertes fachliches Wissen und genügend Projektmanagement-Erfahrungen verfügen. Aufgrund der gegebenen Rahmenbedingungen (Rekrutierung Studierende, Studiendauer, mögliche fachliche Vertiefung usw.), bestehen hier Defizite.</p> <p>Festgestellte Defizite (A.Schneider, J. Schöffel):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fehlende Kenntnisse über politische Rahmenbedingungen (Schnittstelle Fach/Politik) • Fehlen urbaner Themen, städtebauliches Vorstellungsvermögen • Instrumentelle Kenntnisse, jedoch oft Mangel an städtebaulichem Vorstellungsvermögen • Oft Mangel an intellektuellen Fähigkeiten bei Berufsabgängern, Schreibschwäche <p>Ziele für die Weiterentwicklung Bachelor (A. Schneider):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vertiefte Ausbildung in neuen Technologien, z.B. GIS, ÖREP • Nutzungsplanung 2. Generation (z.B. Siedlungsumbau, -verdichtung)

**Masterstudium Science in Engineering (MSE), Vertiefungsrichtung MRU
Public Planning (Raumplanung),
ab Herbst 2013: MRU Spatial Development and Landscape Architecture**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Master of Science in Engineering mit Vertiefung in Public Plan- ning, Construction and Building Technology Ab Herbst 2013 Spatial Development and Landscape Architec- ture; (vorbehältlich Bewilligung BBT) Hochschule Rapperswil
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Master of Science (FHO) im Fachgebiet Public Planning, Con- struction and Building Technology Ab Herbst 2013 MRU Spatial Development and Landscape Ar- chitecture; (vorbehältlich Bewilligung BBT)
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Die HSR ist als Hochschule nicht zertifiziert. Akkreditierung durch BBT 2010 (mit Auflagen)
4. Dauer Durée / Durata	3 Semester (Vollzeit), inkl. Masterthesis max. 7 Semester (Teilzeit)
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Vollzeit- oder Teilzeitstudium Vorlesungen: Theorie- und Kontextmodule 33 ECTS Punkte, Fachliche Vertiefung (2 Projektarbeiten + Masterthesis) 57 ECTS Punkte, Total 90 ECTS Punkte
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Personen (mit starker Eigenmotivation) mit Interesse an Projekt- leitungs- und Führungsfunktionen in verschiedenen Bereichen der Planungsbehörden auf allen Verwaltungsebenen, privaten und öffentlichen Wirtschaftsförder- Entwicklungs- und For- schungsinstitutionen, privaten Planungs- und Projektentwick- lungsbüros sowie in nationalen und International tätigen Immobili- en-, Versicherungs- und Bankengesellschaften.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Bachelor oder gleichwertiger Abschluss und sehr gute Studienle- istungen (A- / B- Grade). Für ausländische Bewerber: Deutschkenntnisse auf Konversati- onsniveau.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch, Englischkenntnisse vorausgesetzt
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Vertiefung des Fachwissens, aufbauend auf BsC-Niveau in fol- genden Bereichen: <ul style="list-style-type: none"> • Aktuelle Planungsmethoden und –strategien • Vermittlung von praxisorientiertem, vertieften Fachwissen • Verstärktes wissenschaftliches Arbeiten

	<ul style="list-style-type: none"> • systematisches Vorgehen bei neuen Themen • Schulung der kommunikativen Fähigkeiten • Vermittlung von Führungskompetenzen • Vermittlung von betriebswirtschaftlichen Kompetenzen
<p>10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione</p>	<p>Der Schwerpunkt der Ausbildung liegt bei den praxisorientierten Vertiefungsprojekten und der Masterthesis. Zusammen decken sie 2/3 der Ausbildung ab. Mit den Projektarbeiten wird die Vertiefungsrichtung gewählt, wobei mindestens 2 Vertiefungsrichtungen in den 3 Arbeiten abgehandelt werden sollen. Die Vertiefungsrichtungen sind:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Siedlungs-/ Freiraumplanung und Städtebau • Verkehrsplanung und Infrastruktur • Orts- / Regionalplanung und Agglomerationspolitik • Landschaftsplanung und naturnaher Tourismus • Landschaftsarchitektur (ab HS 2013) <p>Die theoretische Ausbildung umfasst 1/3 des Studiums und kann aus einem Angebot von Modulen individuell zusammengestellt werden. Die Modulkategorien umfassen:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technisch-wissenschaftliche Vertiefung (z.B: Siedlung und Verkehr, Entwurfsprozesse, Naturgefahren, ...) • Erweiterte theoretische Grundlagen (z.B. Planungsmethoden und –strategien, Bau-, Planungs- und Umweltrecht, Lebenszyklusmanagement von Infrastrukturen) • Kontextmodule (z.B. Ethik und Unternehmensverantwortung, Privatsphäre und Recht, ...)
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente</p>	<p>Raumentwicklung:</p> <p>Dirk Engelke, Dr. Dipl.-Ing Bauingenieur, Professor für Raumentwicklung, Institutspartner IRAP</p> <p>Markus Gasser, Dipl. Arch. ETH, Professor für Städtebau und Siedlungsentwicklung, Studiengangleiter, Institutspartner IRAP</p> <p>Carsten Hagedorn, Dipl. Ing Raum- und Umweltplanung, Professor für Verkehrsplanung, Institutspartner IRAP</p> <p>Andreas Schneider, Dipl. Arch. ETH, Raumplaner ETH/NDS, Professor für Raumentwicklung, Institutsleiter IRAP</p> <p>Klaus Zweibrücken, Dipl. Ing. Raum- und Umweltplanung, Professor für Verkehrsplanung, Institutspartner IRAP</p> <p>Landschaftsarchitektur:</p> <p>Prof. Andrea Cejka, Dipl. Ing., Landschaftsarchitektin</p> <p>Prof. Hansjörg Gadiant, Dipl. Arch. ETH, Landschaftsarchitekt BSLA,, Institutspartner ILF</p> <p>Prof. Dr. Susanne Karn, Landschaftsarchitektur, Institutsleiterin GTLA, Institutspartnerin ILF</p> <p>Prof. Joachim Kleiner, Dipl. Ing., Landschaftsarchitekt BSLA,, Institutspartner ILF</p>

	<p>Prof. Dr. Susanne Kytzia, Abteilung Bauingenieurwesen, Institutspartnerin IBU</p> <p>Prof. Thomas Oesch, Dipl. Kulturing. ETH, , Institutspartner ILF</p> <p>Prof. Hans Michael Schmitt, dipl. Ing. Landschaftsarchitekt BSLA SIA, Institutspartner ILF</p> <p>Prof. Dr. habil. Dominik Siegrist, Dipl. geogr., Dipl phil. II, Institutsleiter ILF</p>
12. Kontakt Contact Contatti	HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Oberseestrasse 10, 8640 Rapperswil, Tel. 055 222 41 11, E-Mail: office@hsr.ch
13. Info	http://www.hsr.ch/MRU-Public-Planning.1238.0.htm
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Interdisziplinäre Ausbildung im räumlichen Management
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Der Studiengang ist auf die fachliche, projektorientierte, praxisbezogene Vertiefung der Ausbildung im Bereich Raumplanung und Landschaftsarchitektur ausgerichtet (2/3 der Ausbildung sind fachliche Vertiefungsarbeiten).
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>Der Masterstudiengang basiert auf einer Kooperation der Schweizer Fachhochschulen.</p> <p>Das MRU wird von folgenden Instituten getragen:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Institut für Raumentwicklung (IRAP) - Institut für Landschaft und Freiraum (ILF) - Institut für Geschichte und Theorie der Landschaftsarchitektur (GTLA) <p>Im Masterstudium wird eine breite vertiefte Ausbildung (fachliche Vertiefungsrichtungen, Lehrkörper) angestrebt. Mit individuellen Studienvereinbarungen wird den speziellen Bedürfnissen der Studierenden Rechnung getragen (Grundlagen-Studiengang mit persönlicher Betreuung).</p> <p>Bestrebungen:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ausbildung als Projektleiter - Verbesserung der Projektmanagement Kenntnisse - Interdisziplinarität stärken (z.B. interdisz. Gruppe für Projekte). <p>Möglichkeit zum direkten Berufseinstieg und der Weiterbildung im MAS Raumplanung.</p>

**Hochschule Rapperswil
MAS in Raumentwicklung**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	MAS in Raumentwicklung Hochschule Rapperswil
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Master of Advanced Studies in Raumentwicklung (FHO) Weiterbildungszertifikat (Certificate of Advanced Studies MAS) HSR in Raumentwicklung
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Vom BBT anerkannt Die HSR ist als Hochschule nicht zertifiziert.
4. Dauer Durée / Durata	5 Semester berufsbegleitend: 4 Semester (Zertifikatskurse) + 1 Semester Masterarbeit
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Das MAS ist ein modular aufgebautes Teilzeitstudium. Es setzt sich zusammen aus vier thematischen CAS-Modulen, die auch separat als Zertifikatslehrgänge besucht werden können, sowie einer Masterarbeit. CAS Module: <ul style="list-style-type: none"> • Nachhaltige Mobilität • Planen in Agglomerationsräumen • GIS in der Planung • Projektmanagement Es ist möglich, maximal 2 CAS-Module an ausgewählten anderen Ausbildungsstätten zu belegen, wenn diese CAS einen unmittelbarer Zusammenhang zur Raumentwicklung aufweisen. In jedem Semester sind Studienleistungen von 12 ECTS zu erbringen (1 ECTS entspricht 25 bis 30 Arbeitsstunden).
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Interessierte, die sich im Bereich der Raumentwicklung weiterbilden wollen aus Verwaltung, Planungsbüros, öffentlichen und privaten Institutionen, insbesondere Raumplaner, Städtebauer, Verkehrsplaner, Landschaftsplaner, Regionalwirtschaftler und andere Berufsleute, deren Berufsfeld sich in Richtung öffentlicher Planung verlagert.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissione	Abgeschlossenes Studium an der Universität oder Fachhochschule, mindestens 1 Jahr Berufserfahrung
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch

9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Querschnittskompetenzen der Raumentwicklung und vertiefte Fachkompetenzen in einzelnen Sachgebieten (individuelle Spezialkompetenzen), insbesondere technische, planungsrechtliche, methodische und planungstechnische Kompetenzen, Umgang mit ganzheitliche Denkansätze, Prozessplanung, Vernetzung unterschiedlicher Positionen, Managementkompetenz.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Planen in funktionalen Räumen, GIS in der Planung, Planungsmanagement, nachhaltige Mobilität Verschiedene Vertiefungsmodule/CAS-Angebote
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Klaus Zweibrücken, Dipl. Ing. Raum- und Umweltplanung, Professor für Verkehrsplanung, Studienleiter, Institutspartner IRAP Andreas Schneider, Dipl. Arch. ETH, Raumplaner ETH/NDS, Professor für Raumentwicklung, Institutsleiter IRAP Andreas Lienhard, Dozent für GIS, HSR Joachim Kleiner, Professor für Landschaftsarchitektur ILF
12. Kontakt Contact Contatti	HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Oberseestrasse 10, 8640 Rapperswil, Tel. 055 222 41 11, E-Mail: office@hsr.ch Akademische Studienleitung: HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Prof. Klaus Zweibrücken, Oberseestrasse 10, CH-8640 Rapperswil Telefon +41 (0)55 222 49 76 E-Mail klaus.zweibruecken@hsr.ch Administrative Studienleitung HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Weiterbildung, Peter Nedic, MBA, Oberseestrasse 10, CH-8640 Rapperswil Telefon +41 (0)55 222 49 21 E-Mail peter.nedic@hsr.ch Sekretariat Katja Leimbacher, raumentwicklung@hsr.ch
13. Info	ww.hsr.ch / weiterbildung
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Das MAS Weiterbildungsstudium ist entsprechend den CAS Modulen/fachlichen Vertiefungen interdisziplinär aufgebaut. Mit seinen verschiedenen Modulen (Zertifikatskursen) deckt es ein breites Spektrum der Raumentwicklung ab. Ein zusammenfassender „Überbau“ über die Module existiert nicht.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Praxisorientierte Vermittlung Querschnittskompetenzen der Raumentwicklung und von vertieften Fachkompetenzen in einzelnen Sachgebieten.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Die Vertiefungsrichtungen / -module sind thematisch auf einzelne Bereiche der Raumentwicklung ausgerichtet, sie garantieren keinen raumplanerischen Gesamtüberblick.

	<p>Bestrebungen:</p> <ul style="list-style-type: none">- Grösseres Spektrum an Vertiefungsmodulen (CAS Module)- Thematische Blöcke nach Bedürfnissen der Praktiker (z.B. Planung Agglomeration). <p>Koordination:</p> <p>Informeller Kontakt mit der ETH, informeller Konsens über Arbeitsteilung.</p> <p>Finanzierung:</p> <p>Die Grundstudien, z.B. Konsekutiver Master (MSc), werden vom Bund mitfinanziert, der Weiterbildungsmaster MAS muss sich selber finanzieren („selbsttragend“). Die Professoren tragen Defizitrisiken (Finanzierung, Arbeitsleistung).</p> <p>Offene Fragen:</p> <ul style="list-style-type: none">- Nachfrage nach Studienplätzen, Beschränkungen, Optimierungen
--	---

Hochschule Rapperswil CAS Zertifikatslehrgänge

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Zertifikatslehrgänge CAS Hochschule Rapperswil: Planen in Agglomerationsräumen Nachhaltige Mobilität GIS in der Planung Projektmanagement
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	CAS Certificate of Advanced Studies
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Eidg. Anerkennung Die HSR ist als Hochschule nicht zertifiziert.
4. Dauer Durée / Durata	Planen in Agglomerationsräumen: 6 Monate berufsbegleitend, 4 Seminarwochen à 5 Tage, die Seminarwochen können auch einzeln gebucht werden Nachhaltige Mobilität, GIS, Projektmanagement: spez. Programme
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Teilzeitstudien, ECTS Punkte unterschiedlich in den CAS Modu- len (10 – 12 ECTS)
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Fachleute mit einer Hochschulausbildung in Raumplanung, Städtebau, Landschaftsplanung, Verkehrsplanung und Regio- nalwirtschaft, sowie Personen, die eine raumplanerische Tätig- keit ausüben und sich fachlich und methodisch weiter bilden wollen.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Hochschulabschluss (Bachelor, Master) mit Berufserfahrung (CAS Module) oder mehrjährige Berufserfahrung in der kommunalen Planung (CAS Nachhaltige Mobilität)
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Planen in Agglomerationsräumen: <ul style="list-style-type: none"> • Fachliche Kompetenz zur selbstständigen Bearbeitung von Planungsaufgaben in Agglomerationsräumen und Weiterbildung in planerischen Fragestellungen. • Räumlich und funktional geprägte Planung, Raumentwicklung in funktionalen Räumen mit verschiedenen variablen Begrenzungen und raumspezifischen Inhalten. Andere CAS Module: Vgl. Homepage
10. Inhalt der Ausbildung	Planen in Agglomerationsräumen:

<p>Contenu de la formation Contenuti della formazione</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Methoden des Planens und Handelns in funktionalen Räumen • Ansätze und Inhalte der Agglomerationsprogramme und Modellvorhaben • Vertiefung, Analysen und Evaluationen in den genannten Bereichen <p>Nachhaltige Mobilität:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abstimmung Siedlung und Verkehr • Mobilität generell • Verkehrsmittelnutzung und –beeinflussung <p>GIS in der Planung: Allg. Weiterbildung im GIS Bereich (Hard- und Software, Anwendungen der Geodaten usw.) Andere CAS Module: Vgl. Homepage</p> <p>Projektmanagement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vermittlung von Projektmanagement Fähigkeiten wie Projektstrukturierung, -führung, Qualitätsmanagement, Kommunikation usw.
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente</p>	<p>CAS Planen in Agglomerationsräumen: Prof. Andreas Schneider, Georg Tobler, Büro für Stadt- und Agglomerationsentwicklung, Bern, Weitere Fachleute</p> <p>CAS Nachhaltige Mobilität: Studienleiter Prof. Klaus Zweibrücken</p> <p>Andere CAS Module vgl. Homepage</p>
<p>12. Kontakt Contact Contatti</p>	<p>HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Weiterbildung CAS Module vgl. Homepage www.hsr.ch</p> <p>HSR Hochschule für Technik Rapperswil, Oberseestrasse 10, 8640 Rapperswil, Tel. 055 222 41 11, E-Mail: office@hsr.ch</p>
<p>13. Info</p>	<p>www.hsr.ch / weiterbildung</p>
<p>14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà</p>	<p>Auf Themenbereich beschränkt</p>
<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<p>Praxisorientierte Weiterbildung im CAS-Bereich</p>
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>Spezifische Vertiefungsprogramme</p>

**Hochschule für Wirtschaft (HSW) und Hochschule für Soziale Arbeit (HSLU)
Luzern
Master of Advanced Studies MAS in Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istituzione(s) organizzatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Master of Advanced Studies MAS in Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung Hochschule für Soziale Arbeit / Wirtschaft HSW Luzern
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Master of Advanced Studies Hochschule Luzern/FHZ in Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung
3. Zertifizierung Reconnaissance Riconoscimenti	Eidgenössisch anerkannt
4. Dauer Durée / Durata	2 Jahre Gesamtaufwand 1'800 Stunden (Studienleistung: 60 ECTS Credits)
5. Art des Studiums Type d'enseignement/ impegno	Berufsbegleitendes Teilzeitstudium
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Fachpersonen aus Wirtschaft, Verwaltung, Sozialer Arbeit, Bildung, Raumplanung, Architektur, Ökologie und Politik, die in der Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung tätig sind.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissione	Studierende mit Abschluss einer Fachhochschule oder Universität, Personen mit einer gleichwertigen Qualifikation können über ein Zulassungsverfahren aufgenommen werden.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	<ul style="list-style-type: none"> • Vermittlung von Grundlagenwissen zum Verständnis von Veränderungsprozessen in Gemeinden, Städten und Regionen • Vermittlung von Methoden und Fachkenntnissen, um Entwicklungsprozesse in Gemeinden, Städten und Regionen zu initiieren, zu begleiten, zu führen und zu gestalten • Befähigung zur Initiierung, Planung, Steuerung und Leitung von komplexen Veränderungsprozessen im kommunalen, urbanen und regionalen Raum
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Das Studium baut auf folgenden Modulen(CAS Programmen) auf: <ul style="list-style-type: none"> • Gemeinde – und Stadtentwicklung • Regionalentwicklung

	<ul style="list-style-type: none"> • Management von Prozessen in der Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung • Masterarbeit (Mastermodul) <p>Es beinhaltet die Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung, das Management von Prozessen, die Vermittlung von fachlichem und methodischem Grundlagenwissen zu Veränderungsprozessen in Gemeinden, Städten und Regionen, Interventionstechniken zur Beteiligung von betroffenen und interessierten Bürgerinnen und Bürgern.</p> <p>Querschnitt-Thema Genderwissen, ausgerichtet auf die Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung</p>
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Prof. Colette Peter lic. phil. I, Soziologin, MAS in Raumplanung ETH, Studienleiterin, Hochschule Luzern – Soziale Arbeit, Leiterin Institut für Soziokulturelle Entwicklung Prof. Stephan Käppeli, lic. oec. publ., Studienleiter, Hochschule Luzern – Wirtschaft, Institut für Betriebs- und Regionalökonomie (IBR)
12. Kontakt Contact Contatti	Hochschule Luzern – Soziale Arbeit, Ute Andree, T +41 41 367 48 64, ute.andree@hslu.ch HSA Hochschule für Soziale Arbeit Luzern, Wertstrasse 1, Postfach 2945, 6002 Luzern, Tel. 041 367 48 48, E-Mail: sozialearbeit@hslu.ch
13. Info	www.hslu.ch , www.hslu.ch/sozialearbeit
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Das MAS-Programm ist ein interdisziplinäres Weiterbildungsprogramm mit Fachpersonen/Studierenden aus verschiedenen Disziplinen (z.B. Wirtschaft, Verwaltung, Soziale Arbeit, Bildung, Raumplanung, Architektur, Ökologie und Politik).
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Interdisziplinärer Ansatz zur Bearbeitung komplexer Themen und Aufgabenstellungen.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>Das MAS ist ein breit abgestütztes Masterstudium mit Schwerpunkt auf sozialen, wirtschaftlichen und räumlichen Entwicklungs- und Veränderungsprozessen.</p> <p>Es vermittelt sowohl Grundlagenwissen, z.B. über die Dimensionen des Wandels (demographischer, sozialer, ökonomischer, politischer Wandel, usw.) und deren Auswirkungen auf die Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung wie auch Methoden und Konzepte zur Umsetzung von Entwicklungsstrategien und Projekten.</p> <p>Die Bearbeitung der Themen (von der Studienleitung vorgegebene Fragestellung) erfolgt in Gruppen an einem ausgewählten Praxisbeispiel (z.B. Gemeinde).</p> <p>Das Masterstudium ist ein Kooperationsprojekt der Departemente Soziale Arbeit und Wirtschaft der Hochschule Luzern.</p>

Hochschule für Soziale Arbeit (HSLU) Luzern CAS Programme

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	CAS Gemeinde und Stadtentwicklung CAS Management von Prozessen in der Gemeinde CAS Regionalentwicklung Hochschule für Soziale Arbeit - Hochschule für Wirtschaft, Insti- tut für Betriebs- und Regionalökonomie
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Certificate of Advanced Studies Hochschule Luzern: <ul style="list-style-type: none"> • FHZ in Gemeinde- und Stadtentwicklung • FHZ in Management von Prozessen in der Gemeinde, Stadt- und Regionalentwicklung • FHZ in Regionalentwicklung
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Eidgenössisch anerkannt
4. Dauer Durée / Durata	Dauer: Vgl. Homepage CAS Gemeinde und Stadtentwicklung: 15 ECTS- Punkte CAS Management von Prozessen in der Gemeinde: 15 ECTS- Punkte CAS Regionalentwicklung: 15 ECTS- Punkte
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Berufsbegleitendes Teilzeitstudium
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Fachpersonen aus Wirtschaft, Verwaltung, Sozialer Arbeit, Bil- dung, Raumplanung, Architektur, Ökologie und Politik, die in der Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung tätig sind.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Studierende mit Abschluss einer Fachhochschule oder Universi- tät, Personen mit einer gleichwertigen Qualifikation können über ein Zulassungsverfahren aufgenommen werden.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	<ul style="list-style-type: none"> • Vermittlung von Grundlagenwissen zum Verständnis von Veränderungsprozessen in Gemeinden, Städten und Regio- nen • Vermittlung von Methoden und Fachkenntnissen, um Ent- wicklungsprozesse in Gemeinden, Städten und Regionen zu initiiieren, zu begleiten, zu führen und zu gestalten • Befähigung zur Initiierung, Planung, Steuerung und Leitung

	von komplexen Veränderungsprozessen im kommunalen, urbanen und regionalen Raum
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	<p>Themenblöcke CAS Gemeinde und Stadtentwicklung:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gemeinden und Städte im Wandel (2 Tage) - Dimensionen des Wandels (6 Tage) - Den Wandel gestalten: Instrument der Intervention (5 Tage) - Studienreise und Besichtigungen (2 Tage) - Kursforen/Selbstorganisationsgruppen (2 Tage) <p>Themenblöcke CAS Management von Prozessen in der Gemeinde:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Management und Rollenverständnis im Kontext des Wandels (2 Tage) - Aktivieren und Beteiligen (7 Tage) - Innovationsprozesse fördern (2 Tage) - Lernwerkstatt Grossgruppenmoderation (3 Tage) - Vernetzen und Kooperieren (4 Tage) - Neue Kommunikationsmittel (2 Tage) - Evaluation (3 Tage) <p>Themenblöcke CAS Regionalentwicklung:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Wiederentdeckung der Region - Dimensionen des Wandels (gesellschaftlich, ökonomisch, politisch) - Den Wandel gestalten (Konzepte Nachhaltigkeit, wissensbasierte Regionalentwicklung, Standort- und Regionalmarketing, Genderorientierte Regionalentwicklung)
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Vgl. Homepage
12. Kontakt Contact Contatti	Vgl. Homepage HSA Hochschule für Soziale Arbeit Luzern, Wertstrasse 1, Postfach 2945, 6002 Luzern, Tel. 041 367 48 48, E-Mail: sozialearbeit@hslu.ch
13. Info	www.hslu.ch , www.hslu.ch/sozialearbeit
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Die CAS Programme sind Teil des MAS-Programms. Sie vertiefen einzelne Aspekte der Gemeinde- und Regionalentwicklung. Sie sind spezifische Weiterbildungsprogramme mit Fachpersonen/Studierenden aus verschiedenen Disziplinen (z.B. Wirtschaft, Verwaltung, Soziale Arbeit, Bildung, Raumplanung, Architektur, Ökologie und Politik).
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Weiterbildung zur Vertiefung spezifischer Themen und Aufgabenstellungen auf Gemeinde- und Regionsebene mit Schwerpunkt auf sozialen, wirtschaftlichen und räumlichen Entwicklungs- und Veränderungsprozessen..
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Die CAS Programme sind als Teil des Masterstudiums ein Kooperationsprojekt der Departemente Soziale Arbeit und Wirtschaft der Hochschule Luzern.

Zürcher Hochschule Winterthur (zhaw)
CAS Stadtraum Strasse, Strassen als Stadträume entwerfen und gestalten

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	CAS Stadtraum Strasse, Strassen als Stadträume entwerfen und gestalten
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Certificate of Advanced Studies Stadtraum Strasse, Strassen als Stadträume entwerfen und gestalten (12 ECTS)
3. Zertifizierung Reconnaissance Riconoscimenti	Zertifiziertes Teilzeitstudium
4. Dauer Durée / Durata	11 Monate (360 Stunden)
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Teilzeitstudium, (jeden zweiten Freitag ein Seminartag mit integrierten Tagesübungen, Selbststudium, zwei Semesterarbeiten in Gruppen). Berufsbegleitender Zertifikatslehrgang für Fachleute der Bereiche Verkehr und Städtebau, die in Kantonen und Gemeinden, Planungs- und Ingenieurbüros sowie Verkehrsunternehmungen tätig sind.
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Fachpersonen der Bereiche Verkehr, Städtebau, Freiraumplanung und Architektur, die in Kantonen und Gemeinden, Planungs-, Ingenieur- und Architekturbüros sowie Verkehrsunternehmungen tätig sind.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissione	Vorausgesetzt werden ein Grundstudium (Uni, ETH, FH oder andere qualifizierte Ausbildung) und eine einschägige Berufspraxis.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Ganzheitliche Lösung von Aufgaben im Spannungsfeld Städtebau und Verkehr in interdisziplinären Teams, Vermittlung von Methoden der Kommunikation, Partizipation, Teamführung und Kundenorientierung.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	6 Module (ganzheitlich geplante Strassensanierungen, Kenntnis des wirtschaftlichen, gesellschaftlichen und ökologischen Umfelds, Anwendung von aktuellen Planungsmethoden, Projektmanagement und Führung von Planungsprozesse, Partizipation, Durchführung von Bauprozesse, Wirkungsanalysen und Projektoptimierung.

11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	<ul style="list-style-type: none"> - Ruedi Häfliger, dipl. Bauingenieur FH, Verkehrsingenieur SVI, Dozent ZHAW - Ursina Fausch, dipl. Architektin ETH/SIA, Dozentin ZHAW - Fritz Kobi, dipl. Bauingenieur ETH/SIA/SVI, Verkehrsingenieur - Silva Ruoss, dipl. Architektin ETH/SWB, Dozentin ZHAW
12. Kontakt Contact Contatti	Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften Weiterbildungssekretariat, Beatrice Ehrismann, Tössfeldstrasse 11, 8401 Winterthur, Telefon (+41) 058 934 76 44, E-Mail: weiterbildung.archbau(at)zhaw.ch
13. Info	www.zhaw.ch
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Beschränkt auf die beteiligten Disziplinen, insbesondere Verkehr, Architektur/Städtebau
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Praxisorientierte Vermittlung von Grundlagen und Methoden für integrierte Verkehrs- und Strassenraumprojekte, Bearbeitung an Fallbeispielen im konkreten Umfeld
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Das CAS Studium beschränkt sich auf einen aktuellen Spezialbereich der Verkehrs- und Städteplanung.

**TU Technische Universität Dortmund, Fakultät Raumplanung
Bachelor und Master Raumplanung**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Bachelor BSc Raumplanung Master MSc Raumplanung
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Bachelor of Science Raumplanung (BSc Raumplanung) Master of Science in Raumplanung (MSc Raumplanung)
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Wird vorausgesetzt (nicht speziell recherchiert)
4. Dauer Durée / Durata	Bachelor: 4 Jahre, 8 Semester Master MSc Raumplanung, 2 Semester bei Vollzeitstudium, bei Teilzeitstudium in der Regel 3 Semester (entsprechend absol- vierten Modulen)
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Bachelor: Vollzeitstudium, modularer Aufbau (240 LP/ECTS Punkte) Master Raumplanung: Vollzeitstudium oder Teilzeitstudium (60 LP/ECTS Punkte)
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Bachelor BSc Raumplanung: Interessierte im Bereich der Ge- staltung, Steuerung und Kontrolle räumlicher Entwicklungspro- zesse Master MSc Raumplanung: Studierende der Studienrichtung Stadt- und Raumplanung, Geographie, Architektur, Bauingeni- eurwesen.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Bachelor BSc Raumplanung: Vorliegen einer Hochschulzu- gangsberechtigung oder einer sonstigen Qualifikation im Sinne des § 49 Hochschulgesetz (HG). Es ist kein Vorpraktikum und auch kein Besuch von Vorkursen notwendig. Fremdsprachen- kenntnisse, insbesondere Englisch. Der Bachelor-Studiengang Raumplanung ist zulassungsbe- schränkt, das heißt es gibt ein örtliches Vergabeverfahren, bei dem der Numerus Clausus (NC), der auf Grundlage der aktuel- len Bewerbungslagen in jedem Jahr neu berechnet wird. Master MSc Raumplanung: Zugangsberechtigt sind Absolven- ten/-innen in Bachelor oder Diplom Raumplanung oder eines verwandten Studiengangs (vorausgesetzter Umfang 240 LP, übrige vgl. Homepage) Fremdsprachenkenntnisse erforderlich, insbesondere Englisch.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Deutsch, Englisch
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement	Erlangung ingenieur-, natur-, gesellschafts- und planungswis- senschaftlicher Kompetenzen

<p>Obiettivi</p>	<p>Der Bachelor soll Studierende für eine berufliche Tätigkeit als Raumplanerin oder Raumplaner qualifizieren , insbesondere sollen sie befähigt werden</p> <ul style="list-style-type: none"> • die natürlichen, sozialen, ökonomischen und technischen Lebensbedingungen in einem Gebiet zu beurteilen und zukünftige Entwicklungen im Hinblick auf die vielfältigen Nutzungsansprüche und die ökologischen Erfordernisse abzuschätzen • raumbedeutsame Bedürfnisse unterschiedlicher Bevölkerungsgruppen und Akteure aus Wirtschaft und Zivilgesellschaft zu erkennen und sachgerecht in die Entwicklung und Umsetzung von Plänen und Projekten • das planerische Verwaltungshandeln sowie in die demokratischen Entscheidungsprozesse einzubringen • an Lösungen für Aufgaben der Planungspraxis analytisch, methodisch und gestaltend mitzuwirken • neuen planerischen Herausforderungen kreativ zu begegnen und sie in bestehende Planungsprozesse zu integrieren • globale Herausforderungen mit ihren Anforderungen in Planungen auf lokaler und regionaler Ebene zu integrieren • zur Sicherung und Umsetzung von Planungsergebnissen und Plänen sowie zur Realisierung von raumbedeutsamen Projekten beizutragen • den Bezug des raumplanerischen Handelns zu sozialen, ökonomischen und politischen Interessen sowie zu ökologischen Erfordernissen zu erkennen und in rechtliche und verfahrensmäßige Rahmenbedingungen einzuordnen • aktuelle Fragestellungen aus der Planungspraxis und der Planungsforschung nach wissenschaftlichen Methoden und Erkenntnissen selbstständig und kooperativ in Gruppen verschiedener Größe zu bearbeiten • das eigene Handeln kritisch zu analysieren und zu reflektieren <p>Im Master-Studiengang Raumplanung sollen Studierende dazu befähigt werden</p> <ul style="list-style-type: none"> • die natürlichen, sozialen, kulturellen, ökonomischen und technischen Voraussetzungen des raumplanerischen Handelns wissenschaftlich fundiert zu analysieren und zu bewerten; • die raumbezogenen Wirkungen sozialer und wirtschaftlicher und kultureller Entwicklungen auf allen räumlichen Ebenen zu erkennen und zu bewerten; • auf der Grundlage fortgeschrittener wissenschaftlicher Methoden und internationaler Forschungserkenntnisse an der Weiterentwicklung der Raumplanung als Wissenschaft kreativ mitzuwirken; • an Lösungen für komplexe raumplanerische Aufgaben analytisch, methodisch und gestaltend mitzuwirken; • globale Herausforderungen wie Klimawandel und demographischer Wandel mit ihren Anforderungen in Planungen auf lokaler und regionaler Ebene zu integrieren; • umfassende Projekte der Raumentwicklung zu leiten, zu moderieren und interdisziplinäre Arbeitsgruppen zu führen; • die besonderen Anliegen und Ziele der Raumplanung an politische Entscheidungsträger und unterschiedliche gesellschaftliche Zielgruppen auf allen Planungs- und Entschei-
------------------	--

	<p>derungsebenen der Raumplanung zu kommunizieren,</p> <ul style="list-style-type: none"> • das eigene Handeln vor dem Hintergrund aktueller nationaler und internationaler Debatten der Raum- und Planungswissenschaften kritisch zu analysieren und zu reflektieren. <p>Die Studierenden sollen die für leitende Positionen in der Berufspraxis notwendigen gründlichen Fachkenntnisse erwerben, die Zusammenhänge ihres Faches umfassend überblicken und die Fähigkeit besitzen, auch fortgeschrittene wissenschaftliche Methoden und Erkenntnisse allein und in Gruppen selbstständig anzuwenden.</p>
<p>10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione</p>	<p>Module im B.Sc. Raumplanung:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Einführung in die Raumplanung (6 LP) • Projekte und Entwürfe (72 bis 80 LP), • Grundlagen der Raumplanung (21 LP), • Arbeits- und Forschungsmethoden (22 bis 30 LP), • Integrierende Raumplanung (49 LP), • Sektoralplanungen (24 LP), • Individuelle Vertiefung (38 LP). <p>Module im Master MSc Raumplanung</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allgemeine Raumforschung und Raumplanung (8 LP) • Master-Projekt/Master-Entwurf (12 LP) • Vertiefungsschwerpunkt (20 LP) • Master-Arbeit (20 LP) <p>In den vier Modulen wird ein umfassendes und übergreifendes Verständnis von Raumplanung gelehrt, das sich an allen räumlichen Ebenen vom Quartier über die Stadt und die Region bis zur europäischen Ebene orientiert. Dabei werden planungswissenschaftliche Kompetenzen auf der Grundlage natur-, gesellschafts-, wirtschafts-, rechts- und ingenieurwissenschaftlicher Inhalte und Methoden vermittelt.</p>
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente</p>	<p>Vgl. Homepage: www.raumplanung.tu-dortmund.de</p>
<p>12. Kontakt Contact Contatti</p>	<p>Vgl. Homepage: www.raumplanung.tu-dortmund.de</p>
<p>13. Info</p>	<p>www.raumplanung.tu-dortmund.de Studienzentrum: spz.rp@tu-dortmund.de</p>
<p>14. Interdisziplinarität Interdisciplinariété Interdisciplinarietà</p>	<p>Das Bachelor- und das Masterstudium Raumplanung der TU Darmstadt sind interdisziplinär aufgebaut und umfassen die relevanten Fachgebiete und Querschnittsmodule (spezifischer Teil der interdisziplinären Ausbildung).</p>
<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<p>Der Bachelor Raumplanung vermittelt Wissen in den Bereichen Grundlagen, Planungstheorie, Methodik und Verfahren verfolgt einen alle räumlichen Ebenen übergreifenden Ansatz und um-</p>

	<p>fasst forschendes Lernen der Studierenden in Projekten und Entwürfen.</p> <p>Im Master Raumplanung werden vertiefte Kenntnisse der aktuellen Raumforschung und Raumplanung aus regionaler, nationaler und internationaler Perspektive vermittelt. Er beinhaltet auch Fragen der Planungsethik und Planungsphilosophie, Inhalte aus aktuellen Forschungen zu Strukturwandel und Raumentwicklung, und fortgeschrittene arbeits- und forschungsmethodische Kenntnisse sowie Schlüsselkompetenzen der Stadt- und Raumplanung.</p>
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>Die Fakultät Raumplanung der TU Darmstadt ist neben der Lehre auch in der Forschung aktiv. Sie ist in verschiedene Forschungsk Kooperationen eingebunden, z.B. mit dem Institut für Landes- und Stadtentwicklungsforschung gGmbH, das sich mit den Urbanisierungsprozessen befasst. Durch die Kooperation mit der Forschung wird die Ausbildung vertieft in aktuelle Themen eingebunden.</p>

**TU Technische Universität Wien, Fakultät für Architektur und Raumplanung
Bachelor und Master Raumplanung**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istitutione organi- satrice	Bachelor (BSc Raumplanung und und Raumordnung Master of Science, MSc Raumplanung und Raumordnung)
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificat Diploma / Certificato	Bachelor of Science (BSc Raumplanungund Raumordnung) Master of Science (MSc Raumplanung und Raumordnung)
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	Wird vorausgesetzt (nicht speziell recherchiert)
4. Dauer Durée / Durata	Bachelor: 3 Jahre, 6 Semester Master MSc Raumplanung, 4 Semester
5. Art des Studiums Type d'enseignement Impegno	Bachelor: (180 ECTS Punkte) Das Bachelorstudium besteht aus folgenden 19 Modulen: <ul style="list-style-type: none"> • 15 Pflichtmodule im Ausmaß von 143 ECTS • 3 Wahlmodule im Ausmaß von insgesamt 18 ECTS • 1 Modul „Freie Wahl“ im Ausmaß von 19 ECTS • Master Raumplanung: 120 ECTS Punkte • Neben Pflichtfächern (42 ECTS) und gebundene und freien Wahlfächern (48 ECTS) besteht das Studium noch aus 30 ECTS für die Diplomarbeit.
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Interessierte in Raumplanung und Raumordnung (vgl. Zulassung)
7. Zulassung Prérequis et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissio- ne	Für das Studium an der Technischen Universität Wien die soge- nannte allgemeine Universitätsreife benötigt. Dabei handelt es sich um einen Schulabschluss, welcher der österreichischen Reifeprüfung (Matura) entspricht und Sie für ein Studium qualifi- ziert. Die Zulassung zum Studium ist schriftlich unter Vorlage der er- forderlichen Dokumente zu beantragen. Das gilt für Studienan- fängerInnen ebenso wie für Graduierte (Bachelor, Master, Ma- gistra/Magister etc.) oder DoktorandInnen. Im Rahmen des Zu- lassungsverfahrens wird geprüft, ob die/der Studiewerber/in die notwendigen Voraussetzungen für das Studium mitbringt. (vgl. homepage) Master MSc Raumplanung: Neben den Absolventinnen des Raumplanungsbachelors werden zum Masterstudium Absolven- tInnen eines fachlich einschlägigen Bachelorstudiums an Uni- versitäten oder Fachhochschulen zugelassen.
8. Offizielle Sprache Langue officielle	Deutsch

Lingua ufficiale	
<p>9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi</p>	<p>Bachelorstudium:</p> <p>Studierende sollen durch das Studium auf die vielfältige berufliche Tätigkeiten in folgenden Arbeitsfeldern vorbereitet werden:</p> <ul style="list-style-type: none"> • in der regionalen oder kommunalen Entwicklungsplanung im städtischen und ländlichen Raum, • im Städtebau, im Stadtumbau und der Stadterneuerung, • in der Verkehrs, Infrastruktur, und Umweltplanung, • in der Standortanalyse und bewertung, in der Immobilienwirtschaft und Projektentwicklung • in der Wirtschaftsförderung und Strukturpolitik, im Stadt und Regionalmarketing • in der Politik und Wirtschaftsberatung oder in der in der internationalen Entwicklungszusammenarbeit und • in raumbezogenen Forschungsinstitutionen. <p>Masterstudium:</p> <p>Die fachliche Kernqualifikation der AbsolventInnen des Masterstudiums besteht darin, für die vielfältigen Aufgaben der Raumplanung ein theoretisch und methodisch fundiertes Instrumentarium zur Analyse der räumlichen Gegebenheiten zu beherrschen und Lösungsalternativen zu erarbeiten.</p> <p>Die AbsolventInnen des Masterstudiums Raumplanung und Raumordnung sollten in der Lage sein, in verantwortlichen Führungspositionen bei der Bewältigung dieser Aufgabenstellungen gestaltend mitwirken zu können.</p> <p>Vor dem Hintergrund veränderter Planungskontexte, Zielsetzungen und Erwartungen an die Planung hat sich das Aufgabenspektrum in der Raumplanung in den vergangenen Jahren erheblich ausgeweitet und verändert. Diesen Anforderungen wird im Masterstudium durch die fachliche Breite, durch unterschiedliche Formen der Vermittlung der Fähigkeiten und durch das Gleichgewicht aus generalistischer und fachspezifischer Ausbildung Rechnung getragen.</p>
<p>10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione</p>	<p>Bachelorstudium Raumplanung:</p> <p>Das Bachelorstudium reicht von der Erarbeitung und Zusammenführung raumbezogener Informationen und deren methodischer Umformung zu Wissen, über die Bewertung und kritische Reflexion raumbezogener Qualitäten und Herausforderungen, über den Entwurf räumlicher Konzepte und die Entwicklung von Maßnahmen und Strategien bis hin zu deren Umsetzung und Evaluation. Die Gestaltung kommunikativer Planungsprozesse und die Schaffung einer notwendigen Rechtssicherheit von Planung sind dabei zwei wesentliche Facetten raumplanerischer Kompetenzen; dies unter explizierter Berücksichtigung gesellschaftlicher Diversität. Aufgrund der vielfältigen Sichtweisen auf den Raum und deren Bewertungen wird die Raumplanung auf unterschiedliche Wissenschaftsbereiche der Technikwissenschaften, der Sozialwissenschaften und der Naturwissenschaften bezogen. Raumplanung ist als ein fachspezifisches ‚studium generale‘ sowohl explizit interdisziplinär als auch durch die Einbindung unterschiedlicher Akteure und Akteurinnen transdisziplinär mit dem Ziel der Koordination raumbezogener Entwicklungen und Tätigkeitsfelder.</p> <p>Prüfungsfächern:</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Gesellschaftliche und rechtliche Grundlagen, • Methoden und Techniken der Raumplanung, • Stadt und Regionalplanung, • Planungs und Steuerungsinstrumente, • Raumplanerischer Entwurf – Projekt I, • Räumliche Entwicklungsplanung – Projekt II, • Allgemeine wissenschaftliche Bildung und • Bachelorarbeit. <p>Pflichtfächer des Masterstudiums sind unter anderem:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nachhaltige Stadtentwicklung • Planungstheorie • Regional- und Strukturpolitik • Regionalplanung und Regionalentwicklung • Stadt- und Regionalökonomie • Verkehrssystemplanung • Bau- und Anlagenrecht • Landscape Planning • Soziale Ungleichheit, Segregation und Integration <p>Einen besonderen Stellenwert hat die Absolvierung eines praxisnahen Projektes („P3“) zu aktuellen Themenstellungen in Teamarbeit mit 14 ECTS. Zusätzlich besteht die Möglichkeit, aus einem breiten Angebot von spezifischen Modulen zu wählen und eine individuelle thematische Schwerpunktsetzung vorzunehmen. Zahlreiche Exkursionen im In- und Ausland sind integraler Bestandteil der Ausbildung.</p>
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente</p>	<p>Vgl. Homepage: www.tuwien.ac.at/lehre/raumplanung_und_raumordnung</p>
<p>12. Kontakt Contact Contatti</p>	<p>Studiendekan: Ass.Prof. Dipl.-Ing. Dr.techn. Arthur Kanonier T +43-1-58801-26513, E arthur.kanonier@tuwien.ac.at</p> <p>Studienkommissionsvorsitzender Univ.Ass. Dipl.-Ing. Dr.techn. Thomas Dillinger T +43-1-58801-26033, E thomas.dillinger@tuwien.ac.at Vgl. Homepage: www.tuwien.ac.at/lehre/raumplanung_und_raumordnung</p>
<p>13. Info</p>	<p>Die Raumplanungssausbildung findet an der Fakultät für Architektur und Raumplanung der TU Wien (http://arch.tuwien.ac.at/rmpl) und insbesondere an folgenden Instituten statt:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Department für Raumentwicklung, Infrastruktur und Umweltp lanung (E280) http://raum.tuwien.ac.at • Institut für Städtebau, Landschaftsarchitektur und Entwerfen (E260)

<p>14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà</p>	<p>Das Bachelor- und das Masterstudium Raumplanung der TU Darmstadt sind interdisziplinär aufgebaut und umfassen die relevanten Fachgebiete und Querschnittsmodule (spezifischer Teil der interdisziplinären Ausbildung).</p>
<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<p>Der Bachelor Raumplanung vermittelt Wissen in den Bereichen Grundlagen, Planungstheorie, Methodik und Verfahren verfolgt einen die räumlichen Ebenen übergreifenden Ansatz und umfasst forschendes Lernen der Studierenden in Projekten und Entwürfen.</p> <p>Im Masterstudium werden vertiefte Kenntnisse der aktuellen Raumplanung und Raumordnung vermittelt. Es ist ausgerichtet auf die besonderen Aufgaben der Raumplanung – neben der Entwicklung und Koordination von Konzepten, Plänen und Maßnahmen – in der Anwendung von planerischen Instrumenten auf verschiedenen Ebenen (Stadt-, Regional- und Landesplanung, Europäische Raumplanung). Dabei wird der Umsetzung im Rahmen gesellschaftlicher und wirtschaftliche Strukturen und Prozesse sowie politischer Zielsetzungen besondere Bedeutung zugemessen.</p>
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>Das Masterstudium wird in Österreich ausschließlich an der TU Wien angeboten.</p>

Leibniz Universität Hannover / Niedersächsische Technische Hochschule (NHT)

An der Leibniz Universität Hannover wird zum Wintersemester 2014/2015 der neue Studiengang „European Master in Territorial Development“ eingerichtet.

Der Masterstudiengang wird unter dem Dach der Niedersächsischen Technischen Hochschule (NTH) gemeinsam mit der TU Braunschweig organisiert und findet in enger Kooperation mit Partneruniversitäten in Wien, Tours, Bristol, Wageningen und Stockholm statt. In dem englischsprachigen Studiengang geht es um ein breites Spektrum von Themen räumlicher Planung und Entwicklung im nationalen und europäischen Kontext. Für die Studierenden ist ein Auslandssemester in einer der genannten Partneruniversitäten obligatorisch.

Das Vorbereitungsteam für den Studiengang wird von Prof. Dr. Rainer Danielzyk geleitet. Im Rahmen der angestrebten engeren Zusammenarbeit zwischen der ARL und der Fakultät Architektur und Landschaft der Leibniz Universität Hannover werden weitere Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der Geschäftsstelle der ARL als Lehrbeauftragte an dem Studiengang mitwirken.

Nähere Auskünfte zum Studiengang sind bei der Koordinatorin, Dr. Pia Steffenhagen, erhältlich (steffenhagen@umwelt.uni-hannover.de).

1.2. Offre de formation en Romandie

In der nachfolgenden Zusammenstellung werden alle Ausbildungsangebote und Projekte der Hochschulen in der Romandie dargestellt, welche Raumplanung anbieten/behandeln und welche das Ziel haben, Berufsleute in diesem Bereich auszubilden.

EPFL, faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), section architecture

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Master ès Science en architecture Mineur en développement territorial et urbanisme
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master ès Science en architecture Pour le Mineur, pas de titre spécifique mais une mention dans le Diploma supplement
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	OAQ, organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
4. Dauer Durée / Durata	30 ECTS dans le cadre d'un master de 2 ans (120 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Plein temps
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Etudiants en architecture, en génie civil, en sciences et génie de l'environnement
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Bachelor en Architecture avec expérience pratique de 12 mois
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français et anglais
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	(master en architecture) Le projet à l'échelle architecturale, urbaine et territoriale, se nourrit en tant que discipline centrale des apports de la théorie et de l'histoire, de la sociologie et de l'économie, de la construction, de l'étude des structures, de la physique du bâtiment, des arts plastiques et de diverses formes de représentation et de modélisation. une approche approfondie des questions liées aux enjeux actuels : préservation de l'environnement, promotion d'un développement durable, optimisation des constructions sur le plan énergétique, utilisation de matériaux nouveaux, nécessité de maîtriser les coûts de production, anticipation des conséquences sociales et économiques des décisions en matière de planification...
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Environnement et paysage, réseaux, mobilité et transports, gouvernance urbaine, droit, économie, sciences sociales, développement urbain et régional, méthodes et outils de planification Le projet urbain se trouve au cœur des enseignements
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant	Architectes, architectes-urbanistes, sociologues, géographes-urbanistes, paysagiste-écologue, ingénieur civil, ingénieur en

Composizione corpo docente	génie rural, ingénieur-urbaniste, ingénieur en environnement (liste non exhaustive).
12. Kontakt Contact Contatti	Mme Monique Ruzicka-Rossier, CEAT □ Prof. François Golay, Laboratoire LASIG □ Mme Chantal Seignez, responsable administrative du Mineur
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	Le caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la formation intègre les aspects humanistes, constructifs et techniques à travers l'étroite collaboration avec les sections soeurs au sein de la Faculté ENAC: architecture, génie civil, sciences et ingénierie de l'environnement.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Gestion territoriale / conception territoriale / analyse spatiale
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	1/4 de l'enseignement au niveau du master (mineure DTU) est consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (cours au choix) Une part importante de l'enseignement est réservée aux travaux pratiques, notamment au projet.

EPFL, faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), section ingénierie civile

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Master ès Science en génie civil Mineure en développement territorial et urbanisme
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master ès science en génie civil Pour le Mineur, pas de titre spécifique mais une mention dans le Diploma supplement
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	OAQ, organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses CTI, commission des titres d'ingénieurs EUR-ACE
4. Dauer Durée / Durata	30 ECTS dans le cadre d'un master de 2 ans (120 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Plein temps
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Etudiants en architecture, en génie civil, en sciences et ingénierie l'environnement
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Bachelor en génie civil ou domaine apparenté
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français et anglais
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Le mineur DTU permet une compréhension des dynamiques territoriales, sa traduction en projets urbanistiques ou environnementaux ainsi que la conception, la planification et la gestion des ensembles bâtis, des infrastructures, services et politiques publiques. Le jeu des échelles, allant du quartier aux grandes régions, tient compte de la différenciation dans ces espaces. La dynamique entre les différentes échelles spatiales est étudiée à la fois dans une perspective économique, sociale, politique, technologique, culturelle et environnementale.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Environnement et paysage, réseaux, mobilité et transports, gouvernance urbaine, droit, économie, sciences sociales, développement urbain et régional, méthodes et outils de planification Le projet urbain se trouve au cœur des enseignements
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Architectes, architectes-urbanistes, sociologues, géographes-urbanistes, paysagiste-écologue, ingénieur civil, ingénieur en génie rural, ingénieur-urbaniste, ingénieur en environnement (liste non exhaustive).
12. Kontakt Contact Contatti	Mme Monique Ruzicka-Rossier, CEAT ☐ Prof. François Golay, Laboratoire LASIG ☐ Mme Chantal Seignez, responsable administrative du Mineur
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	Le caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la formation intègre les aspects humanistes, constructifs et techniques à travers l'étroite collaboration avec les sections soeurs au sein de la Faculté ENAC: architecture, génie civil, sciences et ingénierie de l'environnement.
15. Ausbildungsprioritäten	Gestion territoriale / analyse spatiale

Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>¼ de l'enseignement au niveau du master (mineure DTU) est consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (cours au choix)</p> <p>Une part importante de l'enseignement est réservée aux travaux pratiques, notamment au projet.</p>

EPFL, faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), section ingénierie de l'environnement

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Master ès Science en ingénierie de l'environnement Mineure en développement territorial et urbanisme
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master ès science en ingénierie de l'environnement Pour le Mineur, pas de titre spécifique mais une mention dans le Diploma supplement
3. Zertifizierung Certification / accréditation Riconoscimenti	OAQ, organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses CTI, commission des titres d'ingénieurs EUR-ACE
4. Dauer Durée / Durata	30 ECTS dans le cadre d'un master de 2 ans (120 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Plein temps
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Etudiants en architecture, en génie civil, en sciences et ingénierie l'environnement
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Bachelor en sciences et ingénierie de l'environnement ou domaine apparenté
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français et anglais
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Le mineur DTU permet une compréhension des dynamiques territoriales, sa traduction en projets urbanistiques ou environnementaux ainsi que la conception, la planification et la gestion des ensembles bâtis, des infrastructures, services et politiques publiques. Le jeu des échelles, allant du quartier aux grandes régions, tient compte de la différenciation dans ces espaces. La dynamique entre les différentes échelles spatiales est étudiée à la fois dans une perspective économique, sociale, politique, technologique, culturelle et environnementale.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Environnement et paysage, réseaux, mobilité et transports, gouvernance urbaine, droit, économie, sciences sociales, développement urbain et régional, méthodes et outils de planification Le projet urbain se trouve au cœur des enseignements
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Architectes, architectes-urbanistes, sociologues, géographes-urbanistes, paysagiste-écologue, ingénieur civil, ingénieur en génie rural, ingénieur-urbaniste, ingénieur en environnement (liste non exhaustive).
12. Kontakt Contact Contatti	Mme Monique Ruzicka-Rossier, CEAT ☐ Prof. François Golay, Laboratoire LASIG ☐ Mme Chantal Seigne, responsable administrative du Mineur
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	Le caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la formation intègre les aspects humanistes, constructifs et techniques à travers l'étroite collaboration avec les sections soeurs au sein de la Faculté ENAC: architecture, génie civil, sciences et ingénierie de l'environnement.
15. Ausbildungsprioritäten	Gestion territoriale / analyse spatiale

Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>¼ de l'enseignement au niveau du master (mineure DTU) est consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (cours au choix)</p> <p>Une part importante de l'enseignement est réservée aux travaux pratiques, notamment au projet.</p>

EPFL, faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), sections architecture, ingénierie civile, ingénierie de l'environnement et Institut de l'urbain et des territoires (INTER)

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Bachelor ès Science in Urban System Engineering (projet)
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Bachelor ès Science in Urban System Engineering
3. Zertifizierung Certification / Reconnaissance Riconoscimenti	(à préciser)
4. Dauer Durée / Durata	3 ans (180 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Plein temps
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Lycéens intéressés par cette nouvelle discipline
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Certificat cantonal de maturité gymnasiale, reconnu par la Confédération <input type="checkbox"/> certificat fédéral de maturité gymnasiale <input type="checkbox"/> diplôme HES baccalauréat général scientifique ou jugé équivalent baccalauréat international Avec ou sans examen, selon conditions particulières liées à chaque diplôme étranger
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français et anglais
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	(à préciser)
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	(Thèmes des enseignements) Environnement et paysage, réseaux, mobilité et transports, gouvernance urbaine, droit, économie, sciences sociales, développement urbain et régional, méthodes et outils de planification Le projet urbain se trouve au cœur des enseignements
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Architectes, architectes-urbanistes, sociologues, géographes-urbanistes, paysagiste-écologue, ingénieurs civils, ingénieurs en génie rural, ingénieur en environnement (liste non exhaustive).
12. Kontakt Contact / Contatti	M. Jérôme Chenal, +41 21 693 23 55 Jerome.chenal@epfl.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	Le caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la formation intègre les aspects humanistes, constructifs et techniques à travers l'étroite collaboration avec les sections sœurs au sein de la Faculté ENAC: architecture, génie civil, sciences et ingénierie de l'environnement. L'institut de l'urbain et du territoire (INTER) collabore également à cette formation.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Principalement : conception urbaine et territoriale Accessoirement : analyse et prospective spatiale, coordination et conduite de projet territorial et urbain
16. Allgemeine Bemerkungen	Part de l'enseignement consacré aux savoirs scientifiques

Remarques générales Annotazioni generali	propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme et aux travaux pratiques à préciser.
---	--

EPFL, faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), sections architecture, ingénierie civile, ingénierie de l'environnement et Institut de l'urbain et des territoires (INTER)

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organis.	Master ès Science in Urban System Engineering (projet)
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master ès Science in Urban System Engineering
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	(à préciser)
4. Dauer Durée / Durata	2 ans (120 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Plein temps
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Bachelor in USE, possibilité de passerelles depuis les autres sections génie civil, nombre de crédits à déterminer (passerelle 30 ETCS)
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Bachelor en génie civil (passerelle 30 ETCS) Bachelor en sciences et ingénierie de l'environnement (passerelle 30 ETCS)
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français et anglais
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	(à préciser)
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Environnement et paysage, réseaux, mobilité et transports, gouvernance urbaine, droit, économie, sciences sociales, développement urbain et régional, méthodes et outils de planification Le projet urbain se trouve au cœur des enseignements
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Architectes, architectes-urbanistes, sociologues, géographes-urbanistes, paysagiste-écologue, ingénieurs civils, ingénieurs en génie rural, ingénieur en environnement (liste à confirmer).
12. Kontakt Contact / Contatti	M. Jérôme Chenal, +41 21 693 23 55 Jerome.chenal@epfl.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	Le caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la formation intègre les aspects humanistes, constructifs et techniques à travers l'étroite collaboration avec les sections sœurs au sein de la Faculté ENAC: architecture, génie civil, sciences et ingénierie de l'environnement. L'institut de l'urbain et du territoire (INTER) collabore également à cette formation.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Principalement : conception urbaine et territoriale Accessoirement : analyse et prospective spatiale, coordination et conduite de projet territorial et urbain
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Part de l'enseignement consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme et aux travaux pratiques à préciser.

Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) avec le concours de l'Ecole d'Ingénieurs et d'Architectes de Fribourg (EIA-FR), la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) et la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD)

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Master of Science HES-SO en Ingénierie du territoire option géomatique et territoire option environnement
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master of Science HES-SO en Ingénierie du territoire
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	En cours. Rapport d'auto-évaluation actuellement à l'étude auprès du SEFRI. Préavis favorable de la Commission des Experts.
4. Dauer Durée Durata	3 semestres à plein temps / 5 semestres à temps partiel (90 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Plein temps ou temps partiel
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Ingénieurs civils, ingénieurs en sciences de l'environnement, ingénieurs en géomatique et formations universitaires dans les domaines de l'aménagement du territoire et des sciences géographiques.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Bachelor, ou diplôme d'ingénieur-e HES-SO ou HES, en génie civil ou en géomatique (filiales d'apport directes) ; Bachelor, ou diplôme HES-SO ou HES, hors filière d'apport sur dossier. Bachelor universitaire ou EPF, ou titre équivalent suisse ou étranger sur dossier.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Principalement le français. Les épreuves d'examen peuvent être suivies en allemand ou en anglais.
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	La formation met un accent particulier sur les compétences non techniques, tout en approfondissant les connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour exercer des fonctions d'encadrement de collaborateurs et collaboratrices, évaluer des projets ou conduire des études prospectives au sein des entreprises privées ou des administrations publiques. La formation MIT permet aussi de choisir un profil qui assure les bases théoriques pour l'admission à l'examen du brevet fédéral d'ingénieur géomètre. L'option géomatique et territoire s'oriente vers les technologies spécifiques à la géomatique et s'étend aux thématiques interdisciplinaires liées aux enjeux territoriaux et à l'aménagement du territoire. L'option environnement constitue une solide formation interdisciplinaire qui permet d'intégrer les contraintes énergétiques et environnementales pour assurer la planification et la réalisation des projets de développement de notre société.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	géomatique avancée et appliquée, droit et mensuration officielle, construction et structures porteuses, gestion de l'eau, dangers naturels et planification environnementale, gestion des sols,

	gestion foncière et législation, génie de l'environnement, mobilité et transports, développement territorial et aménagement, management de projet, finances publiques et politique territoriale.
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Ingénieurs (génie civil, transport et mobilité, géomatique et génie rural), mathématicien, physiciens, juriste, ingénieurs en sciences de la nature, ingénieurs en environnement, architectes du paysage, archéologues du territoire, géographes, géologues, biologistes, (liste non exhaustive).
12. Kontakt Contact Contatti	André Oribasi Responsable du Master en Ingénierie du territoire Head of MIT Programme HES-SO/Master Avenue de Provence 6, 1007 Lausanne T + 41 32 424 49 90, andre.oribasi@hes-so.ch master@hes-so.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	La formation est interdisciplinaire : ingénierie civile, ingénierie des transports, mobilité, environnement, urbanisme, aménagement du territoire, dangers naturels, constructions hydrauliques, hydrologie,...
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Les priorités d'enseignements du MIT sont : Géomatique et territoire : priorités pour assurer la maîtrise des technologies liées à la mesure, à la géodésie, à la mensuration officielle, à la gestion foncière et à la gouvernance territoriale. Génie de l'environnement avec priorités dans la maîtrise des dangers naturels, de la cartographie des dangers, de la planification environnementale et des études d'impact. Poste à responsabilité dans des bureaux de géomètres, cadre supérieur au sein d'un bureau d'étude, d'une entreprise ou de l'administration publique dans les secteurs (services des infrastructures publiques, entreprises de construction, développement territorial, aménagement hydraulique, du territoire, du paysage, etc.)
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	La formation se compose de modules obligatoires communs, de modules fondamentaux et de modules au libre choix qui permettent d'acquérir les premiers 60 crédits ECTS. Un travail de master sous la forme d'un projet personnel permet d'acquérir les 30 crédits restant. Ce travail est en lien direct avec la pratique professionnelle et peut être réalisé en bureaux d'étude, en entreprise ou à l'étranger. Selon l'option, la répartition est de 18 à 21 crédits communs, 33 crédits fondamentaux et 6 à 9 crédits au libre choix. La part de l'enseignement consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme représente quelques 10 à 15 % selon les modules retenus, tels que finances publiques et politique territoriale, ville et territoire. La part liée aux savoirs scientifiques en lien avec l'aménagement du territoire et de l'urbanisme représente 25 à 30 % du cursus: tels que transport et mobilité (enjeux de la mobilité dans le développement territorial), dangers naturels, développement et aménagement rural, gestion foncière et marché immobilier. La part de l'enseignement consacré aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme représente quelques 20% : tels que SIG et cartographie, gestion de projet et communication, planification environnementale, aide

	<p>à la décision, imagerie et photogrammétrie, protection et gestion des sols, territoire et paysage.</p> <p>La part de l'enseignement réservé aux projets pratiques est conséquente et pèse 40% de la formation. Elle comprend un travail de mémoire qui doit permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances théoriques et pratiques à un cas concret de l'ingénierie (30 ECTS) et une à deux semaines de projet interdisciplinaire (3 à 6 ECTS).</p> <p>Analyse : les options géomatique et territoire ainsi qu'environnement dispensent des enseignements répondant aux besoins du marché. Si elles ne forment pas des urbanistes ou des aménagistes, elles permettent de sensibiliser les ingénieurs aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et de créer les conditions propices à une collaboration productive.</p>
--	--

Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) avec le concours de l'Ecole d'Ingénieurs et d'Architectes de Fribourg (EIA-FR), la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) et la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD)

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Master of Science HES-SO en Ingénierie du territoire - option urbanisme opérationnel
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master of Science HES-SO en Ingénierie du territoire
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	En cours. Rapport d'auto-évaluation actuellement à l'étude auprès du SEFRI. Préavis favorable de la Commission des Experts.
4. Dauer Durée Durata	3 semestres à plein temps / 5 semestres à temps partiel (90 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Plein temps ou temps partiel
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Ingénieurs civils, ingénieurs en sciences de l'environnement, ingénieurs en géomatique et formations universitaires dans les domaines de l'aménagement du territoire et des sciences géographiques.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Bachelor, ou diplôme d'ingénieur-e HES-SO ou HES, en génie civil ou en géomatique (filiales d'apport directes) ; Bachelor, ou diplôme HES-SO ou HES, hors filière d'apport sur dossier. Bachelor universitaire ou EPF, ou titre équivalent suisse ou étranger sur dossier.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Principalement le français. Les épreuves d'examen peuvent être suivies en allemand ou en anglais.
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	La formation met un accent particulier sur les compétences non techniques, tout en approfondissant les connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour exercer des fonctions d'encadrement de collaborateurs et collaboratrices, évaluer des projets ou conduire des études prospectives au sein des entreprises privées ou des administrations publiques. La formation MIT permet aussi de choisir un profil qui assure les bases théoriques pour l'admission à l'examen du brevet fédéral d'ingénieur géomètre. L'option urbanisme opérationnel se concentre sur les enjeux de la mise en œuvre des projets territoriaux.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Géomatique avancée et appliquée, droit et mensuration officielle, construction et structures porteuses, gestion de l'eau, gestion des sols, génie de l'environnement, dangers naturels, planification environnementale, mobilité et transports, développement territorial et aménagement, management de projet, participation et négociation, finances publiques et politiques territoriales, gestion foncière et marché immobilier, territoire, villes et paysage, aide à la décision. L'option en urbanisme opérationnel offre des crédits spécifiques en urbanisme - contenu non défini (près de 40 crédits ECTS)

	supplémentaires).
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Ingénieurs (génie civil, transport et mobilité, géomatique et génie rural), mathématicien, physiciens, juriste, ingénieurs en sciences de la nature, ingénieurs en environnement, architectes du paysage, archéologues du territoire, géographes, géologues, biologistes, (liste non exhaustive).
12. Kontakt Contact Contatti	André Oribasi Responsable du Master en Ingénierie du territoire Head of MIT Programme HES-SO/Master Avenue de Provence 6, 1007 Lausanne T + 41 32 424 49 90, andre.oribasi@hes-so.ch master@hes-so.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	La formation est interdisciplinaire : ingénierie civile, ingénierie des transports, mobilité, environnement, urbanisme, aménagement du territoire, dangers naturels, constructions hydrauliques, hydrologie,...
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Les priorités d'enseignement du MIT option Urbanisme opérationnel sont : la gouvernance territoriale, les enjeux du développement des territoires des villes et des campagnes et la mise en œuvre des projets territoriaux. Poste à responsabilité dans des bureaux de géomètres, cadre supérieur au sein d'un bureau d'étude, d'une entreprise ou de l'administration publique dans les secteurs (services des infrastructures publiques, entreprises de construction, développement territorial, aménagement hydraulique, du territoire, du paysage, etc.)
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	La formation se compose de modules obligatoires communs (18 ECTS), de modules fondamentaux et de modules au libre choix qui permettent d'acquérir les premiers 60 crédits ECTS. Un travail de master sous la forme d'un projet personnel permet d'acquérir les 30 crédits restant. Ce travail est en lien direct avec la pratique professionnelle et peut être réalisé en bureaux d'étude, en entreprise ou à l'étranger. Pour l'option en urbanisme opérationnel, la répartition est de 21 crédits communs, 33 crédits fondamentaux et 6 crédits au libre choix. La part de l'enseignement consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire représente quelques 20% Ce sont 5 modules d'enseignement qui ont été ajoutés à l'offre de base pour couvrir au mieux les champs de compétence requis par la pratique professionnelle : tels que projet territorial et urbanisme, finances publiques et politique territoriale, ville et territoire. En janvier 2014, le contenu de ces cours n'était pas encore connu. La part de l'enseignement consacré aux savoirs scientifiques en lien avec l'aménagement du territoire et de l'urbanisme se monte à 20% : tels que transport et mobilité, dangers naturels, développement et aménagement rural, gestion foncière et marché immobilier. La part de l'enseignement consacré aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme représente 20% : tels que SIG et cartographie, gestion de projet et communication, planification environnementale, aide à la décision, imagerie et photogrammétrie, protection et gestion des sols, territoire et paysage.

	<p>La part de l'enseignement réservé aux projets pratiques est conséquente et pèse 40% de la formation. Elle comprend un travail de mémoire qui doit permettre à l'étudiant d'appliquer ses connaissances théoriques et pratiques à un cas concret de l'ingénierie (30 ECTS) et deux semaines de projet interdisciplinaire (projet urbain et aménagement - 6 ECTS).</p> <p>Analyse : le MIT option urbanisme opérationnel dispense des enseignements répondant aux besoins du marché. L'offre est équilibrée et bien répartie entre les différentes catégories d'enseignement. La composition du corps enseignant et le contenu des cours en urbanisme restent à définir.</p>
--	---

Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR), l'Ecole d'architecture, de génie civil et du bois de Berthoud (HSB) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA)

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Joint Master en architecture Atelier « urban studios»
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master of Arts HES-SO/BFH en Architecture L'atelier « urban studios» ne constitue pas une spécialité dans le Master. Il n'est pas mentionné sur le diplôme.
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, examiné par ACQUIN Akkreditierungs-, Zertifizierungs- und Qualitätssicherungsinstitut Reconnaissance européenne selon les standards de l'Union internationale des architectes (UIA) et de l'UNESCO
4. Dauer Durée / Durata	4 semestres (120 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Temps plein (2 ans) ou temps partiel (3 à 4 ans)
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Etudiants en architecture
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Bachelor HES suisse en architecture. Bachelor académique suisse en architecture et stage professionnel d'une durée de 12 mois Autres titres et formations étrangères : bachelor en architecture ou équivalent reconnu par les directives de l'Union Européenne ou de l'European Association for Architectural Education (EAAE) et stage professionnel d'une durée de 12 mois
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français, allemand et anglais
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	(Enseignements dans le cadre de l'atelier « urban studio » à l'HEPIA) L'enseignement est basé sur la définition de la structure fondamentale d'un territoire, du statut du sol, des réseaux, du bâti, du paysage, de toute traces historiques, sociales et culturelles qui régissent la spécificité d'un site, et ce à travers une analyse critique, interprétative et orientée devant non seulement poser un diagnostic mais surtout révéler l'ambition d'un lieu. □ Il s'agit de tester les relations qui puissent exister entre les architectures plutôt que les architectures elles-mêmes, entre les espaces formels et les espaces informels, l'adéquation entre les formes urbaines, mais aussi d'aborder les questions d'ordre morphologiques qui en découlent.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Architecture, planification urbaine, espaces publics, densité, morphologie urbaine
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Essentiellement des architectes avec des apports plus ponctuels d'intervenants issus d'autres disciplines, notamment de l'architecture paysagère et de l'ingénierie.
12. Kontakt Contact Contatti	Professeurs HES responsables du cursus master: EIA-FR : Stéphanie Cantalou stephanie.cantalou@hefr.ch hepia : Nicolas Pham, nicolas.pham@hesge.ch
13. Info	

14. Interdisziplinarität Interdisciplinarität Interdisciplinarietà	La formation encourage à aborder l'échelle territoriale selon une approche globale dans laquelle la multidisciplinarité joue un rôle fondamental. Analyse : la formation est faiblement interdisciplinaire. Elle porte essentiellement sur les aspects formels de l'urbanisme sur la base d'enseignements en architecture.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Conception urbaine sur le moyen, grand et très grand territoire
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Lors des 3 premiers semestres, 3 cours théoriques sont donnés (3 ECTS chacun) durant 9 semaines. Un des trois cours/séminaires se donne à Genève et concerne donc l'urbanisme. Les 13 autres semaines sont consacrées à l'atelier « spécialisé » (13 ECTS). Suivent ensuite des cours optionnels (5 ECTS) puis un « profil search » (3 ECTS). Le dernier semestre est consacré au mémoire d'étude (28 ECTS). La spécialisation « urban conditions » se fait à l'HEPIA sous forme d'atelier et de séminaires théoriques. Le travail d'apprentissage et de production se fait par le projet. La représentation est un mode opératoire pour élaborer et diriger les solutions en différentes échelles spatiales. L'atelier aborde les notions de densité et de limites. Le travail évolue autour de diverses approches de recherches typologiques et morphologiques. Le projet est soutenu par un apport théorique portant sur les modes de production d'urbanités. Les séminaires théoriques se concentrent sur l'étude de la ville. Ils se partagent entre conférences, visites de terrain et exercices pratiques. La part de l'enseignement consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme et aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme est faible, soit 9 sur 120 ETCS (hors atelier) offert principalement par l'HEPIA. La part de l'enseignement consacré aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme est très faible, la formation étant axée principalement sur la conception architecturale et urbaine. La part de l'enseignement réservé aux travaux pratiques est très importante, 67 (39+28) sur 120 ETCS, soit plus de la moitié de la formation.

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) de Genève en partenariat avec la ZHAW à Wädenswil

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Certificate of advanced studies CAS « Nature en ville : intégration de la nature dans la construction des bâtiments, des quartiers et de la ville »
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Certificate of advanced studies CAS HES-SO en « Nature en ville : intégration de la nature dans la construction des bâtiments, des quartiers et de la ville »
3. Zertifizierung Certification / accréditation Riconoscimenti	Non signalé
4. Dauer Durée / Durata	1 année
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	1 jour par semaine 15 ECTS, 25 jours de cours et de visites, 410 heures dont 150 heures de cours et 260 heures de travail personnel.
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	architectes, urbanistes-aménagistes, géographes, architectes paysagistes, ingénieurs en environnement, ingénieurs en mobilité gestionnaires de parc immobilier, promoteurs, responsables de service de parcs et promenades analyse : le public-cible est d'abord les ingénieurs et architectes
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Titre de niveau Bachelor ou équivalent dans l'un des établissements suivants : universités, écoles polytechniques fédérales, Hautes écoles spécialisées, Hautes écoles pédagogiques
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Renforcer les connaissances récentes sur la nature en ville Identifier les enjeux de la nature en ville selon les différentes échelles spatiales Connaitre les outils, les techniques et les acteurs associés à chaque dimension Accroître les compétences pour mettre en œuvre la nature dans la planification urbaine Comprendre les leviers d'action pour favoriser la nature urbaine
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Ecologie urbaine, biodiversité, construction, utilisation et gestion des végétaux, pollution lumineuse, milieux urbains non bâtis (réseau vert et bleu)
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Biogéographe, agronome, biologiste, botaniste, architecte paysagiste, ingénieur environnement, géographe, architecte (liste non exhaustive). Analyse : Un seul professeur est reconnu dans le milieu académique pour dispenser des enseignements dans le domaine de l'urbanisme.
12. Kontakt Contact Contatti	Hepia / Nathalie Luyet (responsable scientifique) / Secrétariat de la formation continue / rue de la Prairie 4 / CH-1202 Genève, Tél. +41 (0)22 546 24 00 ou 88 / info@natureenville.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	Interdisciplinarité faible car les enseignements portent surtout sur les aspects biologiques
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement	Production d'opérations et conception urbaine

Priorità dell'insegnamento	
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>Chaque module est composé de 3 ECTS.</p> <p>Le module 1 dispense des savoirs scientifiques théoriques sur le thème principal de la formation.</p> <p>Le module 2 dispense des savoirs scientifiques théoriques appliqués à la construction</p> <p>Le module 3 dispense des savoirs scientifiques théoriques appliqués à la biodiversité / nature dans les quartiers</p> <p>Le module 4 dispense des savoirs scientifiques théoriques appliqués à la biodiversité / nature en ville.</p> <p>Le module 5 dispense des savoirs scientifiques méthodologiques appliqués à la biodiversité / nature en ville. Un travail pratique fait en équipe porte sur les éléments acquis durant les 5 modules.</p> <p>Analyse : seul le module 4 enseigne des savoirs scientifiques appliqués à l'urbanisme. La part de la formation consacrée à la théorie est la plus importante. La part des enseignements méthodologiques et la part des ateliers est faible. Il n'est pas possible pour l'instant de savoir si les travaux pratiques porteront sur un projet d'urbanisme. Si cela était le cas, l'encadrement pédagogique serait vraisemblablement insuffisant en matière d'urbanisme.</p>

Institut de géographie et de durabilité (IGD) de l'Université de Lausanne, Institut d'études politiques et internationales (IEPI) de l'Université de Lausanne, Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) de l'Université de Lausanne, Institut de politiques territoriales et de l'environnement humain (IPTEH) de l'Université de Lausanne, Département de géographie de l'Université de Genève, Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'Université de Genève et Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel

Avec le soutien de : Communauté d'études en aménagement du territoire (CEAT) de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, Fédération suisse des urbanistes (FSU), Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), Centre de compétence en urbistique (CREM) à Martigny et Association européenne pour un développement urbain durable (SUDEN)

DATEN / données /	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Master of advanced studies (MAS) en urbanisme durable
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master of advanced studies en Urbanisme durable
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU)
4. Dauer Durée Durata	3 semestres
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	1 jour par semaine 60 crédits ECTS
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	géographes, architectes, politologues, économistes, sociologues et juristes, géographes, urbanistes, aménagistes, ingénieurs personnels des administrations et entreprises de services publics ou privés, représentants d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts, consultants
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Admission sur dossier, s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'immatriculation et d'inscription auprès des universités partenaires, en possession d'un Master de 2e cycle ou d'un titre jugé équivalent, issus de formation initiales diverses notamment géographes, architectes, politologues, économistes, sociologues et juristes.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Objectifs scientifiques Analyser les enjeux et les défis posés par les transformations urbaines dans une perspective orientée vers le développement durable Expliciter les concepts clefs et les problématiques environnementales de la ville en relation avec les changements du régime d'urbanisation Proposer des méthodes de diagnostic et d'évaluation des espaces urbains et des outils d'aide à la décision Identifier des principes stratégiques de l'urbanisme durable Maîtriser les modes opératoires visant la mise en œuvre de

	<p>projets urbains durables. Proposer des clefs de lecture aidant à cerner les attentes et les stratégies des acteurs d'une nouvelle urbanité et à identifier les enjeux des régulations politiques et institutionnelles dans les agglomérations urbaines sous l'angle de la démarche de projet, de la maîtrise d'ouvrage et de la gouvernance.</p> <p>Objectifs didactiques Former des spécialistes du développement urbain durable polyvalents capables de définir et formuler des enjeux d'action collective en matière d'urbanisme durable et d'articuler des savoirs spécifiques Former des professionnels aptes à élaborer le contenu du projet urbain dans un périmètre donné (diagnostic, enjeux, objectifs et principes stratégiques), à identifier les acteurs concernés et à déterminer les conditions (sociales, politiques, financières, etc.) de sa réalisation en contribuant à sa direction opérationnelle Former des acteurs de la ville capables de fédérer l'ensemble des partenaires, d'organiser la concertation avec les habitants et les usagers, de mettre en convergence les acteurs, afin d'initier des processus de participation d'espaces de vie viables et équitables.</p>
<p>10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione</p>	<p>Principaux thèmes : développement durable, gouvernance, diagnostic et prospective territoriale, droit de l'urbanisme, ingénierie urbaine (gestion du sol, de l'eau).</p>
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente</p>	<p>Le nombre d'urbanistes, notamment de praticiens, participant à cette formation est important dans le cadre des ateliers et des conférences. Toutefois, cette information n'est pas très visible dans la documentation mise à disposition. A noter qu'un représentant de la FSU participe au comité scientifique.</p>
<p>12. Kontakt Contact Contatti</p>	<p>Marcia CURCHOD Institut de géographie et de durabilité Faculté de Géosciences et de l'Environnement Bâtiment-Géopolis Dorigny CH-1015 Lausanne Tél : 021 /692 30 70 Fax : 021/692 30 75 marcia.curchod@unil.ch</p>
13. Info	
<p>14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà</p>	<p>La formation est multidisciplinaire car elle fait intervenir des professeurs spécialisés en géographie urbaine, ingénierie urbaine, droit de l'urbanisme, politiques publiques, etc. L'approche des enseignements est interdisciplinaire.</p>
<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<p>Principalement : Gestion urbaine Accessoirement : analyse et prospective, animation de projets territoriaux et urbains (participation publique), urbanisme opérationnel</p> <p>La formation est généraliste. Elle forme aux enjeux de l'urbanisme durable dans la perspective de la gestion urbaine.</p>
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>Le cursus est compatible avec une activité professionnelle à temps partiel et peut être suivi dans le cadre d'une formation</p>

	<p>continue (obtention d'un certificat de <u>formation continue</u>)</p> <p>Le bloc 1 du module 1 (7 ECTS) est consacré aux concepts théoriques (développement durable) et aux problématiques qui préoccupent actuellement l'aménagement du territoire : densité, centralités, formes urbaines, mobilités, qualité. Un travail d'équipe en atelier en atelier durant les 6 jours permet d'appliquer les concepts au projet urbain.</p> <p>Le bloc 2 du module 1 (4 ECTS) est consacré également à des enseignements théoriques liés à l'ingénierie urbaine : gestion du sol, de l'eau urbaine et de l'énergie. Un travail pratique réalisé en équipe vise à appliquer les enseignements.</p> <p>Le bloc 3 du module 1 (4 ECTS) porte sur des enseignements théoriques en matière de gouvernance territoriale et de participation publique. Un travail pratique en équipe sous forme d'étude de cas est effectué.</p> <p>Le bloc 1 du module 2 (5 ECTS) porte sur le diagnostic et l'évaluation environnementale, économique et sociale. Un travail pratique en équipe sous forme d'étude de cas est effectué.</p> <p>Le bloc 2 du module 2 (5 ECTS) dispense des savoirs techniques et méthodologiques sur la cartographie, les systèmes d'information et les démarches participatives. Un travail pratique en équipe sous forme d'étude de cas est effectué.</p> <p>Le bloc 3 du module 2 (5 ECTS) est consacré à la prospective territoriale. Un travail pratique en équipe sous forme d'étude de cas est effectué.</p> <p>Le bloc 1 du module 3 (5 ECTS) est consacré à la théorie du projet, au foncier et au montage financier des opérations. On prévoit un travail pratique.</p> <p>Le bloc 2 du module 3 (4 ECTS) est consacré au droit de l'urbanisme – 8 heures.</p> <p>Le bloc 3 (2 ECTS) est consacré à une excursion de 4 jours.</p> <p>Le bloc 4 (6 ECTS) est consacré à un grand atelier (diagnostic et projet de territoire) sous forme de simulation d'un mandat.</p> <p>Analyse : Cette formation met l'accent sur les savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. La part des savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pourrait être plus développée.</p> <p>La part de l'enseignement des savoir-faire et techniques est relativement faible dans cette formation.</p>
--	---

Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, Institut de géographie et durabilité

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Maitrise universitaire ès science en géographie Mention «études urbaines »
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie, mention «Etudes urbaines»
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	Association pour l'enseignement et la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU)
4. Dauer Durée Durata	4 semestres (120 crédits ECTS)
5. Art des Studiums Temps de Travail Impegno	Plein temps ou temps partiel
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Futurs géographes, urbanistes, aménagistes personnels des administrations et entreprises de service public, représentants d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts, consultants, coordinateurs de projets de développement territorial, conseillers en développement urbain durable, environnementalistes, praticiens engagés dans le domaine de l'environnement de montagne (bureaux d'étude), etc.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement de l'Université de Lausanne Baccalauréat universitaire dans une des branches d'études de Géographie , Sciences de l'environnement ou Sciences de la Terre d'une université suisse . Un autre grade ou titre universitaire peut être jugé équivalent
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Objectifs scientifiques développer une réflexion générale sur l'organisation des territoires, des réseaux techniques et des systèmes spatiaux, naturels et humains aux différentes échelles spatiales; développer une réflexion approfondie sur les transformations des espaces urbains dans une perspective de développement durable : éco-urbanisme, politiques de la ville, projet urbain; identifier les dynamiques naturelles de l'environnement alpin, de son évolution en lien avec les changements climatiques, les modifications socio-économiques et l'aménagement du territoire; utiliser des méthodes quantitatives (analyse spatiale, géomatique, géovisualisation). Objectifs didactiques Prépare à des fonctions professionnelles et des secteurs d'insertion très variés.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Statistiques et SIG, méthode d'évaluation, méthode de recherche, prospective, écologie urbaine, écologie politique, éco-quartiers, mobilité, systèmes urbains, ressources urbaines, politique publique, morphogénèse urbaine, métropolisation
11. Lehrkörper	

Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Principalement des géographes dont trois ont également une formation en urbanisme, quelques ingénieurs et mathématiciens, politologue, économiste, architectes-urbanistes (2). Plusieurs urbanistes participent également à la formation dans le cadre des ateliers et des conférences. Toutefois, cette information n'est pas très visible dans la documentation mise à disposition.
12. Kontakt Contact Contatti	Mme Marcia Curchod Institut de géographie Faculté des GSE Université de Lausanne Tél. +41 (0)21 692 30 70 Fax + 41 (0)21 692 30 75 marcia.curchod@unil.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarität Interdisciplinarieta	L'approche des enseignements est interdisciplinaire. Elle met l'accent sur les liens entre le fait urbain et l'environnement.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Principalement : analyse et prospective / gestion urbaine
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>La formation comprend un tronc commun avec des cours méthodologiques liés à la recherche (10 ECTS) et des cours théoriques et méthodologiques sur des objets hétérogènes : géovisualisation, participation publique, paysage alpin, etc. (15 ECTS). Le module spécialisé en « études urbaines » comprend un sous-module avec des cours variés sur la métropolisation, les formes urbaines et la mobilité (10 ECTS), une filière en urbanisme durable et en projet urbain d'une part et une filière en analyse spatiale et systèmes urbains d'autre part (au choix) (30 ECTS). Un atelier (15 ECTS) et un travail de mémoire (40 ECTS) complètent le plan d'étude.</p> <p>La moitié de la formation est consacrée à des enseignements de savoirs scientifiques propres au champ de l'urbanisme. Les autres savoirs scientifiques appliqués à l'urbanisme portent essentiellement sur les politiques publiques, l'environnement et la mobilité. Les savoir-faire et techniques appliqués à l'urbanisme portent surtout sur la géomatique.</p> <p>La formation offre davantage de cours théoriques que de méthodes (en crédits ECTS). Quelques ateliers sont organisés au cours de la formation. Les travaux pratiques sont proposés. Le mémoire qui compte pour 40 ECTS peut porter sur différents aspects théoriques, méthodologiques et pratiques. Au total, 50% de l'enseignement est réservé aux travaux pratiques. A noter qu'ils ne sont généralement pas encadrés par des praticiens (sinon, des étudiants doctorants qui travaillent à temps partiel dans des cabinets privés ou dans l'administration).</p> <p>Il y a 5 ans, 15 étudiants inscrits. Aujourd'hui, 77 étudiants inscrits. Le rectorat n'a pas augmenté les ressources.</p>

**Institut de géographie et de durabilité (IGD), Institut d'études politiques et internationales (IEPI), Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), Institut de politiques territoriales et de l'environnement humain (IPTEH) de l'Université de Lausanne
Département de géographie, Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'Université de Genève**

Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel

Avec le soutien de : Communauté d'études en aménagement du territoire (CEAT) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Fédération suisse des urbanistes (FSU), Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), Centre de compétence en urbistrique (CREM) à Martigny et Association européenne pour un développement urbain durable (SUDEN)

DATEN / données /	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Certificate of advanced studies (MAS) en urbanisme durable et aménagement du territoire
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Certificate of advanced studies en Urbanisme durable
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	
4. Dauer Durée / Durata	1 semestre
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	1 jour par semaine 15 crédits ECTS
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	géographes, architectes, politologues, économistes, sociologues et juristes, géographes, urbanistes, aménagistes, ingénieurs personnels des administrations et entreprises de services publics ou privés, représentants d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts, consultants
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Admission sur dossier, s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'immatriculation et d'inscription auprès des universités partenaires, en possession d'un Master de 2e cycle ou d'un titre jugé équivalent, issus de formation initiales diverses notamment géographes, architectes, politologues, économistes, sociologues et juristes.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	<p>Objectifs scientifiques</p> <p>Former des spécialistes du développement urbain durable polyvalents capables de définir et formuler des enjeux d'action collective en matière d'urbanisme durable et d'articuler des savoirs spécifiques.</p> <p>Former des professionnels aptes à élaborer le contenu du projet urbain dans un périmètre donné (diagnostic, enjeux, objectifs et principes stratégiques), à identifier les acteurs concernés et à déterminer les conditions (sociales, politiques, financières, etc.) de sa réalisation en contribuant à sa direction opérationnelle Identifier des principes stratégiques de l'urbanisme durable.</p> <p>Former des acteurs de la ville capables de fédérer l'ensemble des partenaires, d'organiser la concertation avec les habitants et les usagers, de mettre en convergence les acteurs, afin d'initier des processus de participation d'espaces de vie viables et équitables.</p>

10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Principaux thèmes : développement durable, gouvernance, ingénierie urbaine (gestion du sol, de l'eau).
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Le nombre d'urbanistes, notamment de praticiens, participant à cette formation est faible.
12. Kontakt Contact Contatti	Marcia CURCHOD, Institut de géographie et de durabilité Faculté de Géosciences et de l'Environnement Bâtiment-Géopolis Dorigny, CH-1015 Lausanne Tél : 021 /692 30 70, Fax : 021/692 30 75 marcia.curchod@unil.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	La formation est multidisciplinaire car elle fait intervenir des professeurs spécialisés en géographie urbaine, ingénierie urbaine, droit de l'urbanisme, politiques publiques, etc. L'approche des enseignements est interdisciplinaire.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Principalement : Gestion urbaine La formation est généraliste. Elle forme aux enjeux de l'urbanisme durable dans la perspective de la gestion urbaine.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Le cursus est compatible avec une activité professionnelle à temps partiel et peut être suivi dans le cadre d'une formation continue (obtention d'un certificat de <u>formation continue</u>) Le bloc 1 du module 1 (7 ECTS) est consacré aux concepts théoriques (développement durable) et aux problématiques qui préoccupent actuellement l'aménagement du territoire : densité, centralités, formes urbaines, mobilités, qualité. Un travail d'équipe en atelier en atelier durant les 6 jours permet d'appliquer les concepts au projet urbain. Le bloc 2 du module 1 (4 ECTS) est consacré également à des enseignements théoriques liés à l'ingénierie urbaine : gestion du sol, de l'eau urbaine et de l'énergie. Un travail pratique réalisé en équipe vise à appliquer les enseignements. Le bloc 3 du module 1 (4 ECTS) porte sur des enseignements théoriques en matière de gouvernance territoriale et de participation publique. Un travail pratique en équipe sous forme d'étude de cas est effectué.

**Institut de géographie et de durabilité (IGD), Institut d'études politiques et internationales (IEPI), Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), Institut de politiques territoriales et de l'environnement humain (IPTEH) de l'Université de Lausanne
Département de géographie, Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'Université de Genève**

Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel

Avec le soutien de : Communauté d'études en aménagement du territoire (CEAT) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Fédération suisse des urbanistes (FSU), Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), Centre de compétence en urbistrique (CREM) à Martigny et Association européenne pour un développement urbain durable (SUDEN)

DATEN / données /	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Certificate of advanced studies (CAS) en méthodologie du diagnostic territorial
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Certificate of advanced studies en méthodologie du diagnostic territorial
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	
4. Dauer Durée / Durata	1 semestre
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	1 jour par semaine 15 crédits ECTS
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	géographes, architectes, politologues, économistes, sociologues et juristes, géographes, urbanistes, aménagistes, ingénieurs personnels des administrations et entreprises de services publics ou privés, représentants d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts, consultants
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Admission sur dossier, s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'immatriculation et d'inscription auprès des universités partenaires, en possession d'un Master de 2e cycle ou d'un titre jugé équivalent, issus de formation initiales diverses notamment géographes, architectes, politologues, économistes, sociologues et juristes.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	<p>Objectifs scientifiques</p> <p>Former des spécialistes du développement urbain durable polyvalents capables de définir et formuler des enjeux d'action collective en matière d'urbanisme durable et d'articuler des savoirs spécifiques.</p> <p>Former des professionnels aptes à élaborer le contenu du projet urbain dans un périmètre donné (diagnostic, enjeux, objectifs et principes stratégiques), à identifier les acteurs concernés et à déterminer les conditions (sociales, politiques, financières, etc.) de sa réalisation en contribuant à sa direction opérationnelle Identifier des principes stratégiques de l'urbanisme durable.</p> <p>Former des acteurs de la ville capables de fédérer l'ensemble des partenaires, d'organiser la concertation avec les habitants et les usagers, de mettre en convergence les acteurs, afin d'initier des processus de participation d'espaces de vie viables et équitables.</p>

10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Principaux thèmes : développement durable, gouvernance, ingénierie urbaine (gestion du sol, de l'eau), diagnostic et prospective territoriale.
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Le nombre d'urbanistes, notamment de praticiens, participant à cette formation est faible.
12. Kontakt Contact Contatti	Marcia CURCHOD, Institut de géographie et de durabilité Faculté de Géosciences et de l'Environnement Bâtiment-Géopolis Dorigny, CH-1015 Lausanne Tél : 021 /692 30 70, Fax : 021/692 30 75 marcia.curchod@unil.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarität Interdisciplinarietà	La formation est multidisciplinaire car elle fait intervenir des professeurs spécialisés en géographie urbaine, ingénierie urbaine, droit de l'urbanisme, politiques publiques, etc. L'approche des enseignements est interdisciplinaire.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Principalement : Analyse et prospective territoriale La formation est généraliste. Elle forme aux enjeux de l'urbanisme durable dans la perspective de la gestion urbaine.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Le cursus est compatible avec une activité professionnelle à temps partiel et peut être suivi dans le cadre d'une formation continue (obtention d'un certificat de <u>formation continue</u>) Le bloc 1 du module 2 (5 ECTS) porte sur le diagnostic et l'évaluation environnementale, économique et sociale. Un travail pratique en équipe sous forme d'étude de cas est effectué. Le bloc 2 du module 2 (5 ECTS) dispense des savoirs techniques et méthodologiques sur la cartographie, les systèmes d'information et les démarches participatives. Un travail pratique en équipe sous forme d'étude de cas est effectué. Le bloc 3 du module 2 (5 ECTS) est consacré à la prospective territoriale. Un travail pratique en équipe sous forme d'étude de cas est effectué.

**Institut de géographie et de durabilité (IGD), Institut d'études politiques et internationales (IEPI), Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), Institut de politiques territoriales et de l'environnement humain (IPTEH) de l'Université de Lausanne
Département de géographie, Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'Université de Genève**

Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel

Avec le soutien de : Communauté d'études en aménagement du territoire (CEAT) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Fédération suisse des urbanistes (FSU), Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), Centre de compétence en urbistrique (CREM) à Martigny et Association européenne pour un développement urbain durable (SUDEN)

DATEN / données /	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Certificate of advanced studies (CAS) en urbanisme opérationnel
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Certificate of advanced studies (CAS) en urbanisme opérationnel
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	
4. Dauer Durée / Durata	1 semestre
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	1 jour par semaine 15 crédits ECTS
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	géographes, architectes, politologues, économistes, sociologues et juristes, géographes, urbanistes, aménagistes, ingénieurs personnels des administrations et entreprises de services publics ou privés, représentants d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts, consultants
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Admission sur dossier, s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'immatriculation et d'inscription auprès des universités partenaires, en possession d'un Master de 2e cycle ou d'un titre jugé équivalent, issus de formation initiales diverses notamment géographes, architectes, politologues, économistes, sociologues et juristes.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	<p>Objectifs scientifiques</p> <p>Former des spécialistes du développement urbain durable polyvalents capables de définir et formuler des enjeux d'action collective en matière d'urbanisme durable et d'articuler des savoirs spécifiques.</p> <p>Former des professionnels aptes à élaborer le contenu du projet urbain dans un périmètre donné (diagnostic, enjeux, objectifs et principes stratégiques), à identifier les acteurs concernés et à déterminer les conditions (sociales, politiques, financières, etc.) de sa réalisation en contribuant à sa direction opérationnelle Identifier des principes stratégiques de l'urbanisme durable.</p> <p>Former des acteurs de la ville capables de fédérer l'ensemble des partenaires, d'organiser la concertation avec les habitants et les usagers, de mettre en convergence les acteurs, afin d'initier des processus de participation d'espaces de vie viables et équitables.</p>

10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Principaux thèmes : urbanisme opérationnel
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Le nombre d'urbanistes, notamment de praticiens, participant à cette formation est faible.
12. Kontakt Contact Contatti	Marcia CURCHOD, Institut de géographie et de durabilité Faculté de Géosciences et de l'Environnement Bâtiment-Géopolis Dorigny, CH-1015 Lausanne Tél : 021 /692 30 70, Fax : 021/692 30 75 marcia.curchod@unil.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	La formation est multidisciplinaire car elle fait intervenir des professeurs spécialisés en géographie urbaine, ingénierie urbaine, droit de l'urbanisme, politiques publiques, etc. L'approche des enseignements est interdisciplinaire.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Principalement : urbanisme opérationnel La formation est généraliste. Elle forme aux enjeux de l'urbanisme durable dans la perspective de la gestion urbaine.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Le cursus est compatible avec une activité professionnelle à temps partiel et peut être suivi dans le cadre d'une formation continue (obtention d'un certificat de <u>formation continue</u>) Le bloc 1 du module 3 (5 ECTS) est consacré à la théorie du projet, au foncier et au montage financier des opérations. On prévoit un travail pratique. Le bloc 2 du module 3 (4 ECTS) est consacré au droit de l'urbanisme – 8 heures. Le bloc 4 (6 ECTS) est consacré à un grand atelier (diagnostic et projet de territoire) sous forme de simulation d'un mandat.

Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, Institut de géographie et durabilité

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Maitrise universitaire ès science en géographie Mention «études urbaines »
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie, mention «Etudes urbaines»
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	Association pour l'enseignement et la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU)
4. Dauer Durée / Durata	4 semestres (120 crédits ECTS)
5. Art des Studiums Impegno	Plein temps ou temps partiel
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	futurs géographes, urbanistes, aménagistes personnels des administrations et entreprises de service public, représentants d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts, consultants, coordinateurs de projets de développement territorial, conseillers en développement urbain durable, environnementalistes, praticiens engagés dans le domaine de l'environnement de montagne (bureaux d'étude), etc.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammissione	Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement de l'Université de Lausanne Baccalauréat universitaire dans une des branches d'études de Géographie , Sciences de l'environnement ou Sciences de la Terre d'une université suisse . Un autre grade ou titre universitaire peut être jugé équivalent
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Objectifs scientifiques développer une réflexion générale sur l'organisation des territoires, des réseaux techniques et des systèmes spatiaux, naturels et humains aux différentes échelles spatiales; développer une réflexion approfondie sur les transformations des espaces urbains dans une perspective de développement durable : éco-urbanisme, politiques de la ville, projet urbain; identifier les dynamiques naturelles de l'environnement alpin, de son évolution en lien avec les changements climatiques, les modifications socio-économiques et l'aménagement du territoire; utiliser des méthodes quantitatives (analyse spatiale, géomatique, géovisualisation). Objectifs didactiques Prépare à des fonctions professionnelles et des secteurs d'insertion très variés.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Statistiques et SIG, méthode d'évaluation, méthode de recherche, prospective, écologie urbaine, écologie politique, éco-quartiers, mobilité, systèmes urbains, ressources urbaines, politique publique, morphogénèse urbaine, métropolisation
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Principalement des géographes dont trois ont également une formation en urbanisme, quelques ingénieurs et mathématiciens, politologue, économiste, architectes-urbanistes (2).
12. Kontakt Contact	Mme Marcia Curchod, Institut de géographie, Faculté des GSE, Université de Lausanne

Contatti	Tél. +41 (0)21 692 30 70, Fax + 41 (0)21 692 30 75 marcia.curchod@unil.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	L'approche des enseignements est interdisciplinaire. Elle met l'accent sur les liens entre le fait urbain et l'environnement.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Principalement : analyse et prospective / gestion urbaine
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<p>La formation comprend un tronc commun avec des cours méthodologiques liés à la recherche (10 ECTS) et des cours théoriques et méthodologiques sur des objets hétérogènes : géovisualisation, participation publique, paysage alpin, etc. (15 ECTS). Le module spécialisé en « études urbaines » comprend un sous-module avec des cours variés sur la métropolisation, les formes urbaines et la mobilité (10 ECTS), une filière en urbanisme durable et en projet urbain d'une part et une filière en analyse spatiale et systèmes urbains d'autre part (au choix) (30 ECTS). Un atelier (15 ECTS) et un travail de mémoire (40 ECTS) complètent le plan d'étude.</p> <p>La moitié de la formation est consacrée à des enseignements de savoirs scientifiques propres au champ de l'urbanisme. Les autres savoirs scientifiques appliqués à l'urbanisme portent essentiellement sur les politiques publiques, l'environnement et la mobilité. Les savoir-faire et techniques appliqués à l'urbanisme portent surtout sur la géomatique.</p> <p>La formation offre davantage de cours théoriques que de méthodes (en crédits ECTS). Quelques ateliers sont organisés au cours de la formation. Les travaux pratiques sont proposés. Le mémoire qui compte pour 40 ECTS peut porter sur différents aspects théoriques, méthodologiques et pratiques. Au total, 50% de l'enseignement est réservé aux travaux pratiques. A noter qu'ils ne sont généralement pas encadrés par des praticiens (sinon, des étudiants doctorants qui travaillent à temps partiel dans des cabinets privés ou dans l'administration).</p> <p>Il y a 5 ans, 15 étudiants inscrits. Aujourd'hui, 77 étudiants inscrits. Le rectorat n'a pas augmenté les ressources. Besoins d'augmenter le nombre d'enseignants, notamment de praticiens.</p>

**Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement (UNIL)
Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD)**

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisateur(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Dual Master en urbanisme (projet)
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie, mention «Etudes urbaines» Master ès Science HES-SO en Ingénierie du territoire
3. Zertifizierung Certification / Reconnaissance Riconoscimenti	Voir si l'APERAU accrédi-tera cette formation
4. Dauer Durée / Durata	4 semestres (120 ETCS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Plein temps ou temps partiel
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Géographes et ingénieurs
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammis- sione	Pour le Master de l'UNIL : Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et envi- ronnement de l'Université de Lausanne Baccalauréat universitaire dans une des branches d'études de Géographie , Sciences de l'environnement ou Sciences de la Terre d'une université suisse . Un autre grade ou titre universitaire peut être jugé équivalent Pour le Master de la HES-SO : Bachelor, ou diplôme d'ingénieur-e HES-SO, en génie civil ou en géomatique ; Bachelor, ou diplôme HES-SO, hors filière d'apport Bachelor ou diplôme d'une autre HES Bachelor universitaire ou EPF, ou titre équivalent suisse ou étranger
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	La formation permet de mettre un accent particulier sur les con- naissances théoriques et techniques visant à préparer les étu- diants à des fonctions professionnelles variées dans le domaine de l'urbanisme et de l'ingénierie des territoires
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Le Dual Master offre la possibilité à un étudiant de suivre des cours suivant une liste à option prédéfinie de l'institution par- tenaire (nombre de crédits ETCS à définir) Principaux thèmes : géomatique, prospective, écologie urbaine, écologie politique, éco-quartiers, mobilité, systèmes urbains, ressources urbaines, politique publique, morphogénèse urbaine, métropolisation, droit et mensuration officielle, gestion de l'eau, gestion des sols, génie de l'environnement, management de projet (liste à confirmer)
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Géographes, ingénieurs et mathématiciens, politologue, écono- miste, architectes-urbanistes. A noter que dans le MIT, le corps enseignant est composé en grande majorité par des ingénieurs.
12. Kontakt Contact Contatti	Prof. Jean Ruegg, IGD – Institut de géographie et durabilité, Faculté des géosciences et de l'environnement Université de Lausanne, tel: +41 - (0)21 - 692 35 53 / 30 70,

	e-mail: jean.ruegg@unil.ch Prof. Roland Prélaz-Droux, HEIG-VD e-mail : roland.prelaz-droux@heig-vd.ch
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	La formation se veut multidisciplinaire. Analyse : l'interdisciplinarité dépendra notamment de la coordination des enseignements entre les deux hautes écoles, de l'orientation pédagogique des enseignants des autres disciplines et du thème des travaux pratiques.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	analyse et prospective / gestion urbaine / coordination et conduite de projet territorial et urbain à forte dominance technique (ingénierie de la construction et de l'environnement)
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Ce dual Master permettra d'offrir un cursus plus ou moins équilibré entre enseignements de savoirs scientifiques propres au champ de l'urbanisme et autres savoirs scientifiques appliqués à l'urbanisme. La part des savoir-faire et techniques appliquées à l'urbanisme est plus faible. Les étudiants de l'UNIL devront suivre des enseignements orientés sur le management de projet (gestion des outils, négociation, outils d'aide à la décision) et sur les aspects fonciers et économiques (marchés foncier et immobilier, faisabilité financière des projets). Les étudiants du MIT devront suivre des enseignements portant sur l'analyse et les politiques territoriales. Les exigences quant au mémoire sont à préciser. A l'UNIL, quelques ateliers sont organisés au cours de la formation. Le mémoire qui compte pour 40 ECTS peut porter sur différents aspects théoriques, méthodologiques et pratiques. A la HES-SO, un travail de mémoire doit permettre d'appliquer la recherche de l'étudiant à un cas concret de l'ingénierie (30 ECTS) et une semaine de terrain ou de projet sur un sujet interdisciplinaire (3 ou 6 ECTS).

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Maitrise en développement territorial (Master of Science in Ur- ban Spatial Planning) (nouveau à partir de septembre 2014)
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Maitrise en développement territorial Mentions « développement territorial et paysage », « dévelop- pement territorial et information géographique », « développe- ment territorial et urbanisme »
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	Non précisé
4. Dauer Durée Durata	4 semestres (120 crédits ETCS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Temps plein ou temps partiel
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	géographes, sociologues, politologues, juristes, paysagistes, architectes
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammis- sione	Pour les détenteurs d'un diplôme d'une HES suisse de premier ou deuxième cycle en lien avec le territoire (architecture, archi- tecture du paysage, ingénierie, environnement, etc.), la valida- tion préalable d'un programme complémentaire de 30 crédits est nécessaire pour l'inscription à cette maîtrise universitaire. Les modalités d'inscription à ce programme complémentaire seront disponibles sous peu.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Cette maîtrise vise à former des futurs professionnels aux mé- tiers de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement terri- torial et de la gestion de l'environnement, et à leurs outils.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	SIG, représentation spatiale, théories de l'urbanisme, histoire de l'architecture, écologie territoriale, sociologie urbaine, droit de l'urbanisme, mobilité, conception et gestion des espaces publics, systèmes de planification, protection et valorisation du patri- moine, politique de la ville, logement, montage opérationnel, paysages, etc.
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Géographes, architectes, architectes paysagistes, urbaniste, juristes, sociologues (liste non exhaustive).
12. Kontakt Contact Contatti	Prof. Bernard Debarbieux bernard.debarbieux@unige.ch
13. Info	http://www.unige.ch/ses/geo/etudes/MaitriseDT.html
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarieta	L'accent est mis sur le travail en atelier et en équipes pluridisci- plinaires.

<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<p>Une approche interdisciplinaire combinant la géographie humaine et urbaine, l'anthropologie de la ville, les politiques publiques l'aménagement et de l'urbanisme, économie territoriale, etc. à différentes échelles territoriales sont prioritaires.</p>
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>La formation se compose d'un tronc commun de 94 crédits comprenant 3 ateliers de projets (30 crédits) et d'une personnalisation croissante du parcours semestre après semestre. La formation s'achève par la réalisation d'un mémoire personnel appliqué à un projet (27 crédits).</p> <p>Les enseignements de savoirs scientifiques propres à l'urbanisme ne portent que sur 14 à 26% des crédits totaux, plusieurs cours étant optionnels. Les enseignements de savoirs scientifiques en lien ou appliqués à l'urbanisme constituent une offre multidisciplinaire (paysage, environnement, politiques publiques, droit, mobilité) et constitue entre 8 et 23% des crédits totaux. Les enseignements de savoir-faire propres à l'urbanisme portent sur 9 à 22% des crédits.</p> <p>A noter que le stage est obligatoire pour la spécialité « paysages » (4 crédits) et optionnelle pour la spécialité « AT et urbanisme » (6 crédits).</p>

Université de Paris Est Marne-la-Vallée, Institut français d'urbanisme (IFU)

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisateur(s) Titolo di studio / Istituzione organizza- trice	Master en urbanisme, aménagement et transports Spécialités en « Opérateurs et managers urbains », « stratégies métropolitaines », « villes durables », « villes, services, usa- gers », « Stratégies métropolitaines », « politiques urbaines intégrées dans l'espace euro-méditerranéen » plus 2 autres.
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master en urbanisme, aménagement et transports avec mention de la spécialité
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	APERAU
4. Dauer Durée / Durata	2 ans, 4 semestres (120 ETCS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Temps plein seulement
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Non spécifié
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammis- sione	Licence universitaire (France) Diplômes étrangers bac+3
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français et anglais
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Lors de la 1 ^{ère} année : Acquérir une culture générale et pluridisciplinaire en aména- gement et urbanisme Lors de la 2 ^{ème} année : Spécialité « politiques urbaines intégrées dans l'espace euro- méditerranéen » : développer une analyse territoriale transver- sale, prospective et stratégique s'inscrivant dans une perspec- tive de développement durable, liant aménagement urbain et dynamiques de cohésion sociale. Spécialité en « Opérateurs et managers urbains » : forte orienta- tion professionnalisante et transversale centrée sur la gestion urbaine. Spécialité « villes durables » : maîtriser les dimensions environ- nementales de la ville et se situer dans les débats sur le déve- loppement durable, voire y contribuer activement. Spécialité « villes, services, usages » : construire la connais- sance et l'analyse des usages divers de la ville ; élaborer un inventaire de sa prise en compte dans des modes de participa- tion, dans la conception et l'adaptation de l'offre de service, dans l'organisation du face à face avec l'utilisateur ; proposer une première mise en action de ces connaissances dans des cas concrets.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	1 ^{ère} année : gouvernance, participation, mobilité, action publique, sociologie urbaine, logement, urbanisme opérationnel, histoire des villes, géographie et démographie urbaine, ingénierie ur- baine, ville & environnement, géomatique, méthodes d'enquête, foncier, économie des territoires, planification territoriale, droit, finances locales, projet urbain, représentation des formes ur- baines, métropolisation, atelier. Spécialité « politiques urbaines intégrées dans l'espace euro-

	<p>méditerranéen » : dynamiques territoriales, politique européenne, projets de territoire & cohésion sociale, atelier.</p> <p>Spécialité « Opérateurs et managers urbains » : montage et pilotage d'opérations d'urbanisme, outils opérationnels, d'urbanisme, évaluation stratégique, communication, méthodes de coopération & négociation, appels d'offre, management de projet, innovation urbaine, conférences, études de cas, atelier.</p> <p>Spécialité « Stratégies métropolitaines » : enjeux sociaux, économie & environnement métropolitains, institutions & politiques métropolitaines, planification & prospective, atelier.</p> <p>Spécialité « villes durables » : qualité urbaine, qualité environnementale, ville dense, écologie urbaine, gestion de l'environnement, risques en milieu urbain, données urbaines & environnement, études de cas, atelier.</p> <p>Spécialité « villes, services, usages » : usages & espaces-temps de la ville, gestion des services en réseau, action publique par les usages, aménagement et usages des espaces publics, mesurer & quantifier les usages, atelier</p>
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente</p>	<p>Sociologues, juristes, géographes, politologues, économistes, architectes, urbanistes, etc.</p> <p>Un quart des enseignants sont des praticiens de l'aménagement et de l'urbanisme (bureaux privés, collectivités, Etat, opérateurs publics et privés)</p>
<p>12. Kontakt Contact / Contatti</p>	<p>Responsable du Master : Taoufik Souami <i>Secrétariat pédagogique (M1), elsa.candia@univ-mlv.fr</i></p>
<p>13. Info</p>	
<p>14. Interdisziplinarität Interdisciplinarität Interdisciplinarietà</p>	<p>Très fortement interdisciplinaire par le corps enseignant, les enseignements et l'ouverture à des étudiants de profils variés</p>
<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<p>Spécialité « Opérateurs et managers urbains » : gestion urbaine (MO, AMO, MOE)</p> <p>Spécialité « Stratégies métropolitaines », « Ville durable », « Villes, services, usagers », « Politiques urbaines intégrées dans l'espace euro-méditerranéen » : analyse et prospective</p> <p>Dans tous les cas ci-dessus mentionnés, l'enseignement porte accessoirement sur la conception urbaine et la gestion urbaine.</p>
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>La formation offre un éventail équilibré entre part de l'enseignement consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme, part de l'enseignement consacré aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, part de l'enseignement consacré aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme et part de l'enseignement réservé aux travaux pratiques.</p> <p>En fonction des spécialités, les enseignements sont plus axés sur l'une ou l'autre catégorie.</p> <p>Concernant les travaux pratiques, l'offre est riche et variée : ateliers professionnels répondant à une commande publique ou privée, travaux pratiques, mémoire et voyages d'études. Stage optionnel en 1^{ère} année et obligatoire en 2^{ème} année (de 3 à 6 mois).</p>

**Université Pierre-Mendès France, Institut d'urbanisme de Grenoble (IUG)
Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG)**

En partenariat avec le laboratoire PACTE, équipe « urbanisme et aménagement ». Des entreprises sont également partenaires à différents titres : participation à la conception du programme, participation à l'enseignement, propositions de stages, etc. Il s'agit de collectivités publiques (3), d'établissement public (EPA), de bureaux de conseil et d'étude publics (CAUE, Agence d'urbanisme), d'un institut public et de deux bureaux de conseil et d'études privés.

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Master en Urbanisme et projet urbain
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master en urbanisme et projet urbain
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Riconoscimenti	
4. Dauer Durée / Durata	2 ans (120 crédits ETCS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	1 ^{ère} année : temps plein 2 ^{ème} année : temps partiel
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Urbanistes, géographes, architectes, paysagistes, ingénieurs civils, juristes, économistes, sociologues, historiens, écologues.
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammis- sione	1 ^{ère} année : Culture minimum en urbanisme et en projet urbain (test écrit et oral), licence en urbanisme, en aménagement, en géographie, en architecture, en génie civil, en écologie, en droit, en économie, en gestion, en sociologie, en histoire ou d'un di- plôme équivalent. 2 ^{ème} année : ceux qui ont eu une moyenne de 12/20 en 1 ^{ère} an- née. Pour ceux qui ont eu une moyenne entre 10/20 et 12/20 et pour les étudiants titulaires d'un diplôme d'architecte, de paysa- giste ou d'ingénieur, ou d'une première année de master obtenu dans un autre institut d'urbanisme, une sélection est organisée.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	L'objectif de la spécialité est de doter les étudiants d'une solide culture sur la ville, de leur apprendre à maîtriser les outils tech- niques (dessin, cartographie, systèmes d'information géogra- phique) nécessaires pour exercer le métier d'urbanisme et de leur fournir des connaissances spécialisées en matière de droit et de montage opérationnel.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	SIG, représentation spatiale, théories de l'urbanisme, histoire de l'architecture, écologie territoriale, sociologie urbaine, droit de l'urbanisme, mobilité, conception et gestion des espaces publics, systèmes de planification, protection et valorisation du patri- moine, politique de la ville, logement, montage opérationnel, paysages, etc.
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	(à préciser)
12. Kontakt Contact Contatti	Responsable de la formation : Gilles NOVARINA, professeur à l'IUG Renseignement – secrétariat :

	Fatima BELOUNIS Tél. : 04 38 49 84 53 □ Fax : 04 38 49 84 51 Fatima.Belounis@upmf-grenoble.fr
13. Info	
14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà	Très interdisciplinaire par le corps enseignant ?, les enseignements en urbanisme et l'ouverture à des étudiants de profils variés
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Analyse : la formation n'est pas très profilée. Elle donne une culture solide en urbanisme mais se disperse dans des enseignements variés relatifs aux différents métiers de l'urbanisme
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	Sous réserve d'informations complémentaires sur le contenu des formations : Moins de 20% (20 ETCS) de l'enseignement sont consacrés aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme 25% (30 ETCS) de l'enseignement sont consacrés aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Moins de 10% (10 ETCS) de l'enseignement sont consacrés aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme Un peu moins de 40% (50 ETCS) de l'enseignement sont réservés aux travaux pratiques, généralement sous forme d'atelier. En 2ème année, le master est proposé en alternance : une semaine de cours et 3 semaines dans le cadre d'une entreprise ou d'une collectivité publique, en stage, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Le stage est obligatoire (max. 6 mois).

Université de Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Institut d'urbanisme de Paris (IUP)

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Institution(s) organisateur(s) Titolo di studio / Istituzione organi- satrice	Master en urbanisme et aménagement Spécialités « Espaces urbains », « Stratégies territoriales » et « transport et mobilité »
2. Diplom, Zertifikat Diplôme / Certificat Diploma / Certificato	Master en urbanisme et aménagement
3. Zertifizierung Certification / Accréditation Rico- noscimenti	APERAU classement SMBG (des meilleurs masters et formations spécia- lisées Bac+5, Bac+4) 2012 pour la spécialisation « espaces urbains » et « stratégies territoriales ». Dans la catégorie « ma- nagement de l'urbanisme », ce master arrive en 7 ^{ème} position à l'échelle française. Commission nationale de certification professionnelle (CACP) pour la spécialisation « espaces urbains »
4. Dauer Durée / Durata	4 semestres (120 ECTS)
5. Art des Studiums Temps de travail Impegno	Temps plein et possibilité de temps partiel
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti dis- cipline	Pas de restriction de discipline / culture urbaine solide pour les candidats à la deuxième année. Ouverture affirmée à des étudiants internationaux
7. Zulassung Prérequis et conditions d'admission Requisiti e condizioni di ammis- sione	Licence (bac+3) français ou diplôme reconnu comme équivalent sans restriction de discipline Pour la deuxième année (spécialisation), 60 ECTS ou équivalent d'une formation de master, diplômés d'instituts d'études poli- tiques ou d'autres écoles, étudiants ayant validé quatre années de formation en école d'architecture, ingénieurs diplômés. Au- cune restriction de discipline pourvu que le candidat puisse faire montrer d'une culture urbaine solide acquise au préalable.
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Français
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	La 1 ^{ère} année est consacrée à l'acquisition des enseignements théoriques et méthodologiques en matière d'urbanisme. La spécialité « Espaces urbains et démarches de projet » pré- pare à l'analyse et à l'évaluation d'opérations d'aménagement sur des espaces urbains diversifiés tant par leurs échelles que par leurs mode de production et d'usages ; l'étudiant doit acqué- rir la compréhension des relations entre la MO, la MOE et les instances de citoyenneté et d'usage ; une capacité d'analyse du territoire, de ses formes, des dynamiques sociales et écono- miques ; une compréhension du mode d'élaboration de la com- mande publique. La spécialité « Stratégies territoriales et politiques pu- bliques » vise à savoir articuler définition et mise en application des stratégies territoriales et des politiques sectorielles
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	1 ^{ère} année : théories, méthodes et outils en urbanisme, droit, institutions urbaines, politiques territoriales, acteurs, sociologie urbaine, économie territoriale, analyse et méthodes statistiques, transport, développement durable, foncier, représentation numé- rique. Spécialisation « Espaces urbains et démarches de projet » (au choix) : espaces publics, programmation architecturale et ur-

	<p>baine, projet de renouvellement urbain, analyse comparative des espaces métropolitains. Cours d'histoire architecturale et urbaine, acteurs, urbanisme opérationnel, urbanisme durable, foncier, transport, développement économique & marketing territorial, financement des projets, planification territoriale en Europe</p> <p>Spécialisation « Stratégies territoriales et politiques publiques » : environnement, paysages, habitat, mobilité, stratégies foncières, développement territorial</p>
<p>11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente</p>	<p>Urbanistes, sociologues, économistes, juristes, historiens, philosophe, ingénieur des transports</p> <p>Cette formation fait appel à des professionnels extérieurs, à des expériences et des savoir-faire internationaux.</p>
<p>12. Kontakt Contact / Contatti</p>	<p>Aurélien Delpirou (1^{ère} année), Aurelien.delpirou@u-pec.fr Daniel Béhar (spécialité « stratégies territoriales ») Viviane Claude (spécialité « espaces urbains »)</p>
<p>13. Info</p>	
<p>14. Interdisziplinarität Interdisciplinarité Interdisciplinarietà</p>	<p>Très fortement interdisciplinaire dans le domaine des sciences sociales et économiques par le corps enseignant, les enseignements et l'ouverture à des étudiants de profils variés</p>
<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<p>Spécialisation « Espaces urbains et démarches de projets » : principalement analyse et évaluation d'opérations urbaines (différentes échelles) ; accessoirement conception urbaine, animation de projets, coordination et conduite d'opération.</p> <p>Spécialisation « Stratégies territoriales et politiques publiques » : principalement analyse et prospective; accessoirement gestion urbaine</p>
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>Une grande part de l'enseignement est consacré aux savoirs scientifiques propres au champ de l'aménagement du territoire et l'urbanisme et aux savoirs scientifiques appliqués à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</p> <p>La part de l'enseignement consacré aux savoir-faire et techniques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme est un peu plus importante dans la spécialité « espaces urbains et démarches de projets ».</p> <p>40% de l'enseignement est réservé aux ateliers et au mémoire. Lors de la 1^{ère} année, l'atelier du 1^{er} semestre porte sur le diagnostic territorial répondant à une commande publique (ministères, collectivités, opérateurs urbains,...). Le 2^{ème} semestre est consacré au mémoire.</p> <p>Lors de la 2^{ème} année, 30 et 40% des crédits sont consacrés à l'atelier et aux autres activités pédagogiques hors cours</p>

1.3. Offerta della formazione nella Svizzera italiana

Im Tessin gibt es keine mit der Deutschweiz oder der Romandie vergleichbaren Ausbildungsangebote im Bereich Raumplanung und Raumordnung. Das nächste Ausbildungsangebot in italienischer Sprache liegt in Milano.

Politecnico di Milano

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Urbanistica - Urban planning
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificate Diploma / Certificato	Laurea - Bachelor
3. Zertifizierung Reconnaissance Riconoscimenti	<p>I laureati in Urbanistica saranno ammessi, previo superamento dell' Esame di stato, alla iscrizione all'Ordine degli architetti, pianificatori, paesaggisti e conservatori, nella apposita sezione B (junior):</p> <ul style="list-style-type: none"> • attività basate sull'applicazione delle scienze, volte al concorso e alla collaborazione alle attività di pianificazione; • la costruzione e gestione di sistemi informativi territoriali per l'analisi e la gestione del territorio; • l'analisi, il monitoraggio e la valutazione territoriale ed ambientale; • le procedure di gestione e valutazione di atti di pianificazione territoriale e relativi programmi complessi. <p>Il pianificatore iscritto alla sezione B non può firmare atti di pianificazione ma può collaborare con altri professionisti.</p>
4. Dauer Durée / Durata	3 anni (6 semestri)
5. Art des Studiums Sorte d'enseignement Impegno	Vollzeit 180 ECTS
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	-
7. Zulassung Requite et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissione	Diploma di scuola media superiore, o titolo straniero comparabile (Maturità liceale) Numero chiuso - 100 posti (italiano) - 50 posti (english)* * Certificazione della lingua inglese

8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	Italiano - English
9. Ziele der Ausbildung Objectifs d'enseignement Obiettivi	Il Corso di laurea mira a formare figure scientifiche e professionali con un profilo innovativo, capaci di: <ul style="list-style-type: none"> • contribuire all'attività di progettazione di strumenti di governo della città e del territorio (piani urbanistici generali, strumenti operativi e regolativi) • costruire quadri conoscitivi complessi e interdisciplinari, utilizzabili nelle attività di valutazione e gestione delle trasformazioni dello spazio fisico.
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Storia, disegno, teorie dell'urbanistica e della pianificazione, analisi della città, politiche urbane, sociologia, economia, tecnica urbanistica, ecologia, geografia, progettazione urbana (progetti di spazi pubblici, progetti di quartieri), progettazione urbanistica (Piani Regolatori), mobilità e trasporti, sistemi informativi territoriali.
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Balducci Alessandro - Architetto Cabiddu Maria Agostina - Avvocato Camagni Roberto - Economista Dente Bruno - Avvocato Gabellini Patrizia - Architetto Oliva Federico - Architetto Palermo Pier Carlo - Ingegnere Paolillo Pier Luigi - Pianificatore Pasqui Gabriele - Filosofo/economista Ranci Ortigosa Costanzo - Sociologo Ect. ect. (sono elencati i professori più importanti, solitamente ogni professore tiene un solo corso)
12. Kontakt Contact / Contatti	info.urbanplanning@polimi.it +39 02 23992611 / +39 02 23992635
13. Info	www.arch.polimi.it http://www.polinternational.polimi.it/what/prospective-students/course-catalogue/thematic-area/architecture/ http://www.arch.polimi.it/didattica/regolamenti.php?id_nav=8831
ANALYSE des Angebots	
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	Il percorso formativo si concentra e sviluppa le relazioni tra conoscenze umanistiche, abilità tecnico-scientifiche, esperienze analitiche, valutative, progettuali e gestionali. Si attribuisce notevole rilievo alle componenti umanistiche, con approfondimenti nei campi degli studi sociali, geografici, economici, giuridici e storici, tali da nutrire opportunamente una solida base tecnico-scientifica. Non si tratta di una formazione interdisciplinare nel senso che coinvolge studenti che hanno già una loro formazione professionale e quindi operano in una propria disciplina, tuttavia mira a formare dei pianificatori insegnando loro le singole discipline e dare loro una base culturale comune.

<p>15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analisi territoriali • Allestimento strumenti di pianificazione • La costruzione e gestione di sistemi informativi territoriali per l'analisi e la gestione del territorio
<p>16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali</p>	<p>Non si approfondiscono i seguenti temi:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modelli partecipativi • Modelli di strategie di sviluppo <p>Anche se non esplicitamente descritto nella brochure di presentazione, per esperienza personale i contenuti dei corsi mirano a best practice italiane e internazionali.</p>

DATEN	
1. Titel der Ausbildung Titre de la formation / Istitution(s) organisatrice(s) Titolo di studio / Istituzione organizzatrice	Urban planning and policy design - " Progettazione urbana e politiche territoriali"
2. Diplom, Zertifikat Diplôme-Certificate Diploma / Certificato	Laurea magistrale - Master of science
3. Zertifizierung Reçonnaissance Riconoscimenti	<p>I laureati magistrali in Urban planning and policy design potranno lavorare nella pubblica amministrazione ai diversi livelli, aziende private, in Italia e in Europa nonché centri di ricerca e istituzioni;</p> <p>saranno ammessi, previo superamento dell' Esame di stato, alla iscrizione all'Ordine degli architetti, pianificatori, paesaggisti e conservatori, nella apposita sezione A (senior) che apre alle attività di:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pianificazione a tutti i livelli, ○ Analisi, ○ Valutazione, ○ Fattibilità, ○ Strategie e politiche urbane e territoriali.
4. Dauer Durée / Durata	2 anni (4 semestri)
5. Art des Studiums Sorte d'enseignement Impegno	Vollzeit 120 ECTS
6. Zielpublikum Public-cible Corso indirizzato alle seguenti discipline	Urbanistica (senza integrazioni curriculari), architettura, ingegneria, sociologia, geografia, economia e scienze ambientali (con integrazioni curriculari).
7. Zulassung Requête et conditions d'ammission Requisiti e condizioni di ammissione	<ul style="list-style-type: none"> • Bachelor • Certificazione della lingua inglese • Valutazione carriera pregressa • numero chiuso - 100 posti
8. Offizielle Sprache Langue officielle Lingua ufficiale	English
9. Ziele der Ausbildung	Il Corso di Studi forma una figura avanzata che opera nei campi

Objectifs d'enseignement Obiettivi	dell'urban planning e dell'urban design, della costruzione, implementazione e valutazione di politiche territoriali complesse (della mobilità e infrastrutture, dell'housing, dell'energia e dell'ambiente).
10. Inhalt der Ausbildung Contenu de la formation Contenuti della formazione	Urban design, planning theory, policy analysis, urban plans, territorial plans, masterplan, real estate market, infrastructure planning, landscape planning, conflict management, economy, law, sociology, history, environment.
11. Lehrkörper Composition du corps enseignant Composizione corpo docente	Balducci Alessandro - Architetto Cabiddu Maria Agostina - Avvocato Camagni Roberto - Economista Dente Bruno - Avvocato Gabellini Patrizia - Architetto Oliva Federico - Architetto Palermo Pier Carlo - Ingegnere Paolillo Pier Luigi - Pianificatore Pasqui Gabriele - Filosofo/economista Ranci Ortigosa Costanzo - Sociologo Ect. ect. .(sono elencati i professori più importanti, solitamente ogni professore tiene un solo corso)
12. Kontakt Contact / Contatti	info.urbanplanning@polimi.it +39 02 23992611 / +39 02 23992635
13. Info	www.arch.polimi.it http://www.polinternational.polimi.it/what/prospective-students/course-catalogue/thematic-area/architecture/ http://www.arch.polimi.it/didattica/regolamenti.php?id_nav=8831
ANALYSE des Angebots	
14. Interisziplinarität Interdisciplinarté Interdisciplinarietà	L'interdisciplinarietà è garantita dalla natura della disciplina urbanistica che deve coniugare diversi saperi e dalla formazione degli studenti che provengono da esperienze formative diverse.
15. Ausbildungsprioritäten Priorités de l'enseignement Priorità dell'insegnamento	Il master of science fornisce un quadro essenziale di alcuni assetti centrali e di alcuni sfondi culturali propri del contesto italiano e di approfondire i confronti internazionali evidenziando i nodi più rilevanti del dibattito scientifico, disciplinare e professionale nel contesto europeo e internazionale; compiere, attraverso esperienze di Laboratorio ricche e complesse, esercizi progettuali compiuti, che siano in grado di generare prodotti tecnici rispettosi di standard elevati; permettere agli studenti di costruire percorsi tematici autonomi che permettano anche utili fertilizzazioni tra aree disciplinari e approcci.
16. Allgemeine Bemerkungen Remarques générales Annotazioni generali	<ul style="list-style-type: none"> • Il quadro essenziale e gli sfondi culturali sono presentati in un numero limitato di corsi obbligatori per tutti gli studenti nelle aree dell'urban design, del <i>planning</i> e delle politiche territoriali, collocati tra il primo e il secondo anno; • le esperienze progettuali sono sviluppate nell'ambito di tre laboratori articolati (due al primo anno, uno al secondo), che pesano in modo consistente sull'insieme del percorso formativo (più di un terzo dei ECTS); • la costruzione di autonomi percorsi tematici è sviluppata

	attraverso la scelta dei corsi opzionali e lo sviluppo dell'elaborato della prova finale.
--	---

ANNEXE 2: TEILNEHMERLISTE WORKSHOP AUGUST 2013

Argast Frank
Bisang Helen
Danielli Giovanni
Giezendanner Peter
Hauser Michael
Kempf Vincent
Lenzi Philipp
Sandtner Martin
Wüthrich Michael

Amt für Städtebau Zürich
Amt für Städtebau Winterthur
Bundesamt für Raumentwicklung
Team +
Amt für Städtebau Winterthur
Ville de Genève
ewp AG Effretikon
Kantonsplaner, Basel Stadt
Metron

Bühlmann Lukas
Papi Giancarla
Strauss Ueli
Noack Thomas
Perregaux Du Pasquier Christa

VLP-ASPAN (Auftraggeber)
Kantonsplanerin Fribourg (Steuerungsgrup.)
Kantonsplaner, St. Gallen (Steuerungsgrup.)
SIA (Steuerungsgruppe)
VLP-ASPAN (Auftraggeber)

Delcourt Pierre Yves
Pedrina Francesca
Pfister Paul

iDeA-Link FSU (Autor Studie)
Studio Habitat.ch FSU (Autor Studie)
FSU (Autor Studie)

ANNEXE 3: TEILNEHMERLISTE WORKSHOP DEZEMBER 2013,

Anwesende Teilnehmer:

Scholl Bernd
Günther Felix
Keller Peter
Schneider Andreas
Schöffel Joachim
Inderbitzin Jürg
Gerber David

ETHZ
ETHZ
ehemals ETHZ
HSR
HSR
HSLU W
UNI Bern

Bühlmann Lukas
Papi Giancarla
Noack Thomas
Delcourt Pierre Yves
Pedrina Francesca
Pfister Paul

VLP-ASPAN (Auftraggeber)
Kantonsplanerin Fribourg (Steuergruppe)
SIA (Steuergruppe)
iDeA-Link FSU (Autor Studie)
Studio Habitat.ch FSU (Autor Studie)
FSU (Autor Studie)

Entschuldigt:

Guggisberg Claudia
Strauss Ueli
Käppeli Stephan
Da Cunha, Antonio
Debarbieux Bernard
Prélaz-Droux Roland
Ruegg Jean
Arnaboldi Michele
Manuel Lüscher

ARE Bund
Kantonsplaner St. Gallen
HSLU W
Université de Lausanne
Université de Genève
HEIG-VD
Université de Lausanne
Accademia di architettura, Mendrisio
SUPSI, Campus Trevano

ANNEXE 4 : ÜBERBLICK ÜBER DIE TITEL, DIPLOME UND ZERTIFIKATE IM BEREICH RAUMPLANUNG

	Fachbereich	Diplom / Zertifikat	
		Grundausbildung	Weiterbildung
1	Dipl. Raumplaner / Urbaniste (Projekt)	MSc Urban System Engineering BSc Urban System Engineering (EPFL)	
	Dipl. Raumplaner / Urbaniste (ab Herbst 2013)	MRU Spatial Development and Landscape Architectur MSc + BSc in Raumplanung (FHO HSR)	
	Dipl. Raumplaner / Urbaniste (Projekt)	MSc Urbanisme opérationnel (UNIL / HEIG-VD) MSc développement territorial (UNIGE/UNNE/HEPIA)	
	Dipl. Raumplaner / Urbaniste (Bsp. in Frankreich) Dipl. Geograph/Géographe	MSc Urbanisme, aménagement et transports (IFU Paris) MSc Géographie « mention études urbaines » (UNIL)	
	Dipl. Raumplaner / Urbaniste (Bsp. in Italien)	MSc Urbanplanning and policy design BSc Urban planning (Politecnico Mailand)	
	Dipl. Raumplaner / Urbaniste (Bsp. in Deutschland/Wien)	MSc Raumplanung BSc Raumplanung (TU Dortmund, TU Wien)	

2	Dipl. Spezialisten und Raumplaner / Urbaniste	z.B. Dipl. Arch. / Ing. ETHZ Lic. Öek.	MAS Raumplanung ETH-NSL +Offene Möglichkeiten: MAS, DAS oder CAS als Vertiefungen
		z.B. Dipl. Arch. / Ing. ETHZ Lic. Öek.	MAS Urbanisme durable UNI/UNIGE/UNINE +Offene Möglichkeiten: MAS, DAS oder CAS als Vertiefungen
			MAS in Raumentwicklung FHO HSR

	Fachbereich	Diplom / Zertifikat	
		Grundausbildung	Weiterbildung

3	Dipl. Spezialisten mit Studium in Bereichen der Raumplanung	Dipl. Spezialisten	MAS Nachdiplom in Stadt- und Regionalentwicklung UNI Basel
		Dipl. Spezialisten	MAS Gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung FHLU / HSR – HSA Luzern
		Dipl. Ing. MSc Raumentwicklung und Infrastruktursysteme ETHZ	+ Offene Möglichkeiten: MAS, DAS oder CAS als Vertiefungen
		Dipl. Ing. MSc Geomatik und Raumplanung ETHZ	+ Offene Möglichkeiten: MAS, DAS oder CAS als Vertiefungen
		Dipl. Geograph BSc/MSc in Geography, Universität Bern	+ Offene Möglichkeiten: MAS, DAS oder CAS als Vertiefungen
		Dipl. Arch. EPFL MSc en architecture: Mineur en développement territorial et urbanisme EPFL	
		Dipl. Ing. civil EPFL MSc en génie civil: Mineur en développement territorial et urbanisme EPFL	
		Dipl. Ing. civil EPFL MSc en ingénierie de l'environnement: Mineur en développement territorial et urbanisme EPFL	
		Dipl. Arch. HEPIA MSc en architecture: Atelier „urban studios“ HEPIA/EIA-FR/HSB	
		Dipl. ing. HES-SO MSc en ingénierie territorial (UNIL/HEIG-VD)	
		<i>In der Zusammenstellung sind die wichtigsten Ausbildungsangebote im Bereich Raumplanung der Hochschulen dargestellt, soweit diesen im entsprechenden Lehrplan eine spezielle Bedeutung zukommt. Nicht dargestellt sind Lehrplan-Angebote mit untergeordneten Einzelvorlesungen in Raumplanung in der Ausbildung anderer Disziplinen.</i>	

Titel	Diplom / Zertifikat	
	Grundausbildung	Weiterbildung

Dipl. Spezialisten mit Kenntnissen im Fachgebiet Raumplanung	Ausbildung in Spezialbereich (Geographie, Oekonomie, Sozialwissenschaften usw.)	DAS Raumentwicklung ETHZ-NSL
		CAS Raumentwicklung ETHZ-NSL
		CAS Nature en Ville HEPIA
		CAS Urbanisme durable UNIL/UNIGE/UNINE - Urbanisme durable et aménagement du territoire - Méthodologie du diagnostic territorial - Urbanisme opérationnel
		CAS Module HSR - Nachhaltige Mobilität - Planen in Agglomerationsräumen - GIS in der Planung - Projektmanagement
		CAS Module HSLu/HSW - Gemeinde- und Stadtentwicklung - Management von prozessen in der gemeinde-, Stadt- und Regionalentwicklung - Regionalentwicklung
		CAS Stadtraum Strasse, Strassen als Stadträume entwerfen und gestalten ZHAW

ANNEXE 5 : LITERATURLISTE

FREBAULT, Jean et POUYET, Bernard, *Renforcer les formations à l'urbanisme et à l'aménagement*, Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, janvier 2006

Frey Hansruedi: *MAS ETH Arbeitgeberbefragung 2011*, ETH Zürich, Zentrum für Weiterbildung, interner Bericht (Entwurf)

Frey Hansruedi,: *Absolventenbefragung MAS ETH in Raumplanung 1999 – 2009*, Auswertungen und Empfehlungen, ETH Zürich, Zentrum für Weiterbildung

Frey René L., Broggi Mario F., Jahn Ull, Rigassi Barbara, Spillmann Werner: *Raumwissenschaft im ETH-Bereich*, Bericht der Arbeitsgruppe z.H. des Präsidenten des ETH-Rats, 19.10.2006

FSU, *Formation en urbanisme et en aménagement du territoire en Suisse romande : analyse et attentes de la FSU romande*, juin 2012

Grossrieder Beat: Ein weites Feld für kreative Analytiker, NZZ executive, Raumplanungsberufe 15./16.12.2012

PENNINI, Daniela et ROUSSET, Michel, *Le métier de l'urbanisme – domaines d'activité, fonctions et compétences*, Office professionnel de qualification des urbanistes, éd. Le Moniteur, 29.12.2006

Scholl Bernd: **HESP – Higher Education in Spatial Planning**, Positions and Reflections, vdf Hochschulverlag ETH, 1. Auflage 2012

VLP-ASPAN, *Gedankenaustausch Lehre und Forschung an der ETH*, Zusammenfassung, 13.09.2007